



Le Dauphin

GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (QUÉBEC) INC.
CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY (QUEBEC) INC.



Le magazine *Le Dauphin* est publié deux fois l'an, en juin et décembre, par la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc.

17, rue du Prince
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4J4

ÉDITEUR

Ted Savage
savaget@gcac-q.ca

RÉDACTRICE EN CHEF

Claudette Petitpas
petitpas@videotron.ca

MONTAGE INFOGRAPHIQUE

Éric Déry
eric@impemond.com

TRADUCTION

Cheryl Leyton
leyten@sympatico.ca

IMPRESSION

Émond & Pelletier inc.
www.impemond.com

Le Dauphin est imprimé sur du papier contenant plus de 30 % de fibres recyclées.

ARCHIVES

Tous les numéros du magazine *Le Dauphin* publiés depuis la fondation du périodique, en 1983, peuvent être consultés gratuitement sur les sites de Bibliothèque et Archives Canada (Division du dépôt légal) et de la Bibliothèque nationale du Québec.

Des copies papier des éditions les plus récentes peuvent également y être consultées.

DÉPÔT LÉGAL

ISSN 1923-3256 (imprimé)
et ISSN 1923-3264 (en ligne)

COURRIER DES LECTEURS

- À titre d'éditeur responsable *Le Dauphin* accepte de recevoir et publier les lettres d'opinion abordant des questions pertinentes pour la GCAC(Q) et ses abonnés-membres.
- Les auteurs de ces lettres doivent fournir leurs coordonnées complètes et accepter d'être clairement identifiés lors de la publication de leur texte.
- L'éditeur se réserve le droit de limiter la longueur de ces textes ou d'en publier que des extraits. Aucune attaque ou accusation malveillante pouvant nuire à la réputation de quiconque ne sera acceptée.

En page couverture :

Peinture à l'huile réalisée par Malika Latreche, membre de la GCAC - Adjointe aux communications et instructeur en premiers soins.

MOT DU PRÉSIDENT

Cette année, nous entamons une belle saison avec plus de bonnes nouvelles.

L'année dernière, lors de mon élection, je vous ai promis de moderniser nos formations. J'ai alors proposé un SVOP conduisant à l'obtention d'un brevet de capitaine pour petite embarcation commerciale avec passagers et conforme aux exigences de Transports Canada.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette formation est maintenant accessible et sera dispensée à la grandeur de la province aux patrons d'embarcations de BSA corporatifs.



Une première formation tenue dernièrement à Sorel fut donnée à 11 patrons qui deviendront pour la plupart des instructeurs auprès de chacune des zones. Deux d'entre eux ont suivi par la suite une formation de chef instructeur SVOP. Promesse électorale faite et tenue.

Cette formation permettrait aux patrons d'embarcation d'acquérir :

1. Les connaissances élémentaires sur les risques associés au milieu marin et à leur propre bâtiment et les moyens de prévention des incidents à bord des bâtiments;
2. Les connaissances et les compétences nécessaires à la conduite sécuritaire d'un petit bâtiment autre qu'une embarcation de plaisance dans des eaux abritées ou à proximité du littoral et dans des conditions de navigation normales, notamment dans l'obscurité et par visibilité réduite;
3. Des connaissances additionnelles sur les aides à la navigation et le matelotage qui viendront améliorer leurs connaissances de base.

APERÇU DU COURS

Dans ce cours, les points qui seront vus et parmi ceux-ci, on y retrouve les aspects légaux, les exigences visant les opérations des petits bâtiments autres que les embarcations de plaisance, la terminologie de base de la construction ainsi que les types et configurations de coques de bâtiments. On y trouve aussi les sortes de systèmes de propulsion, l'amarrage d'un bâtiment et travaux de matelotage connexes, sans oublier la manœuvre d'un bâtiment. La navigation sécuritaire,

Mot du président et des membres du conseil d'administration <i>Message from the president and the members of the board of Directors</i>	2-9
Service des communications, formations et prévention	20-26
Assemblée générale annuelle	26-48
Nouvelles des unités	48-66
Mot de la rédactrice en chef	67

la prévention des abordages sont aussi vues dans cette formation ainsi que le maintien de la stabilité d'un bâtiment.

Les mesures de sécurité au travail et méthodes de ce dernier point seront axées sur la sécurité et feront partie du cours ainsi que la météorologie maritime, les prévisions maritimes et l'utilisation du radar pour garantir la sécurité de la navigation.

Les points sur la détermination de la position par l'utilisation des aides électroniques à la navigation et l'utilisation des cartes marines, les publications nautiques pour planifier et effectuer une sortie sur un plan d'eau seront étudiés.

L'utilisation du compas magnétique pour prendre des relèvements et pour tenir un cap et le système de balisage et comment faire face aux situations d'urgence seront également étudiés pendant la formation.

Les ressources de recherche et sauvetage ainsi que la prévention de la pollution feront objets d'étude en classe.

Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada et les règlements canadiens, les préparatifs d'appareillage et les listes de vérification feront partie du contenu du cours.

J'espère que cette formation correspondra à vos attentes et qu'elle rehaussera les habilités de nos patrons qui sauraient répondre aux besoins de nos membres et à nos missions SAR.

La formation sera certifiée par l'obtention d'un brevet de capitaine pour embarcation commerciale avec passagers.

Avec cette qualification, les membres pourraient même postuler pour un emploi de capitaine sur un traversier ou sur un autre bâtiment. J'espère que vous allez en profiter.

Dans la poursuite de la modernisation de nos formations, j'ai demandé au service de la formation de revoir le contenu du cours de premiers soins pour intégrer un volet sur le transport des victimes à l'aide d'une planche dorsale mieux adaptée que la précédente que nous avons dû enlever

étant donné que nous étions devenus vulnérables pour 2 raisons quant à nos interventions durant nos missions. L'une des raisons était que nous n'étions pas formés et l'autre était que nos planches étaient non adaptées à nos besoins et à nos bateaux.

Vous devriez savoir, comme constaté par le Coroner dans le cas de la GCAC, en Colombie Britannique, que deux (2) membres sont morts à cause du manque de formation et d'habileté parce qu'ils avaient agi même en l'absence d'une formation appropriée.

Bénévoles ou pas, notre obligation est d'agir comme des professionnels si on accepte le défi de sauver des vies.

Bonne saison à tous!

Michel Denis
Président

MESSAGE FROM THE PRESIDENT

This year, we are starting off a good season with more good news.

Last year, when I was elected, I promised you that our training would be updated. I had suggested an SVOP course, compliant with Transport Canada requirements, that would lead to the obtainment of a Master of Small Passenger Vessel Certificate.

Today, I am pleased to announce that this training is now available and will be offered across the province to coxswains of corporate AVs.

Initial training, held recently in Sorel, was given to 11 coxswains who, for the most part, will become instructors for each area. Two of them went on to take SVOP chief instructor training. Election promise made and kept.

This training enables coxswains to acquire:

- 1. Basic knowledge of the risks associated with the marine environment and with their own vessel and ways to prevent incidents aboard vessels;*
- 2. The knowledge and skills necessary to safely operate a small vessel other than a pleasure craft in sheltered or near-coastal waters and in normal navigation conditions, notably in darkness and reduced visibility;*
- 3. Additional knowledge of navigation aids and seamanship, expanding their knowledge base.*

COURSE OVERVIEW

In this course, the points addressed include the legal aspects; the requirements for small vessel, other than pleasure craft, operations; basic terminology of vessel construction and the types and configurations of vessel hulls. The types of propulsion will also be covered, as will be vessel mooring and related seamanship tasks, and vessel handling. Safe navigation, collision prevention and maintaining vessel stability are also examined in this training. Safety measures at work and associated methods will be targeted on safety and will be part of the course as will marine meteorology, marine forecasts and the use of radar to guarantee navigation safety.

The points on determining position using electronic aids to navigation and nautical charts and nautical publications to plan and carry out a sailing on a water body will be studied.

The training will also examine use of the magnetic compass to take bearings and hold a course, the buoyage system and how to deal with emergency situations.

SAR resources as well as pollution prevention will be topics studied in class.

The Canada Shipping Act, the federal regulations, equipment readiness and checklists will be included in the course content.

It is my hope that this training will meet your expectations and will enhance the skills of our coxswains in responding to the needs not only of our members but of our SAR missions, as well.

The training will be certified by obtaining a Master of Small Passenger Vessel Certificate.

Members with this qualification could even apply for a job as the captain of a ferry or other vessel. I hope that you will take advantage of it.

In the pursuit of modernizing our training programs, I asked the training service to add a component to the first aid course content, specifically, transporting victims using a back board that is better adapted than the previous one. The board that we had been using had placed us in a vulnerable position for two reasons, with respect to our missions: first, we had no training in its use and, second, our back boards were not adapted to our needs or our vessels.

It is important that you know, as noted by the coroner in the case of the CCGA in British Columbia, that two members died because of a lack of training and skills, having acted even without having the appropriate training.

Volunteers or not, if we agree to take on the challenge of saving lives, we are obliged to act as professionals.

Have a great season!

Michel Denis
President

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA GCAC (Q) INC. POUR LE TERME DE 2016 À 2017

Il me fait plaisir de vous faire part de la composition de votre Conseil d'Administration pour la période de 2016 à 2017, suite à la dernière AGA tenue à Sorel, le 19 mars dernier :

Président	Monsieur Michel Denis
Secrétaire	Madame Hélène Diotte
Directeur général	Monsieur Louis Melançon
Trésorier	Monsieur Daniel Michaud
Conseiller juridique	Me Christian Leblanc
Directeur des communications	Monsieur Ted Savage
Directeur de la formation	Monsieur Pierre Lefebvre
Directeur des opérations	Monsieur André Audet
Directeur de la prévention	Monsieur Guy Brière
Directrice des ressources humaines	Madame Chantal D'Allaire.

Marc Lestage
Secrétaire sortant

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE DÉBUT DE SAISON

Le beau temps espéré pour les plaisanciers s'est pointé le nez au cours des derniers jours. C'est souvent le moment où nous pensons à tout ce que nous aurions dû faire ou que nous souhaitons faire pour préparer nos embarcations pour le début de la saison SAR.



Jocelyn passe plus de temps sur la route ces jours-ci qu'au bureau afin d'effectuer les inspections des nouveaux BSA ainsi que des bateaux corporatifs. Il vous remercie pour votre précieuse collaboration nécessaire dans la planification de ses visites.

De mon côté, je vous fais ici quelques rappels qui pourraient bien vous éviter des soucis.

1- Procédure en cas d'avarie :

2- Rappeler aux membres de remplir le formulaire intitulé « Cas d'abordage, d'échouage, de blessures ou autres » lorsqu'ils sont eux-mêmes impliqués dans un cas d'abordage, d'échouage, de blessures ou autres. Tout incident doit être rapporté sur le rapport de mission et MRSC-Q doit être avisé de conserver l'enregistrement des conversations si un problème est à prévoir. Ils doivent faire parvenir ce formulaire à notre officier des opérations et maintenance, Jocelyn Coulterman.

Fiche 20 : Formulaire : Cas d'abordage, d'échouage, de blessures ou autres.

Réf. : Guide de références (Gisar) Module 4, 3.1 Procédures d'intervention.

3- Mission à haut niveau de stress : Le post-traumatisme

Le commandant d'unité doit informer rapidement le directeur de zone lorsqu'il juge qu'il peut y avoir un problème à caractère post-traumatique à la suite d'une intervention. Le MRSC-Q, lors d'une mission à caractère émotionnel, peut offrir aux membres participants à la mission une référence pour obtenir de l'aide psychologique

Réf. : Guide de références (Gisar) Module 4 : Recherche et Sauvetage.

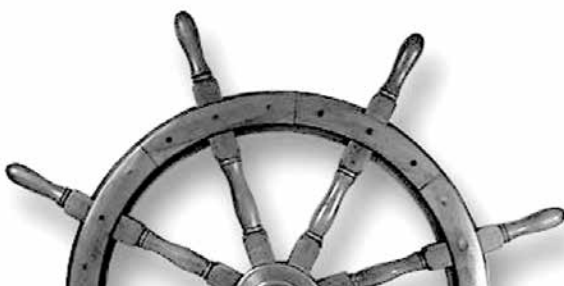
Note : Il ne faut jamais sous-évaluer le niveau de stress vécu suite à une mission hors du commun. Il faut donc se rappeler que la GCC met à notre disposition des gens compétents pour nous aider à gérer ces stress dont les conséquences peuvent se faire sentir à court, moyen et long terme. Parlez-en à votre commandant et directeur de zone, ils sauront vous diriger.

RECHERCHE D'ANTÉCÉDENTS POUR LES NOUVEAUX CANDIDATS

Tel qu'annoncé, notre nouvelle entente avec la Sûreté du Québec est en vigueur depuis quelques mois et déjà nous ne pouvons que constater l'amélioration dans la rapidité à traiter les dossiers de recherche d'antécédents criminels prévue dans notre processus de recrutement. N'hésitez pas à faire appel à notre service des ressources humaines pour mieux comprendre ce processus.

Enfin, au nom de mes collègues Jocelyn et Nancy, nous vous souhaitons une très belle saison 2016.

Louis Melançon
Directeur général



MESSAGE FROM THE DIRECTOR GENERAL

THE START OF THE SEASON

The fine weather that recreational boaters had been hoping for has made an appearance these last few days. It is often the time of year when we think of all that we have to do or what we would like to do to prepare our vessels for the start of the SAR season. Jocelyn is spending more time on the road than in the office these days in order to conduct the inspections of new AVs as well as corporate vessels. He thanks you for your precious co-operation, needed in planning his visits.

For my part, I would like to offer a few reminders that could help to avoid any problems.

1- Procedure to follow in the event of damage:

2- Remind members to complete the form Details concerning a collision, grounding, injuries or other incidents when they themselves are involved in a collision, grounding, injury or other incident. All incidents must be reported on the mission report and MRSC-Q must be notified to keep the recording of conversations, should a problem be anticipated. They must send the form to our Operations and Maintenance Officer (Jocelyn Coulterman).

Worksheet 20: Form: Details concerning a collision, grounding, injuries or other incidents

Ref.: Reference Guide (SMS/Gisar) Module 4, 3.1 Response procedures

3- High-stress mission: Post-trauma

The Unit Leader must quickly inform the Area Director when he/she deems that there could be a post-trauma concern following an intervention. When a mission is emotionally charged, MRSC-Q can provide members taking part in it with a referral to get psychological help.

Ref: Reference Guide (SMS/Gisar) Module 4: Search and Rescue

Note: One must never under-estimate the level of stress experienced following an exceptional mission. It is important to remember that the CCG makes competent persons available to help us manage these stresses, whose consequences can be felt in the short, medium and long term. Speak to your unit leader and area director about it; they will be able to direct to.

BACKGROUND CHECK FOR NEW CANDIDATES

As announced, our new agreement with the Sûreté du Québec has been in effect for a few months now and already the processing of criminal record checks, part of our recruitment procedure, can be seen to be faster. Do not hesitate to call on our Human Resources service for more information on the process.

Lastly, on behalf of my colleagues, Jocelyn and Nancy, I wish you an excellent 2016 season.

Louis Melançon
Director General

VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS CRIMINELS

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'au cours des derniers jours, nous avons développé une nouvelle entente de collaboration avec la Sûreté du Québec qui continuera de faire les vérifications des antécédents criminels pour tous nos candidats en processus d'adhésion mais, dans un processus de traitement beaucoup plus rapide!

Un des principal irritant était jusqu'à maintenant que les vérifications incluait ce qu'on appelle « pour le secteur vulnérable »; ce qui se résume que nos gens sont ou peuvent être « en contact direct avec des enfants, sans supervision ». Notre organisation ne sera donc plus soumise à cette clause. Ce qui nous évitera dans de plus en plus de cas, de devoir demander à nos candidats de faire prendre leurs empreintes dans un poste de police et, les longs délais qui s'ensuivent dans l'attente des résultats provenant de la GRC. Si on se fie à notre historique de la dernière année, on peut penser qu'on évitera ainsi la prise d'empreintes dans plus de 90% des cas.

Le nouveau formulaire abrégé prévu à cette fin sera disponible dans Gisar.

Pour toute information supplémentaire à se sujet, nous vous invitons à communiquer directement avec le Service des Ressources Humaines.

Note importante : Tous les dossiers devront continuer d'être acheminés au bureau de Sorel par le biais du Service des Ressources Humaines, qui s'occupera de les transmettre à la SQ. Dès que nous obtiendrons les réponses, nous vous en ferons part.

Louis Melançon
Directeur général GCAC(Q) inc.

CRIMINAL BACKGROUND CHECKS

We are pleased to announce that in the past few days, we developed a new collaborative agreement with the Sûreté du Québec. The SQ will continue to do criminal background checks for all of candidates applying to become a member of the Auxiliary, but with much faster processing!

Up until now, one of the main thorns in the process has been that these checks included what is called a check "for the vulnerable sector", which essentially means that our members are or can be "in direct contact with children, without supervision". Our organization will now no longer be subject to this clause. This will save us from having to, in the past and in more and more cases, ask our candidates to be fingerprinted at a police station. It will also help to avoid the long delays that ensue, waiting for the results from the RCMP. If past year is any indication, we can hope to avoid having fingerprints taken in over 90% of the cases.

The new shorter form to be used of this purpose will soon be available on the SMS/GISAR.

For further information on this subject, please contact our Human Resources Service directly.

Important note: All files will continue to be sent to the Sorel office through the Human Resources Service, who will see to sending them to the SQ. As soon as we hear back from them, we will notify you.

Louis Melançon
Director General CCGA(Q) Inc.

DANIEL MICHAUD, TRÉSORIER, NOUS INFORME DES NOUVEAUX TARIFS (EN VIGUEUR À COMPTER DU LUNDI 4 AVRIL 2016)

Livre de bord- Volume #7



S'il vous plaît, prendre note des taux approuvés pour le remboursement des repas, l'indemnité de faux frais et l'utilisation autorisée d'un véhicule particulier au cours d'un déplacement en service commandé.

REPAS :

Déjeuner	16,80 \$
Dîner	17,00 \$
Souper	45,00 \$

Total quotidien : 78,80 \$

INDEMNITÉ POUR FAUX FRAIS : 17,30 \$

L'indemnité pour faux frais ne peut être réclamée lors de la participation à une activité commandée par le Comité des événements spéciaux (AGA et Formation interzone)

UTILISATION D'UN VÉHICULE PRIVÉ LORS D'UN DÉPLACEMENT AUTORISÉ: 0,49 \$ DU KILOMÈTRE

Le tarif est de 0,30 \$ du kilomètre lors de la participation à une activité commandée par le Comité des événements spéciaux (AGA et Formation interzone)

NOUVEAUX TAUX DE REMBOURSEMENT SAR

S.V.P. prendre note des nouveaux tarifs approuvés pour l'utilisation des embarcations auxiliaires lors des activités SAR.

**11,07 \$ DE L'HEURE PAR MÈTRE DE
LONGUEUR DE L'EMBARCATION UTILISÉE**

OU

**80,71 \$ de l'heure pour les embarcations
de catégorie « A »**

129,59 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « B »

180,96 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « C »

105,17 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « D »

157,88 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « E »

180,96 \$ de l'heure pour les embarcations de catégorie « Arctique »

(Note : Le taux maximum remboursé, sera celui de la classe « C »)

Daniel Michaud
Trésorier

EXPOSÉ PAR ANDRÉ AUDET – DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

PARTICIPATION DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE AUX INCIDENTS 2014 – 2015



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2015

- Unité de Laval opérationnelle en mode PDD.
- Ouverture d'une nouvelle unité à Valleyfield (Auxilaire1245).
- Nouvelle embarcation pour l'unité de l'Île d'Orléans.
- Deux postes de directeurs de zone (01 et 03) comblés.
- Rencontre de la Direction des opérations et Direction de la formation.

OBJECTIFS 2016 – 2017

- Mise sur pied d'un comité des opérations.
- Groupe de discussions sur les BSA privés.
- Remplacement de deux BSA corporatif.
- Développement de nouvelles unités au Nunavik.
- Immatriculation des BSA corporatifs.

André Audet
Directeur des opérations



DIRECTIVES CONCERNANT LE PORT DES ÉPAULETTES

À la veille de la tenue de l'AGA, le conseil d'administration a cru bon de faire un rappel sur le port et l'utilisation des épaulettes relatives aux grades existants dans notre organisation.



Il faut se rappeler que les épaulettes sont prêtées aux membres et demeurent en tout temps, la propriété de la GCAC(Q) et que ces dites épaulettes ne peuvent être portées que par le membre détenant le poste s'y référant.

Par conséquent, lorsqu'un membre quitte un poste donné, il doit retourner les épaulettes rattachées au poste, afin qu'elles puissent servir à la personne qui lui succédera au dit poste. C'est une question de respect envers vos collègues qui nous ont fait part de leurs observations et c'est aussi une question de conformité ainsi que de coûts, considérant le nombre d'épaulettes à nous procurer pour répondre aux différents grades existants dans l'organisation.

Les postes concernés sont ceux de directeurs, d'adjoints, de commandants et de conseillers en prévention.

Nous comptons sur votre collaboration habituelle pour le respect de ces consignes et vous rappelons par la même occasion que le port de l'uniforme n'est autorisé que lors de vos participations aux activités officielles, découlant de l'émission d'un numéro d'autorisation d'activité.

Marc Lestage

Secrétaire sortant

CHANTAL D'ALLAIRE NOMMÉE DIRECTRICE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C'est avec grand plaisir que je vous annonce que Chantal D'Allaire a été nommée Directrice du Service des Ressources Humaines par les membres du conseil d'administration de la GCAC(Q) inc.



Chantal a occupé le poste de façon intérimaire à compter du 15 décembre 2015 et a été nommée définitivement lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tenait à Sorel- Tracy 19 mars 2016.

Chantal est membre de l'unité 09 Lac Saint-Louis Est depuis le mois d'août 2009 et elle a toujours manifesté énormément d'enthousiasme, de disponibilité et de professionnalisme. La qualité de son engagement a été reconnue par notre organisation qui lui a déjà confié successivement les responsabilités d'équipière, de patronne d'embarcation, d'adjointe aux Ressources Humaines pour la zone 05 et conseillère en prévention.

C'est avec plaisir que tous les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour remercier Chantal d'avoir accepté ce nouveau défi et nous lui souhaitons la meilleure des chances.

Michel Denis

Président GCAC(Q) inc.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DE LA GCAC(Q)

Lors de notre dernière assemblée générale annuelle, j'avais le plaisir de présenter aux membres présents notre nouveau code d'éthique et de conduite.

Tous sont en droit de s'attendre à ce que nos membres respectent les lois, les règlements et les principes d'éthique essentiels au respect de tous et ce, dans le but d'œuvrer dans un climat de franche camaraderie.

Afin de protéger cette confiance, il importe que le code d'éthique soit clair et précis quant aux principes qui en découlent. Il est un outil et un guide définissant ce qui est « acceptable » et « non-acceptable » en terme d'attitude et de comportement dans le contexte de notre implication comme bénévole de la GCAC(Q). Il est convenu qu'un manquement envers ce code entraîne une conséquence sur la personne contrevenante.

Nous invitons tous les membres à le consulter dans Gisar. Il doit toujours être présent dans l'esprit de tous, que ce soit dans nos réunions de zones, nos réunions d'unités où encore, dans nos activités quotidiennes au sein de la GCAC. C'est NOTRE CODE D'ÉTHIQUE À TOUS ! C'est notre protection, notre guide.

Le rôle du service des ressources humaines est de s'assurer qu'il soit connu, compris et respecté de tous. Par contre, notre service n'est pas et ne doit pas être perçu comme étant la « police » qui émettrait les contraventions aux contrevenants. Le service peut vous guider à l'application de celui-ci mais, le respect de celui-ci est la responsabilité de tous.

Les valeurs inscrites dans ce document sont des valeurs que nous partageons tous. C'est à nous maintenant de s'en inspirer.

Bonne saison à tous.

Chantal D'Allaire

Directrice Service des Ressources Humaines GCAC(Q) inc.



Chantal D'Allaire, nommée Directrice du Service des Ressources Humaines a reçu une reconnaissance lors de l'AGA pour son travail exceptionnel. Félicitations.

CODE D'ÉTHIQUE

INTRODUCTION

La Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc est dépositaire de la confiance de ses membres, de ses partenaires et du public. Tous sont en droit de s'attendre à ce que ses membres respectent les lois, les règlements et les principes d'éthique essentiels au respect de tous.

Afin de protéger cette confiance, il importe que le code d'éthique soit clair et précis quant aux principes qui en découlent. Il est un outil et un guide définissant ce qui est « acceptable » et « non-acceptable » en terme d'attitude et de comportement dans le contexte de notre implication comme bénévole de la GCAC(Q). Il est convenu qu'un manquement envers ce code entraîne une conséquence sur la personne contrevenante.

OBJECTIFS

Le présent code d'éthique constitue un guide pour le maintien de relations saines et respectueuses au sein de la GCAC(Q). Il constitue un outil de références qui permettra à notre organisation :

- de remplir sa mission;
- de garder sa crédibilité auprès des acteurs externes et de la communauté;
- d'assurer une saine cohésion entre ses membres;
- de s'assurer que ses membres respectent les valeurs et les règles de conduite.

Le code s'applique à tous les employés, bénévoles et administrateurs de l'organisation. Ceux-ci, par leurs actions et leurs décisions, jouent un rôle très important dans la réalisation de notre mission et dans la valorisation de l'image de l'organisation.

Les valeurs que nous partageons sont le fondement de notre action.

1- NOS VALEURS :

- L'entraide :

Constitue l'essence même des relations interpersonnelles par laquelle se développent l'appartenance, la mobilisation et l'unité au sein de nos bénévoles et clients.

- L'excellence :

Une recherche constante à satisfaire pleinement nos clients et partenaires en s'assurant que les actions que nous entreprenons soient toujours en parfaite harmonie avec sa philosophie de gestion.

- La responsabilisation :

Assurer que nos actions soient en conformité avec nos engagements et ce, quelque soient nos rôles et fonctions au sein de l'organisation.

- L'intégrité et la transparence :

Une relation franche et intègre permettant à l'organisation d'accroître ses échanges et ses liens privilégiés avec tous ses intervenants.

- Le respect :

Le respect envers nos membres, nos partenaires et le public. De plus, nous nous engageons à ce que tous nos membres soient traités avec équité et dignité et ce, dans le respect des règles.

- Le travail d'équipe et la collaboration :

Nos exploits au quotidien résultent d'un travail d'équipe dans le but de réaliser notre mission de sauver des vies. Le travail d'équipe et la collaboration impliquent un partage du pouvoir et des responsabilités qui nous sont dévolus dans l'exercice de nos fonctions.

- La gestion des risques :

Une considération prioritaire est accordée à la vie et la sécurité de nos membres.

2- NOTRE CODE D'ÉTHIQUE :

L'éthique constitue l'ensemble des principes moraux et sociaux qui sont à la base du comportement de chaque membre de l'organisation.

Les devoirs de nos membres :

1.0 Respect de nos règles :

En tout temps, un membre doit respecter nos règles, nos politiques internes ainsi que notre code d'éthique et de conduite.

Un membre doit respecter toutes les lois en vigueur sur son territoire.

Un membre doit autoriser l'organisation à faire les recherches d'antécédents criminels auprès des autorités policières lors de son adhésion. Après son adhésion, il doit obligatoirement en informer l'organisation s'il devait être déclaré coupable d'une infraction au code criminel en vigueur au pays.

2.0 Relations avec le public :

Un membre doit se comporter de façon à ne pas discréditer l'image de l'organisation, de la Garde côtière canadienne et du gouvernement canadien.

Nul ne peut porter l'uniforme de la GCAC sans autorisation. Un membre lorsqu'il est radié ou qu'il quitte l'organisation doit obligatoirement retourner tous les insignes et identifications de la GCAC.

Un membre doit considérer qu'il n'est ni un policier, ni agent de la paix, mais un sauveteur maritime, un conseiller en sécurité nautique et un ami du plaisancier.

3.0 Restrictions relatives à l'acceptation de cadeaux et gratifications :

Un membre doit renoncer à tout droit sur les sauvetages lors d'activités autorisées.

Un membre doit offrir ses services bénévolement et ne retirer aucun avantage pécuniaire ou autre.

Un membre ne doit pas solliciter ou accepter des dons monétaires d'une façon lucrative en utilisant le nom de la GCAC ou de la Garde côtière canadienne.

Un membre doit avoir obtenu au préalable une autorisation de l'organisation pour solliciter des dons et commandites.

Un membre doit veiller à ne pas se positionner en réel ou apparent conflit d'intérêt.

4.0 Un membre ne peut conduire une embarcation ou participer à une activité autorisée lorsqu'il a consommé des drogues, médicaments, et alcools.

3-NOTRE CODE DE CONDUITE :

Introduction :

Nos façons de faire sont basées sur la bonne foi de tous nos membres dans leurs interactions entre eux. L'intention de tous est d'œuvrer dans une atmosphère professionnelle et de franche camaraderie.

La GCAC(Q) est une entité et parle d'une seule voix dans nos relations avec le public, il est essentiel que nous soyons consistants et professionnels dans tous nos contacts extérieurs.

Tous nos membres font partie d'une seule et unique grande organisation; la GCAC(Q) inc.

OBJECTIFS

- Promouvoir le respect entre les membres
- Favoriser un climat de confiance entre les membres
- Encourager les interactions constructives et positives entre les membres
- Favoriser la cohésion dans l'action auprès du public et nos partenaires

LIGNES DIRECTRICES

- Nous traitons les membres avec courtoisie, sensibilité, tact, et équité.
- Nous respectons les différentes cultures, croyances, opinions des autres membres et ce, même lorsqu'on ne les partage pas.
- Nous dirigeons nos commentaires et critiques constructives en les adressant à la performance et non à la personne.
- Nous ne tolérons aucune profanation, insulte, harcèlement* et langage abusif.

**Par harcèlement, on s'entend pour dire qu'il s'agit de tout comportement inopportun et injurieux d'une personne envers une ou d'autres personnes dans le cadre de ses fonctions ou d'une activité de la GCAC. Il comprend tout acte, propos ou exhibition qui diminue, rabaisse, humilie ou embarrasse une personne, ou tout acte d'intimidation ou de menace. Il comprend également le harcèlement au sens de la Loi canadienne sur les droits de la personne.*

- Nous respectons la chaîne de commandement quelque soit le grade ou le titre.
- Nous ne faisons aucune discrimination basée sur la race, la religion, le sexe et orientation sexuelle.
- Nous sommes consistants dans nos communications avec le public.
- Nous promouvons une seule et unique image de l'organisation. Nul ne peut reproduire, modifier ou utiliser son logo sans une autorisation écrite de la direction.
- Nous protégeons le caractère privé de certaines informations concernant nos membres.
- Nous utilisons les biens et équipements de l'organisation qu'en accord avec nos règles et politiques établies de façon à les protéger contre leur détérioration abusive. Nous les utilisons que pour les activités autorisées de l'organisation.
- Un membre doit observer des règles de confidentialité quand à toutes informations de nature personnelle ou nominative, confiées à l'organisation ou mise en circulation à l'interne. Aucune information confidentielle ne pourra être divulguée en dehors de l'organisation sans le consentement écrit des personnes concernées.
- Le port de l'uniforme est facultatif. Cependant, si on le porte, il faut obligatoirement le porter selon les directives du guide officiel de l'organisation intitulé « Directives sur le port de l'uniforme de la Garde côtière auxiliaire canadienne ».
- Nul ne peut porter l'uniforme autre que dans le contexte d'une activité autorisée.
- Nul ne peut utiliser les médias sociaux à titre de membre de la GCAC d'une façon qui pourrait porter atteinte à la réputation de l'organisation ou pour faire part de ses doléances envers certains membres de l'organisation.
- Nul ne doit contester un règlement ou encourager d'autres membres à le faire ouvertement en dehors des processus établis par nos règlements.

Chantal D'Allaire

Directrice du Service des Ressources Humaines



COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la création d'un comité de gouvernance, d'éthique et de déontologie composé de Mme Hélène Diotte, M. Léopold Béchette et M. Denis Labonté, dont voici le mandat:

Relevant du conseil d'administration, le comité de gouvernance, qui compte au moins trois personnes, aide le conseil à instaurer et à maintenir une saine culture de gouvernance qui reflète les normes et les meilleures pratiques actuelles en matière de gouvernance. Plus précisément, le comité :

1- Veille au respect des règlements administratifs, du code d'éthique et des politiques votées par le conseil d'administration;

2- Suite à une plainte, reçoit un mandat spécifique du CA, analyse les plaintes contre la GCAC(Q), ses dirigeants et ses membres, interview les personnes en cause et recommande au conseil les actions appropriées;

3- Passe en revue l'ensemble des règlements administratifs et des politiques et recommande des modifications s'il y a lieu;

4- Recommande au conseil un plan de formation et de perfectionnement des administrateurs et dirige l'accueil des nouveaux élus;

5- Dirige le processus d'évaluation annuelle de l'efficacité du conseil et de ses comités;

6- Contribue à l'élaboration du plan et de l'évaluation des risques en terme de gestion, pérennité, assurances, etc.;

7- Propose au conseil des outils et modalités d'intervention dans le domaine de la gestion des conflits.

Ces personnes possèdent déjà une vaste expérience de notre organisation.

Bonne chance dans vos nouvelles fonctions !

Chantal D'Allaire

Directrice du Service des Ressources Humaines - GCAC(Q) inc.

GOVERNANCE, ETHICS AND PROFESSIONAL CONDUCT COMMITTEE

We are pleased to announce the creation of a Governance, Ethics and Professional Conduct Committee, composed of Hélène Diotte, Léopold Béchette and Denis Labonté. The Committee's mandate follows:

Reporting to the Board of Directors, the Governance, Ethics and Professional Conduct Committee, which consists of at least three persons, assists the Board in introducing and maintaining a sound culture of governance, one that reflects the current best practices and standards in governance. Specifically, the Committee:

1- Ensures compliance with the administrative by-laws, the code of ethics and policies approved by the Board of Directors;

2- Following a complaint, receives a specific mandate from the Board, analyzes complaints against the CCGA(Q), its managers or its members; interviews the persons involved and recommends appropriate actions to the Board;

3- Examines all the general by-laws and policies and recommends amendments, as needed;

4- Recommends a training and development plan to the Board and oversees the welcoming of newly elected members;

5- Directs the annual process for assessing the efficiency of the Board and of its committees;

6- Helps develop the risk management plan and assessment, in terms of administration, continuity, insurance, etc.;

7- Proposes, to the Board, tools and means of intervening in the area of conflict management.

The persons concerned already have a broad range of experience with our organization.

Good luck in your new functions!

Chantal D'Allaire

Director - Human Resources - CCGA(Q) Inc.

NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'ÉQUIPE DES RESSOURCES HUMAINES

Le Service des Ressources Humaines s'est réuni le 30 avril dernier à Québec afin de finaliser certains projets en cours. L'arrivée de deux (2) nouveaux adjoints pour la zone 04 et la zone 05 va certes apporter une nouvelle dynamique à cette équipe.

De plus, madame Béatrice Forget qui a quitté son poste d'adjointe RH de la zone 04, a accepté le statut de conseillère au Service des Ressources Humaines. Son travail consistera en divers mandats spéciaux.



Monsieur Stéphane Alain, nouvel adjoint du Service des Ressources Humaines pour la zone 05, reçoit ses épaulettes de la Directrice des Ressources Humaines Chantal D'Allaire.



Chantal D'Allaire Directrice des Ressources Humaines, Béatrice Forget conseillère RH, Anita Pedneault adjointe RH zone 03, Stéphane Alain, adjoint RH zone 05, Louis Melancon, Directeur général, Gaston Ledeuil, adjoint RH zone 02. Absents sur la photo Alain Tremblay, zone 01 et Hugo St-Laurent zone 05.

NOMINATIONS

GUY BRIÈRE NOMMÉ DIRECTEUR DU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Monsieur Guy Brière a été nommé Directeur du Service de la prévention lors de la réunion suivant l'Assemblée générale annuelle du 19 mars 2016.

Monsieur Guy Brière est membre de la GCCAC depuis le 20 mai 1998. Au début de sa carrière, il était équipier, conseiller en prévention, il a été aussi surveillant d'examen pour la formation du public. De plus, Guy Brière est patron d'embarcation, instructeur et opérateur de Bobbie.

Il faut souligner qu'il fut adjoint en prévention pour les zones 05 et/ou 04 depuis 2005.

Considérant son expérience en prévention, nous sommes persuadés qu'il pourra remplir ses fonctions sans aucun problème.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau poste de Directeur de la prévention.

Michel Denis, président

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LA ZONE 03

Il me fait plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Claude Fortin à titre de directeur intérimaire pour la zone 03. Je suis certain qu'il saura relever ce nouveau défi avec brio.

M. Claude Fortin est membre de l'organisation depuis maintenant 7 ans et a rempli les fonctions de commandant de l'unité 04 depuis 2012. En tant que commandant, monsieur Claude Fortin a su redonner vie à cette unité qui s'est vue décerner le titre de l'unité de l'année lors de l'AGA de Québec en mars 2015.

Je lui souhaite la bienvenue dans l'équipe de la Direction des opérations.

André Audet, Directeur des opérations GCAC(Q) inc.

DENYS GUAY NOUVEAU DIRECTEUR POUR LA ZONE 04

Veillez prendre note que monsieur Denys Guay, commandant de l'unité 48, assumera les fonctions de directeur de la zone 04 de façon intérimaire jusqu'à la prochaine réunion de zone prévue à l'automne. Denis Guay est membre de la GCAC depuis six (6) ans.

Je lui souhaite la bienvenue dans l'équipe de la direction des opérations.

André Audet, Directeur des opérations - GCAC(Q) inc.



MADAME GUYLAINE LECOURS AU POSTE DE COMMANDANTE POUR L'UNITÉ 04 – QUÉBEC

Veillez prendre note, que madame Guylaine Lecours membre # 2426, adjointe au commandant dans l'unité 04, assumera les fonctions de commandante de cette unité de façon intérimaire jusqu'à la prochaine réunion prévue à l'automne. Madame Lecours est membre de la GCAC depuis 14 mois.

Cette nomination est en vigueur depuis le 24 mai 2016.

Claude Fortin, directeur de la zone 03 – Québec – Centre



MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LAROCQUE NOUVEAU COMMANDANT DE L'UNITÉ 26 CAP-À-L'AIGLE

Veillez prendre note que monsieur Jean-François Larocque membre # 2365, équipier dans l'unité 26, Cap-à-l'Aigle, assumera les fonctions de commandant de cette unité de façon intérimaire jusqu'à leur prochaine réunion prévue à l'automne. Monsieur Larocque est membre de la GCAC depuis 2 ans.

Je lui souhaite la bienvenue dans l'équipe de la direction de la zone 03.

Claude Fortin, Directeur de la zone 03



MONSIEUR RICHARD LABRANCHE, NOMMÉ DIRECTEUR INTÉRIMAIRE DE LA ZONE 05

Veillez prendre note que monsieur Richard Labranche, commandant de la nouvelle unité 09 de Valleyfield, assumera les fonctions de directeur de la zone 05 de façon intérimaire jusqu'à la prochaine réunion de la zone prévue à l'automne.

Monsieur Richard Labranche est membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne depuis 7 ans.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe de la direction des opérations et une bonne saison.

André Audet, directeur des opérations – CCAC (Q) inc.



NOMINATIONS

SÉBASTIEN GAGNÉ DEVIENT ADJOINT AUX COMMUNICATIONS - ZONE 04

À titre de directeur du Service des communications, il me fait plaisir de vous annoncer la nomination de Sébastien Gagné, membre 04-03-1841, au poste d'adjoint en communication pour la zone 04.



Membre de l'organisation depuis 2004 comme membre de l'unité 03 - Repentigny il est patron d'embarcation, conseiller en prévention, et membre de l'équipe d'urgence. Il a déjà comblé le poste du commandant d'unité et depuis 2010, il est attaché à la relation médias et affaires avec la communauté pour son employeur, soit Urgences-Santé.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions et l'assurons de notre entière collaboration et de notre soutien.

Ted Savage, directeur du Service des communications GCAC(Q) Inc.

PATRICK LANGLOIS A ÉTÉ NOMMÉ ADJOINT EN PRÉVENTION - ZONE 04

À titre de directeur du Service de la prévention, il me fait plaisir de vous annoncer la nomination de monsieur Patrick Langlois, membre 04-16-1813, au poste d'adjoint en prévention pour la zone 04.



Patrick est membre de l'organisation depuis juin 2003, ainsi que conseiller en prévention depuis plusieurs années. Il a participé à plusieurs Salons du Bateau de Montréal, blitz de courtoisie, et comme aide à l'opérateur Bobbie.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions et l'assurons de notre entière collaboration et de notre soutien.

Guy Brière, directeur du Service de la prévention

BÉATRICE FORGET NOMMÉE CONSEILLÈRE AUX RESSOURCES HUMAINES

Madame Béatrice Forget, auparavant adjointe en Ressources Humaines pour la zone 04, a été nommée conseillère pour le Service des Ressources humaines.

Les postes d'adjoints pour les zones 04-et 05 ont été comblés dernièrement par Hugo St-Laurent – zone 04 et Stéphane Alain de la zone 05.

L'une des principales tâches de l'adjoint(e) RH est de travailler en collaboration avec les commandants d'unité et le directeur de zone pour tout ce qui a trait au recrutement ainsi qu'à la gestion des ressources humaines.

Bonne chance Béatrice dans tes nouvelles fonctions de conseillère.

Chantal D'Allaire, directrice du Service des Ressources Humaines

MALIKA LATRECHE NOUVELLE ADJOINTE AUX COMMUNICATIONS POUR LA ZONE 05

C'est avec grand plaisir que je vous annonce la nomination de madame Malika Latreche comme adjointe au Service des communications pour la zone 05.



Malika Latreche est membre depuis mars 2014. Il faut signaler que Malika est également instructeur en formation en premiers soins pour la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et lui offrons toutes nos félicitations pour cette nomination.

M. Ted Savage, directeur du Service des communications

NOUVEAUX ADJOINTS POUR LE SERVICE DE LA PRÉVENTION POUR LES ZONES 03 ET 05

C'est avec un grand plaisir que je vous annonce la nomination de deux nouveaux adjoints pour le Service de la prévention pour les zones 03 et 05.

M. Éric Paradis de l'unité 04 – Québec de la zone 03, est membre depuis le 23 avril 2015.



Madame Lyne Soulard, pour sa part, est membre depuis le 27 juin 2001. Depuis peu, elle fait partie de l'unité 13 Rivière des Prairies de la zone 05.

Il faut signaler que madame Lyne Soulard en plus d'être adjointe en prévention pour la zone 05, depuis le 23 avril 2016, est aussi conseillère du Directeur de la prévention et responsable des statistiques provinciales pour la GCAC (Québec).



Bonne chance dans vos nouvelles fonctions et toutes nos félicitations pour vos nominations.

Guy Brière, directeur du Service de la prévention GCAC(Q) inc.



NOMINATIONS

DEUX NOUVEAUX ADJOINTS AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES POUR LES ZONES 04 ET 05

J'ai le plaisir de vous annoncer la nomination de deux nouveaux adjoints pour le Service des Ressources Humaines pour les zones 04 et 05.



En effet, pour la zone 04, monsieur Hugo St-Laurent, membre de l'unité 56 – St-Lambert est membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne depuis le 5 juin 2014. Concernant la zone 05, monsieur Stéphane Alain, membre de l'unité 43 – Lac St-Louis Est, est membre depuis le 12 mai 2015.

Ces deux membres ont accepté de relever ce nouveau défi. Leur expérience respective dans le domaine des Ressources Humaines nous sera certainement très utile.

Bonne chance messieurs dans vos nouvelles fonctions et toutes nos félicitations pour vos nominations.

Chantal D'Allaire, directrice
Service des Ressources Humaines GCAC(Q) inc.

AVIS DE DÉCÈS

DÉCÈS DE MONSIEUR JEAN CARON

Au Centre d'hébergement Pierre Le Gardeur, le 18 décembre, à l'âge de 81 ans, est décédé monsieur Jean Caron. Il a laissé dans le deuil son épouse Gisèle Bernèche, ses enfants Diane (Réal Martineau, Mario, Micheline (Luc Côté), Nicolas et Annie (Alain). Il a laissé également dans le deuil 7 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 6 janvier 2016.



Monsieur Caron a répondu aux appels de détresse de toutes natures, parfois pour des appels de nuit sur une mer déchaînée. Monsieur Jean Caron a répondu le 18 décembre dernier à l'appel de Dieu, une dernière mission.

Il sera toujours considéré comme un pilier de l'organisation, un exemple, un phare !

Mes sympathies à la famille. Michel Denis, président GCAC(Q) inc.

HOMMAGE ET REMERCIEMENT À JEAN CARON PAR LE PRÉSIDENT MICHEL DENIS.

Aujourd'hui 6 janvier 2016, je me suis présenté au service funéraire d'un membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne. Monsieur Caron était membre depuis 36 ans.

Monsieur Jean Caron, de l'unité 03 de Repentigny était un véritable pilier de la GCAC(Q) inc. Son numéro de membre, le 0008. Il a été un des premiers bénévoles à s'engager pour servir au sein de la Garde côtière auxiliaire canadienne, au Québec.

Il a consacré 36 ans de sa vie à répondre aux appels 24/7 afin de porter secours sur l'eau à des inconnus et ceci bénévolement, au péril de sa vie.



Lors des funérailles l'urne dans laquelle les cendres de monsieur Jean Caron étaient déposées, a été fabriquée et décorée par son fils Mario de façon à rendre hommage à son père. (La photo est de Robert Bouchard)

DÉCÈS DE MONSIEUR HERMEL LAVOIE

Monsieur Hermel Lavoie est décédé le 14 mars 2016, la veille de ses 79 ans. Il a laissé dans le deuil son épouse Louise Michaud. Il était le père de Claire (Jean Delorme), Jean-Pierre et le grand-père de Benoît Pierre et Louis. Ses funérailles ont eut lieu en l'église Saint-Pie X de Rimouski le 18 mars 2016.



Une quinzaine de membres de l'unité 14, Rimouski, ainsi que le directeur de la zone 02 Robert Leblanc et trois (3) représentants de la Réserve Navale lui ont rendu hommage en créant une haie d'honneur et en déposant le drapeau de la GCAC sur son cercueil.

Plus de 400 personnes et représentants des médias de la région étaient présents incluant Mylène Paquette, la première québécoise à traverser l'océan Atlantique à la rame.

Hermel Lavoie a été un membre très actif de l'unité 14 - Rimouski durant plus de 15 ans.

Lors de l'homélie, le célébrant des funérailles a mentionné :

« La haie d'honneur est composée de membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne. Ce sont des bénévoles qui sauvent des vies en mer. Hermel était l'un d'eux. »

« Ils sont venus le remercier et lui dire adieu et aussi lui souhaiter bon voyage. Puisse la mer être calme et les vents favorables... Veille sur eux Hermel... »

AVIS DE DÉCÈS

DÉCÈS DE MONSIEUR BENOÎT ROBICHAUD

À l'hôpital Laval, le 19 mars 2016, à l'âge de 53 ans est décédé monsieur Benoît « Ben » Robichaud. Il demeurait à St-Jean-Port-Joli et depuis quelques années à Québec.

Monsieur Robichaud, est décédé dû à des complications pulmonaires, en raison d'un cancer qu'il combattait depuis plusieurs années.

Benoît Robichaud laisse dans le deuil sa conjointe Lyne Gagnon et les filles de sa conjointe Kim et Fanny ainsi que des frères et beaux-frères et plusieurs parents et amis.

Voici les commentaires du commandant de l'unité 53 – St-Jean-Port-Joli monsieur Jean-Pierre Leclerc.

« Membre de l'unité 53 depuis 1997, il a été actif jusqu'à ce que la maladie le frappe. Au sein de l'organisation, il a été conseiller en prévention et adjoint à la prévention pour la zone 03 durant quelques années. Il a aussi été patron d'embarcation de l'Aux. 1265.

Benoît aimait faire du bénévolat. Lorsqu'il assistait à des rencontres ou des cours de formation, il savait détendre l'atmosphère et encourageait les participants. Son humour et sa joie de vivre le rendait inoubliable durant les activités sociales ».

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.



INGRID S'EN EST ALLÉE...

Texte et photo Hubert Desgagnés

Les bénévoles de la GCAC qui ont fait des missions SAR au cours des années 2005 à 2007, vous lui avez parlé, ou bien, c'était elle qui vous appelait...*Bonjour, ici Ingrid du MRSC....êtes-vous disponible pour une mission?*



Ingrid a appris le métier de marin, a eu ses brevets d'officier de navigation à l'Institut maritime de Rimouski, et effectué une brève carrière maritime qui l'a envoyée jusqu'en Afrique. Elle a obtenu un baccalauréat en études internationales et langues modernes.

Elle avait postulé en 2005 pour un emploi d'assistante au Centre de sauvetage. Elle est restée trois ans. Ingrid, c'était une femme respectueuse de la hiérarchie (impossible de l'empêcher de me vouvoyer!...) Ingrid, c'était une femme de caractère...Ingrid c'était celle qui un jour a descendu à la course sur le quai pour lancer une bouée de sauvetage à un pauvre type en train de couler devant le centre de sauvetage...Elle était attentionnée et empathique...je lui ai dit à plus d'une reprise qu'elle avait le profil de l'emploi...mais elle est partie quand même, pour faire ses autres projets... Après avoir fait du temps de mer, elle souhaitait faire désormais du temps de mère.

Ses projets : avoir deux trésors à chérir. En 2011, elle était en congé de maternité suite à la naissance de sa deuxième fille et poursuivait des études de deuxième cycle en relations publiques lorsque le cancer des ovaires a interrompu son parcours.

Je l'ai dit plus tôt, Ingrid était une femme de caractère... et elle a choisi de se battre pour son amoureux et ses filles. Les dernières années auront été une suite de tempêtes et de quelques accalmies...Toujours, Ingrid reprenait sa route afin de tenter de vaincre une bataille sans issue...En ce deux mai 2016, Ingrid s'en est allée, cette fois pour naviguer sur les sept mers...

Hubert Desgagnés

Conseiller au contenu GCAC (Q) inc.

FORMATION : DERNIERS CHANGEMENTS APPORTÉS AU COURS SAUVETEUR 1 ET 2

Hubert Desgagnés a profité de la tribune offerte par l'AGA afin de donner un aperçu des derniers changements apportés au cours des derniers mois aux programmes de formation Sauveteur 1 et Sauveteur 2, et tout particulièrement, la révision des cours de cartographie afin de tenir compte des besoins et suggestions exprimés par plusieurs instructeurs. De plus, quatre cours pratiques présentement en cours d'élaboration seront testés au cours de la saison estivale 2016 afin de rencontrer les objectifs identifiés pour le niveau de Sauveteur 2. On assistera en premier lieu à une mise à niveau des instructeurs afin de permettre que les

cours soient ensuite donnés de la façon la plus similaire possible entre la Côte nord, l'estuaire, Québec et la grande région de Montréal.

Hubert Desgagnés a tenu à rappeler que les suggestions sont toujours les bienvenues, car le contenu des cours doit être revu de façon régulière afin de tenir compte de l'évolution de certains sujets, particulièrement les éléments technologiques dont l'évolution demeure très rapide. Heureusement, les nœuds sont demeurés les mêmes malgré les années!!!



LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION : UNE VIGILANCE CONSTANTE EST ESSENTIELLE

Texte : André M. Benoît, Conseiller soutien au contenu, Direction de la formation.

Le Règlement sur les abordages (Règlement international pour prévenir les abordages en mer - RIPAM) est au cœur de la sécurité de la navigation. Il contient les règles qui permettent aux marins commerciaux et aux marins plaisanciers d'éliminer les situations à risques. Il s'applique à tous les types de bateaux, des plus gros aux plus petits, qu'ils soient à moteur, à voile ou même à l'aviron.



Le Règlement a d'abord été conçu et approuvé en 1972 par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour satisfaire les exigences de la marine commerciale; ce n'est qu'en 1990, que les autorités canadiennes ont décidé de son application légale dans la marine de plaisance; il faut donc s'inspirer des pratiques de navigation en vigueur à bord des navires commerciaux pour adapter son application aux petites embarcations, ce qui permet de nuancer son application.

LE PROCESSUS DE DÉCISION ET D'EXÉCUTION

Pour atteindre un haut niveau de maîtrise des techniques de la navigation, il est important de :

Bien percevoir, bien comprendre, bien décider, bien faire, du premier coup... en situation dynamique, seul ou en équipe.

La sécurité de la navigation est assurée par l'intégration de trois composantes :

1. L'humain :

La personne humaine est au centre du processus de gestion et de décision dans la conduite du bateau.

La personne humaine peut se tromper : c'est l'application du dicton « l'erreur est humaine ».

De plus, l'erreur est un facteur d'apprentissage incontournable. Nous connaissons tous l'expression « apprendre de ses erreurs ».

La possibilité de faire une erreur est présente dans tout processus qui exige de faire un choix.

Un des devoirs des marins navigateurs est de ne pas faire d'erreur; cependant le défi est d'éviter que les erreurs commises ne conduisent pas à l'accident.

2. L'équipement :

Comprend l'ensemble des instruments et appareils de navigation qui sont au service du navigateur.

Dans le système « personne-machine » d'un bateau, une bonne communication ne peut s'établir que dans la mesure où l'interface avec les « équipiers technologiques » est maîtrisée par une connaissance approfondie de chacun des équipements disponibles.

3. L'information :

Plusieurs messages et informations de toutes sortes doivent être traités par le marin navigateur aux commandes du bateau; ces informations proviennent des systèmes techniques, de l'environnement externe, des procédures et des échanges entre les membres de l'équipage, sans oublier les informations radio.

L'information est à la base du processus de décision.

Le jugement du marin navigateur est constamment sollicité, car il doit utiliser tous les moyens humains et technologiques mis à sa disposition pour gérer toutes les étapes suivantes du processus :

Bien percevoir

Voilà le principal défi! Une bonne perception de la situation constitue le point de départ du processus qui assure la sécurité de la navigation.

Une perception erronée est fortement susceptible de produire une décision inappropriée.

La connaissance et l'évaluation d'une situation se font en fonction d'un processus basé sur la psychologie cognitive; cela permet d'acquérir et de traiter les informations requises pour prendre une décision, l'exécuter et même en surveiller les conséquences.

Bien comprendre

Comprendre, c'est donner un sens à la perception dans la mesure où cette dernière est fidèle à la réalité.

Bien comprendre la situation, c'est-à-dire avoir une vision juste de l'état de l'environnement dans lequel évolue le bateau, est une étape nécessaire pour pouvoir ensuite décider.

La perception de la situation est traduite en une image mentale; c'est la compréhension de la situation avant de passer à la prise de décision.

Bien décider

La difficulté de la prise de décision vient de la rapidité de l'évolution de la situation qui ne laisse pas toujours le temps de faire une analyse approfondie de circonstances souvent ambiguës. Le marin navigateur doit alors faire confiance à son expérience et à son vécu pour guider ses choix.



De plus, conformément au Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM), prendre la décision adéquate, c'est choisir la manœuvre appropriée qui correspond à la perception de la situation basée sur l'image mentale qui en découle.

Bien faire

C'est la mise en œuvre de la décision, le passage à l'action par l'exécution de la manœuvre choisie selon la pratique et les bons usages maritimes.

Du premier coup

Plusieurs situations qui obligent de manœuvrer n'accordent pas de deuxième chance; il est donc important de respecter rigoureusement la séquence du processus « BIEN PERCEVOIR - BIEN COMPRENDRE - BIEN DÉCIDER - BIEN FAIRE - DU PREMIER COUP ».

L'application de la Règle 8 du Règlement qui exige de « ...manœuvrer franchement et largement à temps... », permet au marin navigateur d'apprécier tôt et clairement le résultat de la manœuvre, ce qui lui accorde un délai suffisant pour apporter un correctif, s'il ya lieu.

En situation dynamique

Ce processus complexe se réalise pendant que le bateau est en mouvement et que les conditions physiques dans la zone de navigation sont changeantes; les autres bateaux en présence dans les environs sont aussi en mouvement dans des conditions, elles aussi, en évolution.

Seul ou en équipe

Le choix des manœuvres de navigation peut se réaliser par une personne seule. Dans ce cas, la pertinence de la décision découle de la qualité de la perception de cette seule personne. Le rattrapage d'une erreur de perception devient plus difficile lorsque le navigateur agit seul.

Toutefois, le navigateur, qui a développé l'habitude de travailler en synergie avec ses équipiers, améliore la qualité de sa perception et de sa compréhension de la situation de façon significative; la qualité de ses décisions est aussi nettement améliorée.

LES MEILLEURS SUJETS NE SONT PAS CEUX QUI NE FONT PAS D'ERREUR DE PERCEPTION, MAIS CEUX QUI CORRIGENT LES ERREURS COMMISES AVANT DE PROVOQUER L'ACCIDENT.

LA VEILLE VISUELLE ET AUDITIVE : LE POINT DE DÉPART DE LA PERCEPTION

Une perception erronée conduit souvent à l'erreur.

La Règle 5 - Veille - fait appel aux sens; elle est au cœur du Règlement, c'est la pierre angulaire sur laquelle s'appuient toutes les autres règles.

Tout navire doit en permanence assurer une veille visuelle et auditive appropriée, en utilisant également tous les moyens disponibles qui sont adaptés aux circonstances et conditions existantes, de manière à permettre une pleine appréciation de la situation et du risque d'abordage.

Cette règle s'applique à tout navire faisant route et dans toutes les conditions de visibilité.

Maintenir une veille en permanence constitue une obligation.

Le Règlement, qui ne peut prévoir toutes les situations, permet une grande liberté d'action au commandant du bateau; il fait beaucoup appel à son bon jugement et à sa compétence.

Ainsi, la Règle accorde à la personne aux commandes d'un bateau le pouvoir de décider et de déterminer :

1. Si le type de veille visuelle et auditive retenu est approprié;
2. Quels sont les moyens qui sont disponibles et qui sont adaptés aux circonstances;
3. L'état des conditions existantes ;
4. Si la veille pratiquée permet une pleine appréciation de la situation et du risque d'abordage

Un marin plaisancier doit comprendre les fondements de ces quatre exigences pour continuellement être en mesure d'en adapter la pratique aux caractéristiques de son bateau.

La veille visuelle peut être pratiquée en équipe; elle peut aussi être confiée spécifiquement à une personne, c'est la vigie qui se définit comme suit : guetteur qui surveille le plan d'eau et qui signale tout ce qui peut intéresser la navigation.

Le degré de difficulté à développer une perception de la situation varie selon les trois niveaux de visibilité suivants :

De jour, lorsque les navires sont en vue les uns des autres, le degré de difficulté de perception est normal pour un environnement marin, mais il est plus complexe que sur terre.

De nuit, lorsque les navires sont en vue les uns des autres, le degré de difficulté de perception est augmenté de façon significative. L'interprétation des feux de navigation des autres navires, des bouées et des phares, (parfois en présence d'un arrière-plan lumineux créé par des feux côtiers), en plus des données fournies par les équipements à bord, constitue une source d'information essentielle qui s'ajoute aux contraintes habituelles de la perception de jour.

De plus, la nuit, il est très difficile de percevoir tout objet flottant ou partiellement submergé présent sur la route du bateau et susceptible d'endommager la coque ou l'hélice.

Par visibilité réduite, par temps de brouillard, lorsque les navires ne sont plus en vue les uns des autres, le degré de difficulté de perception est extrêmement élevé. En absence de capacité visuelle, la perception est exclusivement alimentée par la veille auditive et par la lecture et l'interprétation des équipements de navigation.

De plus, en situation de visibilité réduite ou en situation d'urgence, un stress accru pourrait perturber le processus de décision, dégrader la qualité de la décision et ultimement mettre le bateau, les équipiers et les invités en péril.

CONCLUSION

Nous pouvons affirmer que la sécurité de la navigation exige que la personne aux commandes ainsi que les membres d'équipage maintiennent un haut niveau de vigilance en tout temps, ce qui est conforme aux pratiques et aux bons usages maritimes.

André Benoît

Conseiller soutien au contenu – Direction de la formation.

BOATING SAFETY: CONSTANT VIGILANCE...A MUST!

Text: André M. Benoit, Content support advisor, Training Service

The Collision Regulations (International Regulations for Preventing Collisions at Sea - COLREGS) are at the heart of boating safety. They contain the rules enabling commercial mariners and recreational boaters to eliminate at-risk situations. They apply to all types of vessels, from the biggest to the smallest, whether powered by sail, motor or even oars.

The Regulations were first drafted and approved in 1972 by the International Maritime Organization (IMO) to meet the demands of the merchant marine. It was not until 1990 that Canadian authorities decided that they should also apply to recreational boating. This meant using navigation practices in force for commercial vessels as guidelines to adapt the regulations to small craft, so as to qualify their application.

DECISION-MAKING AND EXECUTION PROCESS

To develop a skilled mastery of navigation techniques, it is important to:

Perceive clearly, have a good understanding, make a good decision, do the right thing the first time...in rapidly evolving situations, whether alone or in a team.

Boating safety is assured through the integration of three components:

1-The human:

The human being is at the heart of the management and decision-making process involved in operating a vessel.

Human beings can make mistakes; hence, the saying "to err is human".

Moreover, making a mistake is a key learning factor. We all know the expression "to learn from one's mistakes."

With every process that requires making a decision or choice comes the possibility of making a mistake.

One of the duties of marine navigators is not to make mistakes; however, the real challenge is to avoid having mistakes made lead to an accident.

2-The equipment:

Includes all navigational instruments and devices that are at the service of the navigator.

In a vessel's "human-machine" system", good communication can be established only to the extent that the interface with the "technological teammates" is controlled by an in-depth knowledge of each piece of equipment available.

3-Information:

The marine navigator at the vessel's controls processes a wide range of types of information and a number of messages: the information from technical systems, from the external environment, and the procedures and communication between crew members, not to mention radio information.

This information represents the foundation of the decision-making process.

The marine navigator's judgment is constantly being called upon because he necessarily uses all the human and technological means at his disposal to manage each of the following stages in the process:

Perceive clearly

This is the main challenge! A good perception of the situation is the starting point of the process to ensure navigation safety.

Misperception is highly likely to produce an inappropriate decision.

Knowledge of a situation and its evaluation are based on a process grounded in cognitive psychology, which makes it possible to acquire and process the information needed to make a decision, carry out the decision and monitor the consequences.

Have a good understanding

To understand is to give meaning to one's perception in so far as the latter accurately reflects reality.

To have a good understanding of the situation, that is to say, to have an accurate view of the state of the environment in which the craft is evolving in, is a critical step to being able to then make a decision.

Perception of the situation is translated into a mental image, allowing for the situation to be understood before making a decision.

Make a good decision

Difficulty making a decision stems from the fact that situations evolve rapidly, which does not always leave time to thoroughly analyze often ambiguous circumstances. The marine navigator must therefore trust his experience and acquired learning to guide his choices.

In addition, pursuant to the International Regulations for Preventing Collisions at Sea (COLREGS), making an adequate decision means choosing to take the action that is appropriate and that corresponds to the perception of the situation based on the resulting mental image.

Do the right thing...

Doing the right thing is to implement the decision that is, passing into action by performing the action chosen in accordance with good seamanship and practices.

...the first time

A number of situations requiring that an action be taken do not afford a second chance. Consequently, it is important to strictly adhere to the sequence of the decision-making process: "PERCEIVE CLEARLY, HAVE A GOOD UNDERSTANDING - MAKE A GOOD DECISION - DO THE RIGHT THING - THE FIRST TIME".

Application of Rule 8 of the Regulations that requires that any "...action [. . .] be positive, made in ample time...", enables the marine navigator to quickly and clearly assess the

consequences of an action, providing him with sufficient time to make any necessary corrections.

In rapidly evolving situations

This complex decision-making process is carried out when the vessel is under way and the physical conditions of the area of navigation are changing. Any other vessels present in the surrounding area are under way in changing conditions as well.

Alone or in a team

The choice of navigation manoeuvre can be made by one person only. In this case, just how pertinent the decision is depends on the quality of the person's perception. Compensating for an error in perception becomes more difficult when the navigator acts alone.

However, a navigator who has developed the habit of working in synergy with his crewmembers has a significantly better perception and understanding of the situation. This means that his decisions are also clearly better.

THE BEST SUBJECTS ARE NOT THOSE WHO DO NOT MAKE ANY ERRORS OF PERCEPTION, BUT THOSE WHO CORRECT ERRORS MADE BEFORE THEY RESULT IN AN ACCIDENT.

LOOK-OUT BY SIGHT AND HEARING: THE STARTING POINT OF PERCEPTION

An erroneous perception often leads to an error.

Rule 5 - Look-out - calls on the senses and is fundamental to the Regulation; it is the cornerstone on which all the other rules are founded.

Every vessel shall at all times maintain a proper look-out by sight and hearing as well as by all available means appropriate in the prevailing circumstances and conditions so as to make a full appraisal of the situation and of the risk of collision.

This rule applies to all vessels under way and in all visibility conditions.

A permanent look-out must be maintained.

The Regulations, which cannot foresee all situations, provides the master of the vessel with a great freedom of action, but calls heavily on his good judgment and competence.

Rule 5 thus entrusts the person at the vessel's controls with the power to decide and determine:

1. Whether the type of look-out by sight and hearing is appropriate;
2. What means are both available and adapted to the circumstances;
3. The state of existing conditions;
4. Whether the look-out being carried out provides a complete assessment of the situation and risk of collision.

In order for a recreational boater to always be able to adapt this

practice to the characteristics of his vessel, he must understand the underpinnings of the above four requirements.

A look-out by sight should be carried out as a team, but it can also be entrusted to one person. The position of look-out is defined as follows: a look-out monitors the water body and reports everything that could be pertinent to navigation.

A person's ability to perceive a situation varies, depending of the level of visibility. The three levels of visibility are:

Daytime, when vessels are in sight of one another, the degree of difficulty of perception is normal for a marine environment, but is more complex than it is on land.

Nighttime, when vessels are in sight of one another, the degree of difficulty of perception increases significantly. The interpretation of other vessels' navigation lights, buoys and beacons (sometimes in the presence of background light from shore lights), in addition to data supplied by the shipboard equipment, constitute an essential source of information that adds to the usual constraints of daytime perception.

In addition, at night, it is very difficult to perceive floating or partially submerged objects that are on the vessel's course and likely to damage the hull or propeller.

Reduced visibility, under conditions of fog, when vessels are no longer within sight of one another, the degree of difficulty of perception is extremely high. In the absence of visual capacity, perception is sourced solely from look-out by hearing and through the reading and interpretation of navigation equipment.

As well, in reduced-visibility or emergency situations, heightened stress may disrupt the decision-making process, lower the quality of the decision and ultimately place the vessel, her crewmembers and guests in peril.

CONCLUSION

We can thus affirm that navigation safety requires that the person at the controls, and the crewmembers, maintain a high level of vigilance at all times, in compliance with good seamanship and practices.

André M. Benoît

Content support advisor, Training Service



FORMATION DE CONDUCTEUR DE PETITS BÂTIMENTS (SVOP)

Une formation interne pour l'obtention du certificat de Conducteur de petits bâtiments (SVOP) sera rendue disponible au cours de l'année par la GCAC(Q) inc.

Cette formation sera éventuellement requise (obligatoire) pour tous les patrons d'embarcations communautaires, et recommandée pour tous les autres patrons.

Cette formation, homologuée par Transports Canada permettra au participant d'obtenir un certificat de SVOP de TC ainsi qu'un certificat de formation pour les mesures d'urgence FUM A3. La formation d'une durée de cinq (5) jours, sera éventuellement rendue obligatoire par TC pour les embarcations communautaires.

BESOIN D'INSTRUCTEURS

Afin de pouvoir donner cette formation à l'interne, la GCAC(Q) inc. a identifié un processus permettant de nous associer avec nos collègues de la GCAC-C&A.

Transports Canada exige que le matériel enseigné soit homologué par TC et donné par des instructeurs reconnus par TC.

Dans le cadre de cette homologation, nous devons, dans un premier temps, identifier ceux qui sont intéressés à devenir instructeurs pour le cours de Conducteur de petits bâtiments (SVOP)

Nous vous demandons donc de soumettre votre intérêt au directeur de la formation avec une attestation en ce sens de votre commandant d'unité, d'ici le 26 février 2016. Il est important de noter que le fait de soumettre votre candidature ne signifie pas que votre offre de service sera retenue.

Ceux qui sont déjà titulaires d'un certificat SVOP ou d'un brevet supérieur, ainsi que d'un certificat de formation en Mesures d'urgence en mer FUM A3 ou supérieur, devront faire parvenir une copie de ces certificats/brevets.

Un examen de votre dossier sera alors effectué. Les personnes sélectionnées

seront contactées et celles qui n'ont pas le certificat SVOP + FUM A3 seront conviés ce printemps pour une formation dont la date et le lieu

seront indiquées plus tard. La liste de candidat-instructeurs tiendra compte des besoins selon chaque zone.

Une fois cette étape franchie, les candidats-instructeurs seront conviés pour une formation d'instructeur qui sera donnée à une date ultérieure.



Pierre Lefebvre

Directeur du Service de la formation

DES NOUVELLES DU SERVICE DE LA FORMATION

La révision du programme de formation SAUVETEUR 1 a été complétée en janvier 2015, mais chaque cours nécessite une mise à jour régulière. Actuellement, c'est le cours de Carte #1 qui est en révision afin de tenir compte des irritants mentionnés.

Une carte a été préparée spécialement pour les besoins de la formation par le Service hydrographique du Canada (SHC). Les particularités de cette carte concernent sa localisation (elle reprend une portion du fleuve Saint-Laurent, entre le Saguenay et la Rive sud du fleuve) et ses dimensions (elle aura un format réduit de 18.5 pouces par 23.5 pouces (42 cm x 59 cm). Les exercices seront revus en conséquence.

De plus ce cours comportera une revue du Système de balisage canadien. Il reste à revoir également le module d'explications concernant la rédaction du rapport de mission et du rapport d'accident. Une fois la révision complétée, ce module sera donné dans la même plage horaire que le test d'évaluation des connaissances.

En rappel, nous tenons à vous informer que les nouveaux membres qui le désirent, peuvent soumettre une demande de vérification de leur dossier dans le cadre d'une analyse d'équivalences. Les équivalences peuvent en effet être accordées pour certains cours, dans pour le niveau SAUVETEUR 1 que pour le niveau SAUVETEUR 2. Chaque dossier est traité cas par cas.

La révision du programme de formation SAUVETEUR 2 est en cours depuis 2015. Les premiers cours disponibles sont Météo en contexte SAR, GPS en contexte SAR, Règlement sur les abordages. Le cours TECHNIQUES DE RECHERCHE a été revu récemment et remplace les anciens cours « Techniques de recherche » et « Notion d'OSC » dont la partie théorique a été unifiée en un seul cours.

TESTS D'ÉVALUATION SAUVETEUR 2

Un élément nouveau depuis 2016 est l'introduction d'un test d'évaluation de connaissances à la fin de chaque cours théorique. Ainsi, à la fin de chaque cours, une période de 15 minutes est réservée pour un test comportant 10 questions traitant de la matière qui a été enseignée. Les résultats sont conservés et accumulés.

Une fois toute la formation théorique et pratique complétée avec la mention « RÉUSSITE » pour chaque matière, le candidat pourra passer une entrevue finale. La réussite de cette entrevue finale permettra alors au candidat d'obtenir son certificat de SAUVETEUR 2.

Les membres ayant déjà suivi une formation de certains cours de SAUVETEUR 2 en 2015 recevront un test sur mesure afin d'évaluer leurs connaissances. Des détails suivront afin d'expliquer cet aspect spécial.

LE PROGRAMME SAUVETEUR 3 SERA EXAMINÉ EN 2017-2018

Rappel : Il existe un processus pour offrir un cours. Il faut également respecter le ratio participants /instructeur : le nombre de participants dans une classe ne devrait pas dépasser le ratio de 12 par instructeur pour les démonstrations pratiques et ne doit pas dépasser le ratio de 24 par instructeur pour les exposés didactiques et les séances d'enseignement audio-visuel.



Pierre Lefebvre
Directeur du Service de la formation

Pierre Lefebvre, reçoit une reconnaissance du président pour son implication exemplaire en formation.

« QUAND J'ÉTAIS JEUNE »

Lorsque j'étais jeune adulte je m'installais près des marinas et je rêvais au jour où je pourrais passer la barrière où était inscrit "accès interdit réservé aux membres"

J'ai réalisé assez rapidement que ce jour était loin d'arriver car seules les têtes grises avaient les moyens d'y avoir une place.

Alors j'ai pris la décision de m'installer à l'entrée du Yacht Club et ce, très tôt le matin, pour offrir mon aide à ces vieux loups de mer.

Ce fut un tel succès qu'au fil du temps les rôles se sont intervertis et finalement à ma grande surprise ce fut eux qui m'attendaient pour me réserver pour la journée.

Nous avons profité mutuellement, moi, de leurs connaissances et expériences eux de ma force, ma rapidité et mon dynamisme.

Grâce à ces plaisanciers d'expérience j'ai beaucoup appris et maintenant grâce à eux me voilà à mon tour expérimenté.

Aujourd'hui faisant partie de cette grande organisation qu'est la GCAC et à l'aube de mes 60 ans je prends conscience que le temps est arrivé pour moi de donner au suivant.

Lorsque je nous regarde, nous membres de la GCAC, avec toutes nos connaissances et toutes nos expériences, je constate que malgré tout et malheureusement nous vieillissons.

Saviez-vous que sur les 545 membres de la GCAC :

- 83 % ont plus de 40 ans
- 61 % ont plus de 50 ans
- 31 % ont plus de 60 ans
- 9 % ont plus de 70 ans
- 3 % ont plus de 80 ans

Et, seulement 17% ont moins de 40 ans. Nul besoin d'être statisticien pour comprendre qu'à ce rythme dans 10 ans :

85 % des membres auront plus de 50 ans. Alors selon vous, dans 10 ans, aurons-nous encore la capacité d'être une organisation de "Sauvetage" ?

Cela nous amène à la réflexion suivante : Ne serait-il pas temps pour nous les têtes grises de jouer un nouveau rôle et de donner à notre jeunesse la chance de s'insérer dans notre organisation et d'en garantir la pérennité.

En tant que membres et sauveteurs privilégiés faisant partie de la Garde côtière auxiliaire canadienne ne devons nous pas nous poser les questions suivantes :

Sommes-nous prêts à partager notre savoir ?

Sommes-nous prêts à accueillir cette jeunesse qui attend qu'on lui offre cette occasion d'apprendre le rôle de sauveteur ?

Sommes-nous prêts à relever ce défi et à donner un nouvel élan à notre organisation ?

Souhaitons-nous que notre organisation ait un avenir assuré ?

Marc Talbot
Membre GCAC

POURQUOI UN SAUVETEUR DE LA GCAC DOIT ÊTRE BIEN FORMÉ EN PREMIERS SOINS ?

1 - **Parce que sur l'eau il n'existe pas de Services préhospitaliers d'urgence.**

2 - Parce que le plaisancier dont l'intégrité physique est mise en danger s'attend à ce que le sauveteur de la GCAC saura faire le nécessaire.

PARCE QU'UN SAUVETEUR DE LA GCAC :

3 - Le plaisancier se doit d'être en mesure de sécuriser, de stabiliser, d'évacuer et de transporter une victime vers des soins avancés.

4 - Il se doit d'être en mesure d'affronter des situations dont la durée peut excéder trente(30) minutes.

5 - Il se doit d'être capable d'établir une communication médicale à distance, et être habilité à transmettre des informations permettant la continuité des soins.

6 - Il doit se préparer non pas seulement en fonction d'une simple probabilité statistique basée sur un nombre potentiel d'interventions en premiers soins. Il doit plutôt se former et s'entraîner de façon à ce que le moment venu, ses compétences fassent la différence sur la survie d'un plaisancier en danger.

7 - De plus, surtout, il ne doit jamais oublier qu'il représente une organisation dont le premier principe est :
" SAUVER 100% DES VIES "

En 2015 la direction de la formation a mis en place un comité de premiers soins formé d'experts dans le domaine et issus de la GCAC.

Ce comité a reçu le mandat du C.A de lui proposé une formation en premiers soins adaptée et faite sur mesure pour répondre aux besoins de la GCAC en mission SAR.

Le comité de premiers soins vous présente ici les grandes lignes de cette nouvelle formation qui a été proposée au conseil d'administration de la GCAC lors de la dernière Assemblée générale annuelle de la GCAC le 19 mars 2016.

Nb : Cette formation est toujours en attente de l'approbation du C.A.

Il s'agit d'une formation initiale d'une durée de 35 heures (2 fins de semaine)

Cette formation serait suivie dans les 6 mois par un exercice sur l'eau.

Par la suite, une fois l'an, le sauveteur recevrait une (1) journée de mise à jour suivie d'un exercice sur l'eau (cette mise à jour ferait office de recertification).

Dans une prochaine publication nous vous présenterons le contenu détaillé de cette formation.

Le Comité de Premiers Soins

UN BON SAUVETEUR SAR SE PERFECTIONNE CONTINUELLEMENT



La zone 03 s'active présentement pour les formations de niveau Sauveteur 2 et pratiques de premiers soins. Notre objectif est que tous les patrons d'embarcation ainsi que les membres aient atteint le niveau Sauveteur

2 d'ici le début de la prochaine saison de navigation.

L'évolution continue dans nos programmes de formation nous conduit aux meilleures pratiques de sauvetage. Pour cela, les membres n'hésitent pas à renouveler leurs connaissances théoriques et pratiques en SAR en participant aux nouvelles formations.

Merci à nos collègues de la Garde côtière qui collaborent avec nous dans le cadre de certains exercices.

Laurent de Ladurantaye effectue présentement des mises à jour pour les instructeurs de notre zone. Je souligne d'ailleurs son dévouement ainsi que celui de nos instructeurs pour les efforts, expertises et le temps qu'ils nous consacrent.

Instructeurs Sauveteur 1 et 2 : Hubert Desgagnés, Paul Boissinot, Christian Drolet, Roger Plante, Robert Bouchard, Pierre Plante, William Patrick Young, Réjean Germain, Patrick Gagné.

Instructeurs Premiers soins : Marc Talbot, Luc Sergerie, Paul Boissinot.

Instructeur « Intro à l'organisation » : Lynn Lecours, Claude Fortin.

Je profite également de cet article pour remercier mes confrères des autres zones et ce, à tous les niveaux pour leur aide et assistance.

Merci à notre directeur de zone, Claude Fortin ainsi qu'aux commandants de nos unités qui m'épaulent continuellement dans mes tâches de planification pour les formations.

Patrick Gagné

Adjoint à la formation, zone 03

** Il faut noter que Patrick Gagné, adjoint à la formation de la zone 03 a reçu une reconnaissance pour son implication GISAR lors de l'AGA du 19 mars 2016.*

NOUVELLES DU DIRECTEUR DE LA ZONE 03 – QUÉBEC-CENTRE, MONSIEUR CLAUDE FORTIN

Préparé par l'adjoint aux communications Jean-Paquin –
Extrait de la réunion de l'unité 04 du 24 mai.



La participation de l'unité de Québec au Salon expert de chasse, pêche, camping et bateau de Québec 2016 a été une réussite. Un article a été consacré à ce sujet.

Suivi des membres de l'unité :

- Nous souhaitons la bienvenue à trois nouveaux membres : Laurent Catrou, André Roy et Manon Steben.
- Cinq membres ont terminé leur période de probation. Il s'agit d'André Audet, de Marc-André Leblanc, de Guylaine Lecours, d'Éric Paradis et de Pierre-Adrien Pluvinaige.
- Charles Fortin, Guylaine Lecours, Lynn Lecours et Marc-André Leblanc ont reçu leur certificat de sauveteur I.
- Quelques membres devront compléter leur formation en suivant le nouveau cours « Introduction à l'organisation ».
- Certifications : Paul Boissinot, SVOP, FUM-A3, Christian Drolet, SVOP, FUM-A3 (2008 et 2016)
- Paul Boissinot a été accrédité comme instructeur de la Croix-Rouge.
- Éric Paradis a été nommé comme adjoint en prévention.
- Une reconnaissance a été donnée à Patrick Gagné, adjoint en formation, pour son travail exceptionnel à l'AGA.

Félicitations à toutes ces personnes !

Un rapport d'auto-évaluation, en fonction des règles d'adhésion et d'administration de l'unité, a été modifié pour simplifier le travail administratif. Chaque année, il devra être rempli au plus tard, le 31 octobre et remis au commandant de l'unité.

Un bateau SAR, l'Auxiliaire 1232, sera à Québec, au cours du mois de juin et au début du mois de juillet pour offrir des formations « Sauveteur II pratique ». Les propriétaires de BSA seront priorisés.

Les membres équipiers disponibles pourront ouvrir un PDD avec les membres de l'unité de Montmorency sur la nouvelle embarcation, l'Auxiliaire 1284. Certaines règles s'appliqueront.

Le crédit d'impôt pour volontaire en recherche et sauvetage est accessible selon certaines règles administratives. Nous vous invitons à consulter GISAR pour un complément d'information.

Différents locaux seront disponibles pour des réunions ou de la formation dans la région de Québec notamment à l'Aquarium, dans les marinas, à la réserve navale, à la citadelle ainsi que dans des immeubles appartenant à la Ville de Québec

NOMINATION DE GUYLAINE LECOURS AU POSTE DE COMMANDANTE PAR INTÉRIM

C'est avec grand plaisir que j'annonce la nomination de Guylaine Lecours au poste de commandante par intérim de l'unité 04. Guylaine occupera le poste jusqu'à la réunion générale annuelle de l'unité qui se tiendra au mois d'octobre prochain.

Guylaine travaille dans les services financiers depuis environ 28 ans, dont les 15 dernières années comme directrice des assurances pour le Groupe Investors. Elle travaille actuellement avec 125 conseillers financiers. Son rôle consiste à détecter le meilleur de chacun, ses forces et ses faiblesses, et à les amener à aller plus loin pour atteindre ainsi ses objectifs.

Guylaine s'intéresse beaucoup à tout ce qui concerne la sécurité et les bonnes habitudes de vie. En termes d'engagement communautaire, elle assume déjà des responsabilités à titre de bénévole avec différents organismes comme l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDQP), MIRA et les 24h de Tremblant. Elle se considère privilégiée d'être en santé et d'avoir tout ce qu'il faut pour réussir dans la vie alors que d'autres sont moins chanceux.

Son goût pour les activités nautiques s'est développé dans l'adolescence alors qu'elle fréquentait les camps de vacances où elle y a appris les rudiments de la voile.

Guylaine est membre de l'unité 04 Québec depuis le mois de mars 2015. Elle a toujours manifesté énormément d'enthousiasme, de disponibilité et de professionnalisme. La qualité de son engagement ne fait aucun doute. Elle a immédiatement eu le goût d'aller plus loin et surtout de servir davantage. La GCAC rejoint tout ce qui est important pour elle : les activités nautiques, l'aventure, la sécurité, avant toute chose, ainsi que servir les plaisanciers.

Je suis convaincu qu'elle pourra s'acquitter de ses nouvelles tâches et responsabilités avec tout le professionnalisme qu'on lui connaît. Je remercie Guylaine d'avoir accepté ce nouveau défi et je lui souhaite la meilleure des chances dans ces nouvelles fonctions. Au nom de l'unité, je lui assure de notre entière collaboration et soutien.

Claude Fortin

Directeur de la zone 03 - Québec-centre

SERVICE DES COMMUNICATIONS LOUIS ARSENAULT, ADJOINT DE LA ZONE 02 NOUS INFORME

La réunion de printemps de la zone 02 s'est tenue à Rimouski le 5 juin 2016.



Première rangée, de gauche à droite; Gérald Bourdages, commandant, unité de Gaspé; Robert Leblanc, directeur, zone 02; Ted Savage, directeur des communications, GCAC(Q) et commandant de l'unité de Rimouski; Louis Arsenault, adjoint, communications, zone 02. Deuxième rangée; Gaston Ledeuil, adjoint, ressources-humaines, zone 02, Steven Grant, commandant, unité de Matane, Jean-Louis Labrie, commandant, unité de Sainte-Anne-des-Monts, Jacques Mercier, membre de l'unité de Rivière-du-Loup.

Les commandants des unités de Rimouski, Rivière-du-Loup, Matane, Sainte-Anne-des-Monts Gaspé et Carleton, de même que les adjoints des Ressources-Humaines et des communications étaient présents sous la direction du directeur de la zone Robert Leblanc.

A l'ordre du jour, divers sujets d'intérêt général ont fait l'objet de discussions dont la nouvelle politique des Ressources Humaines la formation et la formation estivale dans la zone. Parmi les autres sujets abordés, la création récente d'un comité de gouvernance, d'éthique et de déontologie.

Les rapports des commandants présents font état de certaines difficultés dans le recrutement et la motivation de nos membres face à l'acceptation de nouvelles responsabilités. On compte sur l'aide des R-H pour évaluer le potentiel et le niveau d'intérêt de chacun des membres afin de dynamiser le mouvement.

Louis Arsenault

Adjoint aux communications, zone 02

NOUVELLES DE L'ADJOINT AUX COMMUNICATIONS DE LA ZONE 03

La nouvelle année a débuté avec plusieurs activités dont la planification et la coordination du Salon expert chasse, pêche, camping et bateau de Québec et de celui de Trois-Rivières. Ces salons ont été une réussite. Quelques statistiques sur le Salon de Québec : 49 % des visiteurs habitent la ville de Québec; la moyenne d'âge est de 41 ans; les visiteurs passent en moyenne plus de trois heures. En 2016, des dizaines de milliers de visiteurs ont franchi les tourniquets, ce qui en fait une activité qui permet de faire connaître la GCAC dans la région de Québec.



Pour une seconde année, nous serons présents à la fin de semaine du lancement du programme d'été de l'Aquarium de Québec. Cette activité que nous réalisons avec le Bobbie, nous rapproche des familles riveraines de la région de Québec. Elle aide à faire connaître la GCAC et les différentes règles de sécurité de la navigation nautique auprès de cette clientèle.

Chaque commandant d'unité prépare actuellement sa planification des activités estivales. Vous serez informés lors de la réunion d'arrimage.

Il y aura beaucoup de bateaux sur l'eau à Québec durant la période 2 au 13 juillet pour la Transat Québec Saint-Malo. L'unité de Québec sera présente aux activités ainsi qu'à la course Femina qui se tiendra le samedi 9 juillet. Le départ de la Transat aura lieu le 10 juillet.

Cette année, la Semaine de la sécurité nautique a eu lieu du 21 au 27 mai. Vous trouverez sur le site du Conseil canadien de la sécurité nautique, des documents types pour préparer un communiqué pour les plaisanciers de votre région.

Site : <http://csbc.ca/fr/campagnes-de-securite/semaine-nautique-de-securite/aperçu>

Si vous avez des projets, n'hésitez pas à communiquer avec votre adjoint en communication.

Jean Paquin

Adjoint aux communications, zone 03

L'ADJOINT AUX COMMUNICATIONS DE LA ZONE 03 – JEAN PAQUIN NOUS INFORME

Texte Jean Paquin, adjoint aux communications – zone 03.

Le Salon du Bateau de Québec est une activité de communication qui permet à notre organisation de se faire connaître du public. Elle nous permet également de rehausser notre visibilité dans la région de Québec.

Cette année, le Salon Expert Chasse, Pêche et Camping et le Salon du Bateau de Québec avait lieu du 10 au 13 mars, au Centre de foires d'ExpoCité. Ce fut un franc succès. Des dizaines de milliers de visiteurs ont franchi les tourniquets et ont passé des heures de pur plaisir.

Pour une deuxième année consécutive, nous avons en démonstration sur un site de choix, un bateau SAR l'Auxiliaire 1228, avec son équipement, une table avec tous les accessoires de sécurité tels qu'une veste de flottaison, une fusée, etc. De plus, des vidéos SAR jouaient en boucle sur un écran de cinéma maison. Les membres de l'unité de Québec et de l'unité de Montmorency ont participé avec dynamisme à l'événement.

Comme vous le savez, cette activité de communication demande une planification et une coordination pour en faire une réussite. À cet effet, nous voudrions remercier tous les membres des deux unités qui ont participé à la préparation, au montage et à la tenue du kiosque particulièrement :

- **de l'unité de Québec** : Yvan Blanchet, Lynn Lecours, Guylaine Lecours, Patrick Gagné, Sébastien Le Galle, Paul Boissinot, David Chouinard, Claude Fortin, André Audet, Pierre-Adrien Pluvinage, Éric Paradis
- **de l'unité de Montmorency** : Jacques Blackburn, Marc Villeneuve, Paul Chabot, Marc-André Leblanc, Danny Laverdière, Denis Trépanier, Hélène Diotte, Marc-André Leblanc, Louis Bourdages.

Nous voulons également chaleureusement remercier :

- Jocelyn Coulterman pour son professionnalisme dans la préparation du matériel et dans le montage et démontage du kiosque.
- Anita Pedneault, la responsable des Ressources Humaines pour la zone de Québec, qui, malgré les distances qui séparent Québec de l'Isle-aux-Coudres a réussi à rencontrer des nouvelles recrues potentielles.
- Les commandants des deux unités avec leur équipe pour leur travail de planification et de suivi de la cédule.
- Enfin l'équipe d'administrateurs du Salon du Bateau de Québec qui a permis le succès de cette activité.

Jean Paquin

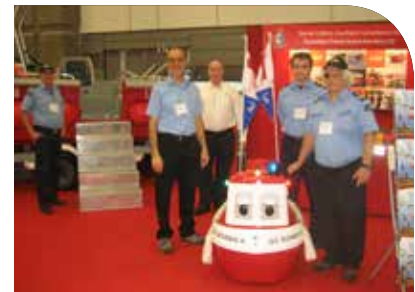
Adjoint aux communications – zone 03



Les membres s'affairent à préparer leur emplacement... De gauche à droite en premier plan : Sébastien Le Galle unité 04, Guylaine Lecours, unité 04, Yvon Blanchet (de dos) unité 04 – au second plan : des membres de l'unité de Québec et Montmorency.



Les membres sont presque prêts à recevoir les visiteurs... De gauche à droite : Paul Chabot, unité 29, Yvan Blanchet, unité 04, Jacques Blackburn, unité 28, Sébastien Le Galle, unité 04.



Les membres s'apprentent à faire la vérification de Bobbie. De gauche à droite : Jacques Blackburn, unité 28, Paul Chabot, unité 28, Yvan Blanchet, unité 04, Sébastien Le Galle, unité 04, Jean Paquin unité 04.



Comme à l'habitude, Bobbie, notre mascotte, attire les petits et les grands... Bobbie s'est fait plusieurs amis lors de cette activité... Jacques Blackburn de l'unité 28 qui est aux commandes de Bobbie va à la rencontre de la petite fille et du petit garçon... Quelle découverte !



Jack, mascotte du Salon Expert Chasse, Pêche et Camping du Salon du Bateau de Québec, accompagne la petite amie de Bobbie et ils découvrent ensemble la lumière bleue de sécurité sur Bobbie...



Et c'est la fin de cette belle activité. Le démontage du kiosque a été effectué et le bateau SAR de la GCAC est prêt à sortir du Salon Expert Chasse, Pêche et Camping du Salon du Bateau de Québec. Les personnes qui ont contribué au démontage sont : Patrick Gagné, Jean Paquin, Claude Fortin, Éric Paradis, Yvan Blanchet, Jocelyn Coulterman, Paul Boissinot et Jacques Blackburn...

MALIKA LATRECHE ADJOINTE AUX COMMUNICATIONS ET INSTRUCTEUR EN PREMIERS SOINS

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les membres pour leur temps ainsi que pour leur dévouement à la Garde côtière auxiliaire canadienne et sans vous, elle n'existerait pas.

Pour ceux qui ont passé leur fin de semaine en classe avec moi, vous le savez déjà, je suis instructeur en premiers soins et j'adore ce volet.

Je suis arrivée au Canada en 1996, j'ai suivi mon premier cours de secourisme en 1997 et depuis, j'ai décidé de poursuivre dans la même similitude jusqu'à devenir formatrice pour la Croix rouge canadienne, premier répondant, par la suite j'ai travaillé pour mon propre compte et enfin pour la GCAC.

Je suis berbère, d'origine algérienne, je viens de la mer où j'ai grandi et quitté par choix. Et oui, je ne suis pas française..!!

Je suis enseignante de français au secondaire, la pédagogie en fait partie depuis déjà 22 ans, mais cela ne m'a pas empêchée de m'inscrire à l'université en arrivant à Montréal pour apprendre sur le système scolaire québécois, afin de me faire une vision sur l'enseignement et sur nos jeunes. Déjà professeur ressources, membre du Conseil de Parents et Enseignants et membre à d'autres comités.

Je dispose d'un diplôme universitaire en enseignement du français et un autre en éducation physique avec une spécialité en techniques de nage.

Côté navigation, aucune expérience sauf la pratique de la planche à voile qui fait partie du passé. Par contre, je fais des progrès sur le bateau, je m'améliore de plus en plus tout en m'amusant avec tous mes coéquipiers qui sont très gentils et professionnels.

Mon ambition dans la GCAC est de promouvoir le service comme bénévole qui sauve des vies, de sensibiliser au maximum des personnes en premiers soins et participer à la transformation graduelle du cours toujours en premiers soins afin de rehausser l'image de la GCAC quant à nos interventions dans des situations SAR.



Je suis dans l'organisation depuis mars 2014, je donne des cours le plus souvent que je peux, je suis conseillère en prévention, je suis actuellement adjointe aux communications que je savoure avec délicatesse puisque j'adore écrire et je suis sur une équipe d'urgence 24/7 avec la belle unité, la 43. Auparavant, j'étais dans l'unité 56.

Voilà, j'ai fait le tour, je souhaite à tous une belle saison d'été et au plaisir de vous revoir dans mes cours ou sur mon passage dans vos unités.

PS: Si vous avez des questions ou articles pour le Dauphin ou journaux ou projets médias, voici mon courriel: premiers-soins-rcr@latreche.ca

Malika Latreche

Adjointe aux communications zone 05 et instructeur en premiers soins

PRÉVENTION : VOS CARTES MARINES SONT-ELLES À JOUR?

Voilà une question qui vaut la peine de se poser avant le début de la saison de navigation. Tout comme on vérifie ses équipements de sécurité pour s'assurer qu'ils soient en bon état, aussi bien consacrer un peu de temps à vérifier notre porte-folio de cartes ainsi qu'à leur version électronique.

Le Service hydrographique du Canada (SHC) maintient à jour en continu ses produits en émettant des Avis aux navigateurs (www.notmar.gc.ca) qui servent à corriger les cartes marines et les Instructions nautiques. Pour l'année

2015, plus de 600 plans ont été analysés menant à l'émission de 323 corrections pour l'ensemble des cartes marines de la région du Québec.

La Garde côtière auxiliaire canadienne-Région du Québec collabore depuis maintenant 6 ans avec le SHC dans le cadre du programme des visites de courtoisie des cartes marines. Le programme vise à sensibiliser les plaisanciers à l'utilisation des cartes marines à jour et aussi les systèmes d'information sur les niveaux d'eau mis à leur disposition (www.niveauxdeau.gc.ca). Quant aux cartes électroniques du SHC, un nouveau portail mis en place cette année permet d'enregistrer les cartes et de recevoir les mises à jour en ligne.

L'an dernier, ce sont 121 valeureux et dévoués bénévoles de la GCAC qui ont remplis 571 formulaires soit 65% de tous les formulaires reçus (total de 877). Cette information nous permet de dresser un portrait réaliste des habitudes des plaisanciers rencontrés. Nous savons, grâce à cette information, que 47% des

plaisanciers naviguent encore sans aucune carte. On constate aussi une tendance évidente de l'utilisation du GPS ou des lecteurs de cartes électroniques avec 71% de plaisanciers.



Le SHC apprécie grandement la collaboration établie avec la GCAC et les efforts de ses membres bénévoles. Bonne saison à vous toutes et tous.

P.S. Article à lire dans le Québec Yachting <http://www.quebecyachting.ca/2016/conseils-et-chroniques/securete-sur-leau/vos-cartes-sont-elles-a-jour-pour-la-nouvelle-saison-de-navigation/>

Robert Dorais

Service hydrographique du Canada
www.cartes.gc.ca
shcinfo@dfo-mpo.gc.ca



LES NOUVEAUX CONSEILLERS EN PRÉVENTION

Bravo à cette équipe de nouveaux conseillers qui ont consommé, un vendredi soir et un samedi de 08h30 à 17h00 les 27 et 28 mai, en classe. De plus, la journée de dimanche, le 29 mai, moitié sous de bonnes averse, ces membres avaient à vérifier leurs nouvelles connaissances en faisant, au club nautique de Longueuil, de vraies vérifications de courtoisie auprès de vrais plaisanciers, le tout, sous la surveillance de monsieur Jean Tellier, formateur de Transports Canada, qui était assisté de conseillers seniors tels que Louise Laramée, Lyne Soulard, Patrick Langlois, Martin Bergeron.



Les nouveaux conseillers en prévention :

Guy Brière

Directeur du Service de la prévention

ZONE 04

Bouley, Alexandre 04-22-2571
Dumas, Michel 04-16-2523
Cospain, Vincent 04-06-2467
Laflamme, Sylvie 04-16-2433
Neville, Peter 04-33-2219
Gagné, Benoît 04-03-2458
Provençal, Jacques 04-22-2507
Leclerc, Marc 04-50-2356

ZONE 05

Grasso Guillermo 05-08-2413
Bourdages, Benoît 05-09-2477
Gagnon, Jean-Pierre 05-09-2569
Joubert, Jacques 05-43-2298
Côté, Gilles 05-43-2475
D'Allaire, Suzanne 05-09-247

ÉRIC PARADIS NOMMÉ ADJOINT EN PRÉVENTON POUR LA ZONE 03

Nous désirons souhaiter la bienvenue à Éric Paradis à titre d'adjoint à la prévention de l'unité 04 de la zone 03 Québec.

Éric travaille comme conseiller financier et planificateur financier au Groupe Investors depuis 1992. Il est membre de la Garde côtière auxiliaire depuis un an. Il a suivi son cours de secourisme avec la GCAC au printemps dernier et il a participé à diverses activités reliées à la prévention au Parc Nautique Lévy et lors de l'Interzone de 2015.



Son intérêt pour la prévention ne date pas d'hier. Depuis 1988, il travaillait aux services incendies de sa région. Il a terminé en 2014 comme directeur des services incendies. Il détient un diplôme d'officier 2, ce qui lui permet de gérer les services incendies d'une grande ville. Éric a également été impliqué dans la formation d'un comité de la protection du voisinage avec la Sûreté du Québec. Son implication dans la prévention de la criminalité dans sa région lui a prévalu une reconnaissance de l'UNESCO.

En tant que nouvel adjoint à la prévention de l'unité 04 de la zone 03 Québec, Éric veut travailler en collaboration avec tous les commandants de chaque zone. Il souhaite avoir des conseillers en prévention dans chaque unité qu'il aura à superviser. Selon Éric, il faut augmenter la sécurité sur nos plans d'eau notamment en augmentant le nombre de blitz de visites de courtoisie chez les plaisanciers.

Jean Paquin

Adjoint aux communications – zone 03

INFORMATIONS SUR LES GILETS DE SAUVETAGE

(Extrait d'un texte de Transports Canada préparé par Malika Latreche, adjointe aux communications – zone 05)

Bien trop souvent, ceux qui se noient ne portent pas de gilet de sauvetage ou ne le portent pas de la bonne façon. Les gilets de sauvetage sont conçus pour maintenir la tête de la personne hors de l'eau et l'aider à rester dans une position adéquate pour respirer. Les gilets de sauvetage sont offerts en différentes tailles. Vous devez posséder des gilets de sauvetage approuvés par Transports Canada, de la bonne taille pour chaque personne embarquée. Pour les enfants de moins de 9 kg (20 livres) et les personnes dont le tour de poitrine dépasse 140 cm (56 pouces), utilisez le gilet de sauvetage qui s'ajuste le mieux.

En juin 2007, une nouvelle norme sur les gilets de sauvetage a été adoptée. La nouvelle norme ajoute trois nouveaux types de gilets de sauvetage à ceux à matériau insubmersible que l'on connaît déjà. Ces types, plus diversifiés, sont un gilet gonflable, un gilet hybride (combinaison de gilet à matériau insubmersible et de gilet gonflable) et un gilet qui fournit de la protection thermique.

Vous êtes responsable de vérifier que vos gilets de sauvetage offrent la protection requise pour vos passagers. Lorsque vous achetez un gilet de sauvetage, vérifiez toujours l'étiquette ou l'estampille pour vous assurer qu'il s'agit bien d'un gilet de sauvetage et non d'un vêtement de flottaison individuel (VFI) et qu'il est approuvé par Transports Canada.

ENTRETIEN ET VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DES GILETS DE SAUVETAGE

Pour que les gilets de sauvetage fonctionnent bien, ils doivent être maintenus en bon état. Vous devez inspecter chaque gilet régulièrement pour vérifier qu'il n'y a pas de dommages au revêtement extérieur et aux coutures, de moisissures, de fuites,

de sangles non sécuritaires ni de durcissement du rembourrage. Utilisez seulement des solutions de savon doux pour le nettoyage. L'utilisation de solvants à base de pétrole, comme l'essence ou de détergents forts pour enlever les taches peut endommager les gilets de sauvetage et leur faire perdre leur flottabilité. Pour cette raison, vous devez être prudent et éviter que les gilets de sauvetage n'entrent en contact avec de l'essence, du pétrole ou de la graisse en tout temps.

Les gilets gonflables et les gilets hybrides exigent des soins particuliers pour que leurs cartouches demeurent efficaces. Lisez et respectez les instructions du fabricant et remplacez les cartouches avant leur date d'expiration.

MANIPULATION ET ENTREPOSAGE DES GILETS DE SAUVETAGE

Pour prévenir la moisissure, vous devez toujours sécher à l'air les gilets de sauvetage avant de les ranger. Évitez à tout prix de faire sécher un gilet de sauvetage sur un radiateur ou sur toute autre source de chaleur directe, et ne les entreposez pas s'ils sont encore humides. Lorsque qu'ils ne sont pas utilisés, entreposez les gilets de sauvetage à bord du bâtiment, à l'abri du soleil, dans un endroit facilement accessible, sec et bien ventilé. Les gilets de sauvetage ne doivent pas être piétinés ni utilisés comme coussins pour les genoux ou pour s'asseoir. Les objets lourds déposés sur un gilet de sauvetage peuvent endommager le matériau de flottabilité interne.

CONSEILS CONCERNANT LES GILETS DE SAUVETAGE

Il est recommandé de marquer individuellement tous les gilets de sauvetage et de tenir un dossier à jour indiquant la date d'achat. Cette précaution facilitera la planification du remplacement. Le marquage ne doit pas endommager les gilets de sauvetage; servez-vous d'étiquettes mobiles ou écrivez sur l'étiquette du gilet, en prenant soin de ne pas rendre les renseignements sur l'étiquette illisibles.

DIFFÉRENCES ENTRE UN GILET DE SAUVETAGE ET UN VFI

Pour pouvoir se conformer à la loi et prendre des décisions éclairées sur la sécurité, il est utile de distinguer un gilet de sauvetage d'un vêtement de flottaison individuel (VFI).

Seuls les gilets de sauvetage répondent aux exigences applicables à l'équipement de sauvetage à bord des bâtiments commerciaux (sauf pour les embarcations à propulsion manuelle). Cette exigence s'explique par le fait que les gilets de sauvetage que vous devez enfilez avant d'abandonner un bâtiment ou lorsqu'il y a un risque évident de chute à l'eau présentent deux avantages marqués sur la plupart des VFI. Ils flottent davantage et tiennent mieux la bouche hors de l'eau. C'est pour ces raisons que les gilets de sauvetage peuvent être encombrants, difficiles à porter en tout temps, bien que les nouveaux modèles sont plus confortables.

Les VFI par contre sont, en général, plus confortables et peuvent dans certains cas être portés en tout temps – même lorsque vous travaillez, ce qui assure une protection additionnelle lorsqu'une personne tombe à l'eau. Cette protection additionnelle est particulièrement importante quand vous naviguez seul ou en eaux froides parce que l'immersion en eaux froide réduit la période pendant laquelle vous pouvez maintenir votre tête hors de l'eau sans dispositif de flottaison.

Vous trouverez sur le site Web intitulé Camp de survie en eau froide, à l'adresse URL www.coldwaterbootcamp.com/french/index.html, des comptes rendus (en anglais) de personnes qui racontent les difficultés qu'elles ont eues à demeurer en surface dans l'eau froide sans gilet de sauvetage.

Pour une plus grande sécurité, envisagez la possibilité d'être équipé à la fois d'un gilet de sauvetage et d'un VFI et de porter votre VFI en tout temps. Souvenez-vous toutefois que les VFI à flottabilité inhérente ont été conçus pour les personnes de taille moyenne et peuvent ne pas suffire à maintenir à flot une personne en habit de travail, surtout si elle porte une ceinture d'outils ou d'autres équipements. Dans ce cas, vous pourriez penser à porter un VFI gonflable puisque leur flottabilité est souvent équivalente à celle des gilets de sauvetage pour petits bâtiments (100 Newtons).

Malika Latreche

Adjointe aux communications – zone 05 et instructeur en premiers soins.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 MARS 2016 - ACCUEIL



L'assemblée générale annuelle s'est tenue à l'Hôtel de la Rive Sorel-Tracy.

Les membres invités à cette assemblée de la GCAC et les invités d'honneur étaient reçus à l'entrée par Claudette Petitpas et Jacques Provençal de l'unité 22 qui informaient les personnes et les dirigeaient.



À l'inscription, madame Sylvie Breault, conjointe du directeur de la GCAC, madame Pierrette Roger conjointe de monsieur Marc Lestage, secrétaire, et Jocelyn Coulterman, officier d'opérations ont fourni un service rapide et courtois et ce, avec un sourire...

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE, MONSIEUR MICHEL DENIS



Bonjour à tous!

Premièrement, je tiens à remercier toutes les personnes présentes dans cette salle de vous être déplacées en si grand nombre pour assister à cette assemblée générale.

J'aimerais aussi donner un compte rendu des développements, des changements et des principales choses mises en place.

Au niveau des communications, vous étiez nombreux à manifester le désir d'être informés davantage au sujet des changements présents et futurs au sein de l'organisation.

Suite à mon élection, j'ai demandé au service des communications de vous informer à l'aide du Livre de bord et dans une capsule « Savez-vous que » tout ce qui a trait aux règlements, à la politique, à la procédure et aux faits d'actualité.

Rappelez-vous que vous êtes tous invités à contacter au besoin la secrétaire de l'organisation afin de proposer des projets qui vous tiennent à cœur.

En ce qui concerne les courriels, j'ai demandé à ce qu'une politique soit élaborée afin d'éviter les trop nombreux malentendus. Exemple, une question doit être adressée à une seule personne qui est visée et uniquement à elle et seule la réponse pourrait-être communiquée à plusieurs personnes.

Au niveau des signatures, j'ai demandé à ce qu'elles soient uniformisées et que le logo de la GCAC soit aussi utilisé avec respect.

Tous ces aspects ont été publiés dans le Livre de bord ou prochainement.

Le deuxième point que je vous ai promis repose sur les formations et je me suis donné la directive de les améliorer et de les moderniser. Pour se faire, j'ai pris action pour que nos instructeurs soient certifiés par Transports Canada afin de former des patrons d'embarcations corporatives,

ce qui conduit à l'obtention d'un brevet de capitaine d'embarcation commerciale avec passagers. Nul besoin de vous dire que ce brevet permettrait à nos membres de postuler pour un emploi de capitaine.

De plus, une formation pour les officiers (commandants et directeurs de zone) fut développée pour permettre une meilleure gestion et compréhension de leurs rôles dans une unité ou dans une zone.

Nous connaissons tous le Guide de référence qui contient tous les objectifs à atteindre, mais n'explique pas la façon de faire et c'est ce à quoi la nouvelle formation va servir, c'est-à-dire, expliquer la démarche à suivre pour réaliser ces buts.

Suite au retrait des planches dorsales des embarcations, le service de formation fut mandaté à élaborer une nouvelle formation qui se situera entre le niveau avancé en mer et celui de l'élémentaire en mer et sans être nécessairement un cours basé sur les points à aborder en cours avancé en mer. Cette formation a pour but de transborder les blessés à l'aide d'une planche adéquate.

Dorénavant, pour les nouveaux membres, il ne serait plus nécessaire d'avoir leur certificat de radio VHF afin de pouvoir suivre la formation de sauveteur 1. Les membres auront 1 an pour présenter leur certificat radio VHF. Ce changement important donne accès à ces formations disponibles seulement avant la période estivale. Le but dans tout ça est de donner accès à tous les nouveaux membres à nos formations afin qu'ils soient opérationnels le plus rapidement que possible.

Pour ce qui est des ressources humaines, j'ai mandaté ce service à revoir sa politique et le code d'éthique afin de responsabiliser le Conseil d'Administration pour que celui-ci informe régulièrement les membres sur tous les aspects de l'organisation. De plus, tous les formulaires d'adhésion ont été revus afin d'inclure un responsable des RH lors du recrutement.

L'évaluation annuelle de nos membres sera à partir de maintenant une auto évaluation qui allégerait le travail du commandant de l'unité.

Les membres sauront qu'il existe un service des RH pour y avoir recours ou pour une intervention quelconque afin de régler des situations de conflit ou délicates entre eux ou avec leur supérieur.

Au niveau de la prévention, une procédure a été mise en place pour mieux sécuriser Bobby lors de son transport et de son utilisation lors de ses activités.

Un comité salon nautique sera formé afin d'axer nos efforts sur le recrutement lors de ses événements et ce comité regroupera les communications, les RH et la prévention.

Pour les opérations, le nouveau système «Rover» est offert à toutes les unités corporatives, ce qui permettra à MRSC de transmettre les missions aux membres des unités sans avoir recours à une personne responsable assignée aux appels.

Suite à la réception d'une mission sur leur téléphone cellulaire, les membres disponibles qui répondront à cet appel seront informés des coéquipiers qui eux aussi ont répondu à cet appel et sauront en combien de temps ils arriveront au bateau. Ce système arrêtera d'émettre un signal d'alarme aussitôt que 3 membres seront arrivés au bateau.

En terminant, je vous informe que dernièrement, nous avons créé la zone 06 qui regroupera éventuellement 14 unités dans le Nunavik. Dès cette année, 5 ou 6 unités seront opérationnelles et composées d'Inuits. Nous avons profité du budget alloué pour traduire tous les documents de l'organisation dans les 2 langues officielles.

Je vous souhaite à tous une excellente assemblée et je laisse la parole aux directeurs de service.

Michel Denis
Président

SPEECH OF THE PRESIDENT OF THE CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY, MICHEL DENIS

Greetings everyone!

First, I would like to thank everyone present for joining us today, with such a large turnout, for this General Meeting.

I would also like to provide you with an account of the developments and changes that have occurred, as well as the key elements put in place.

With respect to communications, many of you indicated that you would like to be kept better informed of current and future changes within the organization.

After I was elected, I asked the Communications Service to inform you, through the Logbook and in the "Savez-vous que" (Did you know that) capsule, of everything having to do with regulations and by-laws, policies and procedures, as well as the latest news.

Also, please remember that you are invited to contact the Auxiliary's secretary should you wish to propose any projects that are important to you.

Regarding emails, I asked that a policy be developed to help prevent the many misunderstandings. For example, a question must now be addressed to the one person concerned alone and no one else; only the response may be communicated to a number of persons.

With respect to signatures, I asked that they be standardized and that any use of the CCGA logo be done so in a respectful manner.

All of these topics have been or will soon be published in the Logbook.

The second point that I promised you that I would address concerns training. Having chosen to take steps to modernize and improve training, I succeeded in arranging to have our instructors certified by Transport Canada in order to train coxswains of corporate vessels, which leads to the obtainment of a Master of

Passenger Vessel Certificate. As you all know, this certificate would enable our members to apply for employment as a master.

In addition, training for officers (unit leaders and area directors) has been developed to enable them to better manage and understand their roles in a unit or area.

We are all familiar with the Reference Guide, which contains all the established objectives, but does not explain how to go about attaining them. The new training will be designed in response to this, explaining the steps to follow for that purpose.

In the wake of the removal of back boards from vessels, the Training Service was mandated to prepare new training that would fall between the advanced and elementary marine levels, but without necessarily being a course based on the points addressed in an advanced marine course. The focus of this training is the transfer of injured persons using an appropriate board.

Now, new members will no longer need to have their VHF radio certificate in order to be able to take Rescuer 1 training. Members will be given one year to produce their VHF radio certificate. This major change gives greater access to this training, which is available only prior to the summer season. The overall objective is to provide all new members access to our training so that they may become operational as quickly as possible.

In terms of human resources, I commissioned HR to review its policy and code of ethics in order to make the Board of Directors accountable in the sense of regularly informing members about all aspects of the organization. In addition, all application forms have been revised in order to include an HR manager in the recruitment process.

From now on, the annual appraisal of our members will be made through a self-

assessment, helping to ease the workload of unit leaders.

Our members will know that there is an HR department to turn to or if intervention is needed to address conflicts or delicate situations among themselves or with their supervisor.

In terms of prevention, a procedure has been established to better secure Bobby when transported and during its use in its activities.

A Boat Show Committee will be formed to focus our efforts on recruitment at these events. The committee will bring together Communications, HR and Prevention.

For operations, the new "Rover" system is being offered to all corporate units. This will enable the MRSC to send missions to unit members without having recourse to a person assigned to making calls.

Following receipt of a mission via cell phone, available members who respond to the call will be informed of the other team members who also responded and will know their time of arrival at the vessel. As soon as three members have arrived at the vessel, the system will stop issuing an alarm signal.

In closing, I would like to inform you that we recently created Area 06, which will eventually bring together 14 units in Nunavik. Starting this year, five or six units will be operational and composed of Inuit members. We have drawn on the budget allocated for the translation of the Auxiliary's documents into both official languages.

I wish everyone an excellent meeting and will now give the floor to the service directors.

Michel Denis
President



ALLOCUTION DE MADAME SYLVIE PELLETIER DIRECTEUR RÉGIONAL PROGRAMMES DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE, PÊCHES ET OCÉANS CANADA



Bonjour à tous,

En préparant cette allocution, je me suis demandé depuis combien de temps je participais à l'Assemblée générale annuelle de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Eh bien, c'est ma neuvième participation comme directeur des Programmes de la Garde côtière canadienne et c'est toujours avec un plaisir renouvelé que j'y participe non seulement pour entendre les blagues d'Euphrem, mais aussi parce que votre contribution est importante pour moi et évidemment, pour la mission de Recherche et sauvetage (SAR).

CHANGEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Au cours de la dernière année, l'équipe de la haute gestion de la Garde côtière a changé. D'abord Monsieur Mario Pelletier, qui était commissaire adjoint de notre région a été nommé au poste de Sous-commissaire aux Opérations à Ottawa.

Il a été remplacé au poste de commissaire adjoint de la région du Centre et de l'Arctique par Madame Julie Gascon.

Mme Gascon nous arrive de Transports Canada, où elle a occupé le poste de directrice exécutive, Surveillance réglementaire des bâtiments canadiens et sécurité nautique de la Direction de la sûreté et de la sécurité maritime au cours des trois dernières années.

Elle est diplômée du Collège de la Garde côtière canadienne en 1998, Mme Gascon a commencé sa carrière dans la fonction publique en tant qu'officière de navigation dans la région du Pacifique de la Garde côtière.

Elle a ensuite navigué pour la flottille de pêche commerciale, sur de très gros transporteurs de brut et de grands navires à passagers pour obtenir sa certification de capitaine au long cours.

En 2005, elle a joint l'équipe de Transports Canada, où elle a occupé plusieurs rôles de plus en plus importants, d'inspectrice principale de la sécurité maritime à directrice exécutive, Secrétariat de la sûreté et de la sécurité, puis directrice, Surveillance réglementaire des bâtiments canadiens et sécurité nautique, et, enfin, directrice exécutive de ce même secteur.

Mme Gascon est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Montréal (hautes études commerciales) et d'un baccalauréat en technologie des sciences nautiques du Collège universitaire du Cap-Breton.

Elle est remplie d'énergie et de dynamisme et saura diriger efficacement notre organisation. Mme Gascon regrette de ne pouvoir être parmi nous et elle vous transmet ses excuses et ses plus sincères salutations. Il en va de même pour M. Peter Garapick, surintendant du Programme de Recherche et sauvetage, qui est présentement en vacances au soleil. Il est toutefois représenté aujourd'hui par M. Gino Beaudoin qui agit comme surintendant par intérim durant son absence.

CONSOLIDATION SCTM

En juillet 2015, nous avons complété, avec succès et sans impacts sur les niveaux de services, la modernisation et la consolidation des centres des Services de communications et de trafic maritimes de Québec, de Les Escoumins et de Sarnia.

Nous venons tout juste de compléter l'installation du nouveau système de contrôle des communications au centre de Prescott et au cours des prochaines semaines, nous allons moderniser le système de communications de l'Arctique de l'est au centre d'Iqaluit.

PRIORITÉS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

En ce qui a trait aux priorités régionales, maintenant que la fusion de la région Garde côtière du Québec avec celle de la région du Centre et de l'Arctique est concrétisée. Nous devons harmoniser nos activités et nos processus de travail de manière à avoir des pratiques uniformes entre le secteur Saint-Laurent et le secteur des Grands Lacs.

Cette uniformisation va bien au-delà de la Garde côtière canadienne, car la semaine dernière lors de la présentation de votre plan d'affaires, j'ai appris que vous aviez adopté une bonne pratique de vos homologues de la Garde côtière auxiliaire de la région du Centre et de l'Arctique concernant la formation de type SVOP.

La Garde côtière canadienne doit aussi améliorer sa capacité d'intervention en cas d'incident maritime. À cet égard, elle a mis de l'avant un projet pilote pour développer des plans d'intervention localisée. Ce projet vise à élaborer et à mettre à l'essai une méthode de planification régionale axée sur le risque pour lutter contre les déversements d'hydrocarbures; cette méthode :

- 1) est adaptée aux risques et aux conditions d'une zone géographique;
- 2) intègre mieux la science et les connaissances locales pour étayer la planification des interventions;
- 3) prévoit la collaboration avec les collectivités locales, les groupes autochtones, tous les ordres de gouvernement et l'industrie.

Aussi, il y a l'initiative sur laquelle M. Garapick travaille activement qui vise à améliorer la présence de la Garde côtière auxiliaire canadienne dans l'Arctique et aussi à mener un examen des exigences en matière de Recherche et sauvetage dans l'Arctique.

PLAN D'AFFAIRES 2016-2017

Lors de ma rencontre de la semaine dernière avec MM. Denis, Labonté et Melançon visant à présenter votre plan d'affaires 2016-2017, j'ai été heureuse d'apprendre que vous misiez toujours sur le maintien et le rehaussement des compétences de vos membres en fournissant entre autres la formation de type SVOP et de premiers soins. De plus, que vous proposiez un plan pour moderniser votre politique des Ressources humaines pour supporter davantage les

commandants d'unités dans les domaines tels que le recrutement et l'évaluation des membres par le biais d'un rapport annuel.

Je salue la détermination du Conseil d'administration à vouloir sans cesse améliorer la qualité des services en s'assurant que les membres de votre organisation possèdent les compétences nécessaires pour mener à bien les missions SAR.

Vous avez aussi augmenté le nombre de missions passant de 356 en 2013 à 537 en 2015, soit une augmentation de près de 51%. Je partage votre point de vue à savoir que différents facteurs peuvent être en cause, mais que c'est le fruit de votre travail acharné.

MOT DE LA FIN

En terminant, je vous remercie sincèrement de contribuer à notre mission de sauvegarde de la vie humaine en mer.

La Garde côtière canadienne est privilégiée de pouvoir compter sur des partenaires aussi dévoués qui effectuent leur travail bénévole avec autant de passion.

Je m'arrête ici en vous souhaitant une excellente journée, un bon banquet ce soir et une excellente saison 2016.

Sylvie Pelletier

Directeur régional Programmes de la Garde côtière canadienne, Pêches et océans Canada

PRIX DE RECONNAISSANCE DE LA GCC SAISON 2015

Le Prix de reconnaissance de la Garde côtière canadienne a pour but de souligner les actes héroïques ou les efforts accomplis par un bénévole ou un groupe de bénévoles qui ont contribué à l'amélioration des services de recherche et sauvetage ainsi qu'à la sauvegarde la vie humaine sur les plans d'eau de la région.

Les critères utilisés pour prendre en considération les candidatures sont les suivants :

- Le sauvetage des personnes en détresse;
- La disponibilité des membres d'une unité pour les missions de recherche et le sauvetage; et
- Le travail communautaire des membres d'une unité et l'entraide entre les unités pour l'amélioration de la capacité d'intervention.

Cette année le comité a évalué trois candidatures provenant de :

- L'unité 03 de Repentigny, zone 04, Richelieu St-Laurent;
- L'unité 14 de Rimouski, zone 02; ainsi que
- L'unité 05 de Nicolet, zone 03.

L'unité 14 de Rimouski, zone 02, commandant Ted Savage

- Cette unité a fait bonne figure tant au niveau des missions qu'au niveau de l'implication de ses membres. Elle s'est démarquée par sa formation interne, son esprit d'équipe et par son excellente collaboration avec les partenaires.

L'unité 05 de Nicolet, zone 03, l'auxiliaire MAMIJO

- Cette unité a démontré une excellente disponibilité et a participé à de nombreux cas d'intérêts.

L'unité 03 de Repentigny, zone 04, commandant Michel Deschênes

- Cette unité a réalisé plus de 90 missions au cours de la saison. Elle a présenté un excellent temps de réponse (moins de 15 min), une disponibilité 24/7 constante. De plus, elle a rédigé des rapports de mission exemplaires et les a transmis dans les plus brefs délais.

La Garde côtière tient à féliciter tous les sélectionnés et le prix de reconnaissance de la GCC est décerné à :

- L'unité 03 de Repentigny, zone 04 avec l'Auxiliaire 1253, Commandant Michel Deschênes et son équipe.

DÉPART DE SYLVIE PELLETIER

Madame Sylvie Pelletier nous informe qu'elle quitte la GCC pour occuper, à compter du 4 mai prochain, le poste de Directeur général associée au Ministère de Pêches et Océans de la région du Québec.

Madame Pelletier souligne que ce fût un honneur et un plaisir de travailler avec notre organisation. Vous êtes un groupe de bénévoles dévoués, qui mérite toute mon admiration.

n.d.l.r. : Tous les membres se joignent à moi pour vous souhaiter bonne chance dans vos nouvelles fonctions.

L'UNITÉ DE L'ANNÉE CHOISIE PAR LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE EST L'UNITÉ 03 REPENTIGNY DE LA ZONE 04



Madame Nathalie Richard, Michel Deschênes, commandant de l'unité 03, madame Sylvie Pelletier GCC et Alain Beaulieu membre de l'unité 03.

SPEECH OF SYLVIE PELLETIER, REGIONAL DIRECTOR, CANADIAN COAST GUARD PROGRAMS, FISHERIES AND OCEANS CANADA

Hello,

When I was preparing this speech, I wondered how long I had been taking part in the Canadian Coast Guard Auxiliary's Annual General Meeting.

Well, this is the ninth time that I have participated as Program Director of the Canadian Coast Guard. It is always with renewed pleasure that I attend, not only to hear Euphrem's jokes, but also because your contribution is important to me and obviously to our Search and Rescue (SAR) mission.

CHANGE IN THE MANAGEMENT TEAM

During the past year, changes took place within the Coast Guard's senior management team. First, Mario Pelletier, formerly Assistant Commissioner for our region, was appointed Deputy Commissioner of Operations in Ottawa.

He was replaced as Assistant Commissioner of the Central and Arctic Region by Julie Gascon.

Ms. Gascon arrives from Transport Canada, where she held the position of Executive Director, Domestic Vessel Regulatory Oversight and Boating Safety of the Marine Safety and Security Branch during the past three years.

Having graduated from the Canadian Coast Guard College in 1998, Ms. Gascon began her career in the federal public service as a navigation officer with the Canadian Coast Guard, Pacific Region.

As a navigation officer, she later worked on commercial fishing vessels, on VLCCs (very large crude carriers) and on large passenger ships to earn her Master Mariner certificate.

In 2005, she joined the Transport Canada team, where she held a number of increasingly important roles such as Senior Marine Safety Inspector, Executive Director - Safety and Security Secretariat; then Director, Domestic Vessel Regulatory Oversight and Boating Safety; and, lastly, Executive Director of the same sector.

Ms. Gascon holds a bachelor's degree in Business Administration from the Université de Montréal (Hautes études commerciales) and a Bachelor of Technology - Nautical Science, from the University College of Cape Breton.

Full of energy and drive, she will effectively lead our organization. Ms. Gascon is sorry to not have been able to join us today and sends her apologies and most sincere greetings. Peter Garapick, Superintendent of the Search and Rescue Program, is also unable to attend, as he is currently vacationing in the sun. However, he is represented today by Gino Beaudoin, who is acting superintendant during Mr. Garapick's absence.

CONSOLIDATION OF MCTSs

In July 2015, we successfully completed, without impacting service levels, the modernization and consolidation of the Marine Communications and Traffic Services centres of Québec, Les Escoumins and Sarnia.

As well, we have just completed the installation of new Communications Control Systems (CCS) at the Prescott Centre. In the coming weeks, we will modernize the CCS for the eastern Arctic at the Iqaluit Centre.

PRIORITIES OF THE CANADIAN COAST GUARD

With regard to regional priorities, now that the merger of the Coast Guard's Québec Region with that of the Central and Arctic Region has been completed, we need to harmonize our activities and work processes so as to ensure uniform practices between the St. Lawrence sector and that of the Great Lakes.

As I learned last week during the presentation of your Business Plan, this standardization goes well beyond the Canadian Coast Guard: you have chosen to adopt one of the good practices employed by your counterparts in the CCGA Central and Arctic Region concerning SVOP (Small Vessel Operator Proficiency) training.

The Canadian Coast Guard must also improve its capacity to respond to marine incidents. In this regard, it put forward a pilot project to develop localized response plans. This project aims to develop and test a risk-focused regional planning approach to combat oil spills. This approach:

- 1) is adapted to the risks and conditions of a given geographical area;
- 2) better integrates local knowledge and science to support response planning;
- 3) provides for collaboration with local communities, indigenous groups, all levels of government, and industry.

Also, Mr. Garapick is actively working on an initiative aimed at enhancing the presence of the Canadian Coast Guard Auxiliary in the Arctic and also to conduct a review of SAR requirements in the Arctic.

2016-2017 BUSINESS PLAN

During my meeting last week with Messrs. Denis, Labonté and Melançon during which your 2016-2017 Business Plan was presented, I was pleased to learn that you continue to focus on maintaining and enhancing your members' skills by providing, among others, SVOP and first aid training, and that you have proposed a plan to modernize your human resources policy in an effort to provide unit leaders with better support in areas such as member recruitment and evaluation through an annual report.

I wish to commend the Board of Directors on its determined efforts to continually improve the quality of services by ensuring that your organization's members have the skills needed to carry out SAR missions.

The number of missions carried out by you also increased, going from 356 in 2013 to 537 in 2015—an increase of nearly 51%. I share your point of view in that different factors may be involved, but that these figures clearly evidence your hard work.

CLOSING WORDS

In closing, I would like to sincerely thank you for contributing to our mission to safeguard human life at sea.

The Canadian Coast Guard is fortunate to be able to count on such dedicated partners who perform their volunteer work with such passion.

I will stop here, wishing you an excellent day, a good banquet this evening and an excellent 2016 season.

CCG AWARD OF RECOGNITION AWARD - 2015 SEASON

The Canadian Coast Guard (CCG) Award of Recognition aims to honour the heroic acts or worked carried out by a volunteer or a group of volunteers to help improve SAR services and services for safeguarding lives on the waters of the region.

The criteria used for taking nominations into consideration are:

- the rescue of persons in distress;
- the availability of the unit members for SAR missions; and
- the community work carried out by unit members and mutual assistance among units in enhancing response capacity.

This year the Committee evaluated three nominations from:

- Unit 3 - Repentigny, Area 04, Richelieu St-Laurent
- Unit 14 - Rimouski, Area 02
- Unit 5 - Nicolet, Area 03

Unit 14 - Rimouski, Area 02 Unit Leader Ted Savage

- This unit has performed well both with respect to the level of missions and its members' level of involvement. Unit 14 has set itself apart through its in-house training, its team spirit and its excellent collaboration with partners.

Unit 5 - Nicolet, Area 03, Auxiliary MAMIJO

- This unit demonstrated excellent availability and participated in many cases of interest.

Unit 3 - Repentigny, Area 4, Unit Leader Michel Deschênes

- Unit 3 completed over 90 missions during the season, with an excellent response time (under 15 minutes) and continuous 24/7 availability. In addition, the unit's mission reports were exemplary and were sent in as soon as possible.

The Coast Guard wishes to congratulate all the candidates. The winner of the CCG Award of Recognition is:

- Unit 3 - Repentigny, Area 4 with Auxiliary 1253, Unit Leader Michel Deschênes and his team.

ALLOCATION DE MONSIEUR SERGE GOSSELIN DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – RÉGION QUÉBEC

Bonjour à tous.

Il me fait un grand plaisir ainsi qu'à mon collègue Robert de pouvoir à nouveau nous adresser à vous aujourd'hui en cette très belle journée ensoleillée.

Les liens qui unissent la Garde côtière auxiliaire canadienne et le Service hydrographique du Canada dans la région du Québec sont tangibles et le fruit d'une collaboration soutenue de part et d'autre. Votre engagement bénévole envers la sécurité de la navigation se révèle dans chacune de vos actions et implications ce qui est important et grandement apprécié.

Nous avons depuis 5 ans déjà instauré, grâce à votre collaboration et expertise, un complément aux visites de courtoisie en ajoutant un volet pour les cartes marines. Ce programme permet de sensibiliser les plaisanciers aux bonnes pratiques de navigation en leur rappelant l'importance d'utiliser des cartes marines officielles mais aussi de les maintenir à jour. Ceci, en leur fournissant également les liens et moyens d'obtenir les informations sur les niveaux d'eau, information cruciale, s'il en est une, pour naviguer en toute sécurité.

L'an dernier, ce sont 121 valeureux et dévoués bénévoles de la GCAC qui ont rempli 571 formulaires soit 65% de tous les formulaires reçus (total de 877). C'est une légère baisse de 5% comparativement à 2014 que nous attribuons à la météo inclémente de l'an dernier. Encore une fois MERCI! Cette information nous permet de dresser également un portrait réaliste des habitudes des plaisanciers rencontrés, ce qui est très important pour nous. Nous savons, grâce à cette information que 47% des plaisanciers naviguent encore sans aucune carte. Par contre, c'est plus de la moitié qui avait des cartes papier à bord, c'est tout de même intéressant de constater ce fait. On constate aussi une tendance évidente avec 71% de plaisanciers qui utilisent un moyen électronique que ce soit GPS ou lecteurs de cartes électroniques. Cependant, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les téléphones et tablettes ne sont pas encore largement utilisés comme moyen de navigation à tout le moins pour notre région.

Nous avons déjà remis aux participants ayant remplis un certain nombre de formulaires leur récompense en guise de remerciement. Merci encore à vous toutes et tous. Nous remercions madame Soulard pour son suivi et sa rigueur dans ses rapports constants et clairs. MERCI! Ce fut un plaisir de travailler avec vous.

Ce fut également un plaisir de pouvoir soutenir vos exercices pratiques à Québec par la création d'une carte marine adaptée à vos besoins et ce, avec la collaboration de messieurs Patrick Gagné, Hubert Desgagnés et Louis Arseneault.

Également nous sommes heureux que la carte spécialement produite pour vos formations en navigation et technique de recherche vous sera, nous l'espérons, des plus utile. Encore une fois, ce fut un plaisir de collaborer avec monsieur Hubert Dégagnés pour réaliser cet outil de formation.

Le SHC s'est donné une nouvelle vision, mission et des valeurs en plus d'établir de nouveaux objectifs à court et long termes (Innovation, efficacité accrue, liaison avec la communauté, etc.)

L'un de ceux-ci est la collecte de données externes contrôlées communément appelée CROWDSOURCING ou données collaboratives, ce que nous avons déjà accompli ensemble mais que nous pourrions certainement aller encore un peu plus loin en vous soumettant de nouveaux moyens de nous transmettre de l'information qui nous permettraient de mettre à jour nos cartes et publications au bénéfice de l'ensemble des navigateurs. Nous allons vous revenir avec ce sujet.

Je tiens à vous rappeler que votre collaboration est importante pour nous sachant que nous partageons les mêmes valeurs envers la sécurité nautique. Veuillez recevoir notre entière reconnaissance pour votre excellente collaboration et soyez assurés de la nôtre



également. Je vous souhaite une très bonne journée et une belle soirée ainsi qu'une excellente saison 2016.

Pour conclure, le SHC souhaite reconnaître le travail bénévole d'un membre de la GCAC-Région du Québec.

C'est avec plaisir que nous remettons un Prix de reconnaissance à Madame Lynn Soulard, Directrice de la prévention.

Madame Soulard, directrice au service de la prévention à la Garde côtière auxiliaire canadienne, région du Québec, a su insuffler un élan au programme de visites de courtoisie pour les cartes marines, programme développé en collaboration avec la GCAC-Q.

Son sens des responsabilités, sa rigueur, son engagement envers le Programme et ses participants, son organisation du travail comme bénévole a permis de faire progresser grandement le programme au sein de son équipe de bénévoles dédiés à la prévention.

Elle a su soumettre les suggestions d'amélioration pratiques ainsi que de faire le suivi auprès de son équipe afin de recueillir le maximum d'informations. Ses rapports bimensuels qu'elle a instaurés facilitaient grandement le suivi.

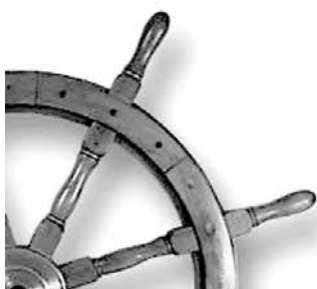
La coopération exceptionnelle de Madame Soulard a contribué au succès du programme qui assurera une transition facile pour son successeur.

Nous désirons donc par la présente souligner l'excellence du travail bénévole de Madame Lyne Soulard, Directrice au service de la prévention à la Garde côtière auxiliaire canadienne-Région du Québec, en lui remettant un certificat de reconnaissance immédiate qui lui confère le choix d'un article dans un catalogue offert par le MPO.

Bravo et merci à madame Soulard

Serge Gosselin

Directeur du Service hydrographique du Canada, région du Québec.
Pêches et Océans Canada.



SPEECH OF SERGE GOSSELIN, DIRECTOR CANADIAN HYDROGRAPHIC SERVICE – QUÉBEC REGION

Hello, everyone.

It gives me and my colleague Robert great pleasure to once again speak to you today on this beautiful sunny day.

The ties between the Canadian Coast Guard Auxiliary and the Canadian Hydrographic Service in the Québec Region—ties that are very tangible—are the product of a long-standing collaboration on both sides. Your commitment, as volunteers, to navigation safety is evidenced by your actions and your involvement, both of which are important and greatly appreciated.

Five years ago, through your collaboration and expertise, we established, in complement to the courtesy checks, a nautical charts component. This program also educates recreational boaters on good navigation practices by reminding them of the importance of using official nautical charts but also of keeping them updated. They can be provided with the links and ways to get water level information, information that is crucial for navigating in complete safety.

Last year, 121 brave and dedicated CCGA volunteers completed 571 forms, that is, 65% of all forms received (total of 877). This was a slight 5% decrease over 2014, which we attribute to last year's inclement weather. Once again, a huge THANK YOU! This information enables us to draw a realistic picture of the habits of the recreational boaters with whom we met, which is very important for us. Based on the information gathered, we know that 47% of boaters still navigate without any charts. However, over half had paper charts onboard, an interesting fact. There is also a clear trend, with 71% of boaters using an electronic means, either GPS or electronic chart readers. However, contrary to what may be expected, phones and tablets are not yet widely used as a means of navigation, at least not in our region.

We have already issued rewards as a thank-you to the participants who filled a certain number of forms. We would like to take this opportunity to thank you all again, and wish to thank Ms. Soulard for her follow-up and the rigour she demonstrated in her continual and clear reports. THANK YOU! It was a pleasure working with you.

We were also pleased to be able to support your practical exercises in Québec City by making a nautical chart tailored to your specific requirements, in collaboration with Patrick Gagné, Hubert Desgagnés and Louis Arsenault.

We are equally pleased that the chart specially produced for your training in navigation and search techniques will, we hope, be very useful to you. Once again, it was great working with Mr. Dégagnés in making this training tool.

The CHS has given itself a new vision, mission and values in addition to establishing new short and long-term goals (innovation, increased efficiency, community liaison, etc.)

One of these is the collection of controlled external data commonly called crowd-sourcing or collaborative data. We have already done this, together, but we will certainly be able to go even a step further with it by offering you new ways to send us the information that would enable us to update our charts and publications to the benefit of all navigators. We will be getting back to you on this subject.

I wish to remind you that your cooperation is important to us, knowing that we share the same values toward boating safety. Please know that we very much recognize and appreciate your excellent cooperation and you may be assured of ours. I wish you a very good day, a lovely evening and an excellent 2016 season.

To conclude, the CHS wishes to recognize the voluntary work of a member of the CCGA-Québec Region.

We are very pleased to be presenting an Award of Recognition to Lynn Soulard, Prevention Director.

Ms. Soulard, Director of the Prevention Service of the Canadian Coast Guard Auxiliary,

Québec Region, successfully infused the courtesy check program for nautical charts with momentum. This program was developed in collaboration with the CCGA-Q.

Her sense of responsibility, rigour and commitment to the program and its participants, and the way she organized the work as a volunteer contributed significantly to advancing the program within her team of volunteers dedicated to accident prevention.

She submitted suggestions to improve practices and to do follow-up with her team in order to collect the maximum amount of information. She introduced and prepared bi-monthly reports that greatly facilitated follow-up.

Ms. Soulard's exceptional cooperation contributed to the program's success, helping to ensure a smooth transition for her successor.

We thus wish to underscore the excellent volunteer work accomplished by Lyne Soulard, Director of the Prevention Service at the Canadian Coast Guard Auxiliary - Québec Region, by presenting her with an immediate recognition certificate which enables her to select an article from a catalogue, from the DFO.

Congratulations and thank you, Ms. Soulard

Serge Gosselin

Director - Canadian Hydrographic Service
- Québec Region
Fisheries and Oceans Canada.

REMISE DES PRIX DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DES VISITES DE COURTOISIE POUR LES CARTES MARINES

ZONE	NOM	UNITÉ
01	Beaulieu, Bernard	11
01	Duchesne, Claude	1
01	Tremblay, Alain	1
02	Leblanc, Bob	30
03	Lestage, Marc	4
03	Gagné, Patrick	4
03	Lecours, Lynn	4
03	Bergeron, Claude	26
03	Boissinot, Paul	4
03	Le Galle, Sébastien	4
03	Lévesque, Alphonse	4
03	Diotte, Hélène	28
03	Fortin, Claude	4
03	Bédard, Normand	5
04	Patrick .Langlois	16
04	Lise Cloutier	22
04	Pierre Archambault	22
04	Louise Laramée	22
04	Marc Lacouture	22
04	Coutu, Michel	16
04	Girard, Martin	3
04	Richard, Pierre	16
04	Scherrer, Claude	16
04	Gravel, Micheline	33
04	Malats, Paul	16
04	Parent, Monique	16
04	Deschênes, Michel	03
04	Chicoine, JeanRené	16
04	Bourque, Pierre	16
04	Guay, Denis	48
04	Lavoie, Marc	16
04	Beaulieu, Alain	02
04	Lizotte, Réginald	33
04	Wilson, Lorraine	33
05	Jean-P.Desautels	43
05	Renaud, Martin	20
05	Peissel, Bernard	08
05	Gallant, William	43

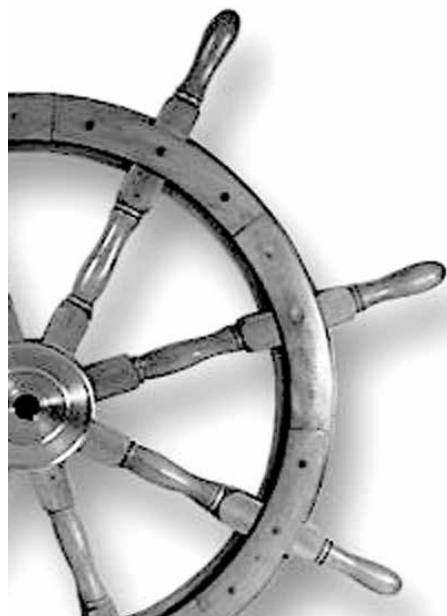
Monsieur Dorais déclare « Je conserverai un bon souvenir de cette Assemblée annuelle de la GCAC 2015, car j'ai eu la chance de voir ma participation à votre tombola récompensée en obtenant deux (2) très beaux prix (VFI gonflable automatique et bouteille de rhum) qui se retrouveront à bord du Paris-Brest, mon voilier »

Je profite de l'occasion pour remercier les organisateurs et je les invite à me contacter d'avance l'an prochain car je pourrais certainement contribuer à votre tombola en fournissant un prix qui vous permettrait d'accumuler des fonds.

Robert Dorais

Agent, Instructions nautiques et liaison avec la clientèle.

Service hydrographique du Canada, région du Québec
Pêches et Océans Canada / Gouvernement du Canada
Robert.dorais@dfo-mpo.gc.ca / tél.: 418 775-0754



UNE RECONNAISSANCE A ÉTÉ REMISE À LYNE SOULARD PAR MONSIEUR SERGE GOSSELIN, DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA ET DE MONSIEUR ROBERT DORAIS, AGENT INSTRUCTIONS NAUTIQUES ET LIAISON AVEC LA CLIENTÈLE



Nous désirons par la présente souligner l'excellence du travail bénévole de Madame Lyne Soulard, Directrice au service de la prévention à la Garde côtière auxiliaire canadienne-Région du Québec, en lui remettant un certificat de reconnaissance immédiate qui lui confère le choix d'un article dans un catalogue offert par le MPO.

Bravo et merci à madame Soulard.



Les invités de la GCC et du Service hydrographique du Canada- région du Québec.



Une partie de la salle de réunion.



Et l'autre partie.

RAPPORT DE MADAME CHANTAL D'ALLAIRE PRONONCÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 MARS 2016

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je me présente Chantal D'Allaire et j'occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines depuis les 3 derniers mois.

UN PEU DE STATISTIQUES POUR COMMENCER :

Adhésion de membres au cours de la dernière année :
01 avril 2015 au 31 mars 2016 : 130 nouveaux membres dont 24 en processus actuellement.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Concernant les rapports d'évaluation des membres :
Je me dois entre autres de souligner et féliciter la zone 05, la seule zone où les évaluations ont été soumises pour toutes les unités et commandants d'unité. En effet, toutes les évaluations ont été remises à l'adjoint RH lors de la réunion de zone en novembre dernier.

Je tiens à remercier également tous les commandants des autres zones qui ont collaboré au processus d'évaluation des membres.

POLITIQUE RH

Au cours des derniers mois, nous avons actualisé la politique des Ressources humaines qui est maintenant disponible dans GISAR sous l'onglet :

DOCUMENT ----- RESSOURCES HUMAINES

C'est quoi exactement une politique des Ressources humaines ?
La politique entre autres définit :

- Qui nous sommes
- La mise en œuvre
- Façons de promouvoir le recrutement,
- Fidélisation des membres, la reconnaissance,
- Le travail d'équipe, la planification de la relève et
- L'accès aux postes de GESTION.

Étant donné que plusieurs aspects de notre politique RH ont été mis à jour au cours des derniers mois, je ne vous présenterai ici que les faits saillants :



FORMULAIRES :

Débutons par le formulaire d'adhésion qui a subi de légers changements. Nous avons maintenant un formulaire pour les transferts d'unité qui sera la fiche #46 formulaire de transfert d'unité. Les 2 formulaires seront en format éditable (éritable grâce à M. Claude Fortin).

Formulaire d'assurance (fiche # 36) et protocole d'entente (fiche # 35); aucun changement à ces fiches mais le format / mise en page a été refait.

Le formulaire d'évaluation d'un membre en probation demeurera le même. Toutefois, je vous rappelle que pour mettre fin à la probation d'un membre, l'évaluation doit être complétée par le commandant d'unité et une copie doit être envoyée au Directeur de zone et à votre adjoint des Ressources humaines.

RAPPORT ANNUEL

(en remplacement du Rapport d'évaluation des membres réguliers)

Nous le savons, l'évaluation des membres a fait couler beaucoup d'encre au cours des dernières années, mais l'une des grandes nouveautés de cette année est que les évaluations traditionnelles des membres telles que nous les avons connues seront remplacées par un Rapport Annuel obligatoire, du membre à son commandant d'unité. Dans son rapport, le membre devra tout simplement démontrer qu'il apporte une contribution réelle à la vie de son unité.

Vous recevrez bientôt à cet effet tous les renseignements nécessaires reliés à ce nouveau formulaire.

PROCESSUS D'ADHÉSION

Au cours de la dernière année, afin d'accélérer le processus d'adhésion, les nouveaux candidats obtiennent leur numéro de membre dès que nous recevons les résultats de la vérification des antécédents criminel. Ainsi le nouveau membre pourra entreprendre sa formation.

Cependant, au cours des derniers mois, nous avons remarqué que les délais pour obtenir les résultats d'enquête sont de plus en plus longs. Le service des RH travaille actuellement sur ce dossier.

CODE D'ÉTHIQUE

Enfin, je ne peux pas terminer sans vous annoncer le plus important et aussi une très bonne nouvelle pour tous les membres, soit : la mise à jour et l'adoption du nouveau code d'éthique.

Le code d'éthique existe dans toute organisation et il existe pour PROTÉGER tous les membres mais aussi pour établir nos VALEURS, nos DEVOIRS et notre CODE DE CONDUITE chez nos membres et envers nos partenaires.

Une courte présentation du code d'éthique vous sera présentée cet après midi.

Pour terminer, je tiens à vous présenter ici toute l'équipe des Ressources Humaines. Il s'agit de :

Zone 01, Alain Tremblay Zone 02 : Gaston Ledeuil
Zone 03 : Anita Pedneault Zone 04 : Béatrice Forget+
Zone 05 : Chantal d'Allaire+

Je tiens donc à remercier tous les adjoints pour leur excellent travail au cours de la dernière année et n'hésitez pas à faire appel à eux. Nous sommes à votre service.

Respectueusement soumis,

Chantal D'Allaire

Directrice par intérim au Service des Ressources humaines

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE DES CHANGEMENTS ONT ÉTÉ APPORTÉS AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES SUITE À LA L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 MARS 2016

Madame Chantal D'Allaire, a été nommée Directrice du Service des Ressources Humaines.

Monsieur Hugo St-Laurent nommé adjoint au Service des Ressources Humaines pour la zone 04 et madame Béatrice Forget est devenue Conseillère en Ressources Humaines.

Monsieur Stéphane Alain a été récemment nommé adjoint au Service des Ressources Humaines pour la zone 05.



RAPPORT DE MADAME LYNE SOULARD, DIRECTRICE DU SERVICE DE LA PRÉVENTION PRONONCÉ LORS DE L'AGA

Bonjour à tous,

Saison 2015 déjà derrière nous ! Nous pouvons être fiers de nos conseillers en prévention. Ces derniers ont, grâce à leurs efforts, obtenus de très beaux résultats en ce qui a trait aux différentes activités, telles que : inspections de conformité, Blitz de vérification de courtoisie dans plusieurs marinas de notre territoire, patrouilles de sécurité, et j'en passe.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous sommes, présentement, à recruter des nouveaux conseillers pour les formations qui vont se donner au printemps 2016. Donc, pour tous ceux qui sont intéressés à devenir conseillers en prévention, ils doivent en faire part, le plus rapidement possible, à leur commandant, et ces derniers devront remettre les coordonnées des candidats aux adjoints en prévention de leur zone respective, et ce pour la planification des formations.

Pour ce qui est des mises à jour des conseillers en prévention, ces dernières ont toutes été faites par Monsieur Jean Tellier de Transports Canada, et les commentaires obtenus étaient tous très positifs, et on vise à ce que cet exercice se reproduise l'an prochain. Pour y avoir assistée, je peux vous assurer que c'était très enrichissant.

Le service compte présentement 138 conseillers dont 7 nouveaux qui ont été formés en 2015, sauf qu'il n'y en a que 68 actifs. J'ai bonne espérance que tous y mettront la main à la pâte cette année, soit en priorisant, les quantités et qualités des vérifications de courtoisies, accroître nos présences lors d'activités de démonstrations d'équipement de sécurité nautiques, ainsi que dans les salons et expositions à caractère nautique.

Pour ce qui est des diverses activités traitées par le service de la prévention, voici les résultats pour la saison 2015.

- Activités de prévention Bobbie (PAB) : 2 Bobbie a participé aux Salons Expo-Nature de Chicoutimi & Rimouski (en 2014)
- Inspections de conformité (PIC) : 62 qui ont généré 46 inspections de conformité (48 en 2014)
- Activités de démonstration d'équipement de sécurité (PDE) : 8 (11 en 2014)
- Activités de salons et/ou expositions prévention (PEX) : 2 (3 en 2014)
- Formation des conseillers en prévention (PFR) : 24, incluant les mises à jour des conseillers, et ce pour toutes les zones. (33 en 2014)
- Activités de Vérifications de courtoisie (PVC) : 55 qui ont généré 520 vérifications de courtoisie (47 en 2014)
- Patrouilles de sécurité (PSN) : 30 (39 en 2014)

Prendre note que nous participerons du 7 au 10 avril au salon Expo-Nature de Chicoutimi, et celui de Rimouski du 15 au 17 avril prochain.

Au chapitre des Vérifications de courtoisie complétées durant la dernière saison, le bilan se résume à ceci :

- Zone 01 : 38 soit 15 de moins que l'an dernier (53 l'an dernier) perte de 28%
- Zone 02 : 18 soit 7 de plus que l'an dernier (11 l'an dernier) soit 65% de plus
- Zone 03 : 120 soit 29 de plus que l'an dernier (91 l'an dernier) soit 32% de plus
- Zone 04 : 314 soit 41 de plus que l'an dernier (273 l'an dernier) soit 15% de plus

- Zone 05 : 76 soit 8 de moins que l'an dernier (84 l'an dernier) perte de 10%

Pour un grand total de Vérifications de courtoisie : 520 par rapport à l'an dernier qui se lisait : 467, soit 53 de plus. En pourcentage : 11.5% de plus que l'an dernier.

Et pour ce qui est des inspections de conformité : un total de 46 par rapport à l'an dernier qui se lisait : 45, soit 1 de plus.

Et pour ce qui est des Vérification cartes marines, prenez note qu'il y en a eu 519 cette année versus 486 l'an dernier, soit 33 de plus, ce qui donne 6.8 % supplémentaire.

Pour conclure, j'aimerais souligner la participation de la Société Hydrographique Canadienne. Cette participation se traduit d'une façon pratique par la remise de gratification grandement appréciée de nos conseillers. L'entente est renouvelée pour 2016. Si toutefois vous aviez des suggestions quant aux gratifications que vous aimeriez recevoir, faites-en part à vos adjoints en prévention afin de pouvoir en parler avec Monsieur Robert Dorais du S.H.C.

J'ai une petite annonce à vous faire, soit : Il y a à présent une nouvelle formation intitulée : « Introduction à la prévention » qui s'adresse à tous les membres et qui se donne par les formateurs/prévention. Elle est d'une durée de + de 3h00. Ce n'est pas la formation pour les nouveaux conseillers mais plutôt un outil qui a pour Objectifs : de permettre aux membres de répondre à une question simple d'un plaisancier portant sur les équipements et/ou systèmes de sécurité nautique, ou lors d'une question plus complexe, le membre saura orienter le plaisancier vers une information contenue dans le Guide de Sécurité Nautique (actuellement publié dans le Nautiguide de l'A.M.Q.), ou encore pourra suggérer la rencontre avec un conseiller en prévention. Durant cette formation, il y a un survol des équipements de sécurité, les équipements de navigation, ainsi que les éléments de sensibilisation.

Si les membres sont intéressés par cette formation, vous n'avez qu'à en faire la demande à votre commandant, qui lui, suivra la procédure auprès du Service de la formation. Après avoir assisté à cette présentation, un membre pourrait être intéressé à devenir un conseiller en prévention, alors n'hésitez pas !

Je tiens à vous souligner que mon expérience au poste de directrice du service de la prévention a été une des plus enrichissantes, tant au point de vue des défis à relever que des amitiés qui se sont créées. Je vous remercie tous de votre très grande collaboration tout au long de mon mandat. J'en garde un immense souvenir !

Alors, je souhaite à tous une très belle saison 2016, et surtout ne lâchons pas afin que l'Eau n'ait jamais le goût d'une larme... Merci à tous.

Lyne Soulard

Directrice du Service de la prévention



MESSAGE DE MONSIEUR TED SAVAGE DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS



De plus en plus, le défi en communications modernes pour une belle organisation comme la nôtre est de trouver la ligne entre la promotion et la confidentialité.

Agir comme membre de la GCAC est un privilège important, un privilège accordé à celles et à ceux qui donnent beaucoup de leurs temps et qui méritent leurs qualifications. Nous offrons un service au public et parfois dans des situations d'extrême urgence.

Même si nous sommes tous des bénévoles, nous sommes aussi des spécialistes professionnels en SAR. Notre privilège est d'être présents et utiles dans la vie des gens confrontés à des situations d'urgence maritime demandant une confiance et respect pour la confidentialité sans compromis. En même temps, les activités de notre organisation sont importantes et doivent être connues et respectées par la société que nous servons. On ne peut pas agir en silence, mais on ne peut pas traiter nos activités comme un bilan ouvert à n'importe qui.

Votre service des communications est doté de gens dévoués à la cause et à la mission de la GCAC. Les Adjointes de chaque zone (Malika Latreche, Sébastien Gagné, Jean Paquin, Louis Arsenault, et Ted Smith (par Intérim) font un travail extraordinaire.

Le Dauphin, sous l'œil et au goût impeccable de notre chère rédactrice par excellence, madame Claudette Petitpas est un outil de communication au service de notre organisation.

Dans le premier mandat, comme directeur des communications, les grandes lignes de gestion sont les suivantes :

- Mieux intégrer les salons importants de Montréal, Québec et Trois-Rivières dans une stratégie de communication plus polyvalente et efficace pour la GCAC (Q).
- Créer un « SAP en communications »
- Développer un protocole / Règles en communications pour les courriels, médias sociaux et le tout rédigé par écrit.
- Aussi coordonner ces protocoles avec notre Code Éthique révisé par le service des RH au printemps 2016.
- Formuler une liste de titres officiels GCAC(Q) et promouvoir l'utilisation correcte de notre logo, marques et noms.
- Continuer, faciliter et augmenter le concours de « Photo de l'Année »
- Participer plus avec d'autres services GCAC lors des événements et des exercices afin de mieux cerner et servir les besoins en communications internes et externes.
- Améliorer la revue Dauphin et les autres véhicules de communication (comme GISAR et Livre de bord).

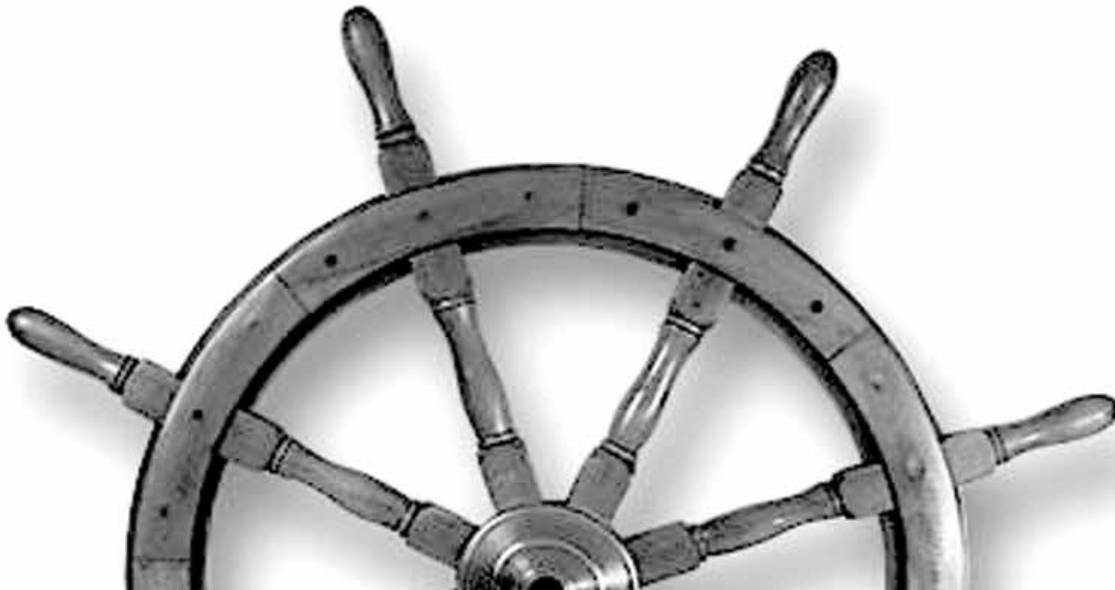
Pour moi, le défi personnel est important. Le français n'est pas ma langue maternelle, je suis le seul directeur/membre du Conseil qui habite dans la « région » (Zone 02 – Rimouski), et je ne suis pas le meilleur exemple de porte-parole devant les caméras ni en communication écrite, mais c'est par la force de notre compétente GCAC qui a fait que la langue s'est développée de plus en plus.

Le plus important est la coopération et le travail en équipe. Même ce message est un produit corrigé par mes collègues afin d'être au moins compréhensible. Les adjoints, directeurs, commandants, membres, partenaires et collègues du CA s'assurent que la qualité est là. Si c'est un succès et un plaisir c'est grâce à eux.

Vos suggestions et votre participation sont appréciées et primordiales pour le succès et pour le développement de notre service.

Vous pouvez me contacter directement en tout temps. Acceptez mes remerciements anticipés pour votre excellent travail, votre dévouement pour la GCAC(Q) et pour notre mission ensemble.

Ted Savage
Directeur des communications



EXPOSÉ DE MONSIEUR CLAUDE FORTIN CONCERNANT LES FORMULAIRES ÉDITABLES

OBJECTIFS

- Rationnelles
- Où les trouvés
- Décrire l'utilisation
- Compléter, signer, expédier et sauvegarder
- À partir d'un ordinateur
- À partir d'une tablette
- Fiche 8, Demande de remboursement
- Fiche 38, Rapport annuel Membre en règle

- Aperçu des autres fiches disponible sur GISAR

RATIONNELLES

- Fiches disponibles en PDF numériser à partir du document papier
- Qualité....
- Imprimer, compléter à la main, poster ou le numériser de nouveau et l'expédier électroniquement.... un document à peine lisible
- Plus de 50 formulaires disponibles
- Commandant ->Adhésion, Protocole entente, Assurance, Évaluation fin probation, Rapport activité, Rapport annuel membre, Demande de remboursement, Lettre conf. des heures....
- Conséquence, plusieurs membres ont plus ou moins adapté les formulaires en format Word ou Excel
- Manque d'uniformité, compliqué et ralenti le traitement
- Erreurs de calcul fréquentes dans les fichiers Word
- Formulaire compléter est modifiable par....
- PDF à compléter et sauvegarder en direct
- Qualité optimale, uniformisation et précision, car il élimine les erreurs de calcul, standardise le format des entrées, verrouiller par section lorsque compléter, il est aussi facile à utiliser.

OUTILS NÉCESSAIRES

- Acrobat Reader DC (gratuit)
- <https://get.adobe.com/reader/?loc=fr>
- Standard pour le format PDF
- Il existe de nombreux logiciels génériques qui sont capables d'utiliser les fichiers PDF, mais ils ont fréquemment des problèmes de compatibilité c'est pourquoi il est préférable d'utiliser l'original de la compagnie Adobe. La GCAC (Québec) a fait l'acquisition de la version professionnelle Adobe Acrobat avec laquelle ces formulaires ont été faits.

LES AVANTAGES

Il n'était pas possible de remplir à l'ordinateur le formulaire en fichier PDF actuellement disponible sur GISAR. Les membres devaient l'imprimer et le compléter manuellement. Le résultat n'est pas toujours clair et précis et cela occasionne une perte de temps pour le traitement par Nancy à Sorel. Certains membres ont plus ou moins adapté le formulaire en format Word ou Excel. Cela a créé un manque d'uniformité qui lui aussi complique et ralentit le traitement et des erreurs de calcul sont encore fréquentes dans les fichiers Word.

Comme suite à la demande du président sortant monsieur Béchette, je l'ai converti en PDF avec contenu des champs modifiables à l'écran. Il est possible d'entrer vos dépenses directement dans le fichier et les totaux sont calculés automatiquement. Vous pouvez aussi le signer et enregistrer le document complété sur votre ordinateur/iPad pour ensuite le faire parvenir à Sorel par courriel. Par sécurité, lorsque le document est enregistré signé, il n'est plus possible de le modifier électroniquement.

Ce nouveau fichier atteint les objectifs d'uniformisation et de précision car il élimine les erreurs de calcul et est facile à lire. Il est aussi facile à utiliser. En plus ces fichiers sont compatibles avec le iPad/iPhone et tablettes/tél. Android avec Adobe Reader disponible sur l'App Store d'Apple pour les produits iOS.

Vous pouvez donc entrer vos dépenses et envoyer la demande à Sorel uniquement à partir de votre tablette/téléphone.

Veillez entrer vos données comme indiqué ci-dessous :

Numéro de membre : 03042086 le système affichera 03-04-2086. Les tirets sont ajoutés automatiquement.

Numéro d'activité : doit être enter 99AAA99999; 9 = chiffre de 1 à 9 et a = lettre. Le système ne permettra pas un autre format.

Date : doit être entré jour/mois (8/11) et le système affichera « 8 Nov 2014 » (« 8 Nov » seulement sur les lignes de frais)

Pour les frais : entrez le montant seulement; exemple 120 le système affichera « 120.00 », 1254 le système affichera « 1,254.00 »

Les totaux sont calculés automatiquement.

Pour la signature, cliquez sur le rectangle.

Lorsque compléter : enregistrer sous un nom de fichier comme « Nom Prénom, 14PIC30401.PDF » (au lieu de 14PIC30401 utilisez le no d'activité relié aux dépenses) et envoyer par courriel à : dufaultn@gcac-q.ca. Le fichier original reste disponible pour une réutilisation.

Pour utilisation à partir de l'iPad/iPhone. : transféré le fichier par courriel, iTunes, Share-It ou autre et ouvrir dans Adobe Reader.

L'avantage d'utiliser une signature électronique est d'avoir la possibilité de verrouiller le document signé. Aucune modification ne peut être faite sur un document signé et verrouillé et ceci a une valeur légale au Canada. Pour pouvoir utiliser ce format sans problème vous devez avoir Adobe Acrobat Reader (gratuit) installé sur l'ordinateur ou la tablette. Il est disponible à : <https://get.adobe.com/reader/?loc=fr>. Il existe de nombreux logiciels génériques qui sont capables d'utiliser les fichiers PDF, mais ils ont fréquemment des problèmes de compatibilité c'est pourquoi il est préférable d'utiliser l'original de la compagnie Adobe. La GCAC (Québec) a fait l'acquisition de la version professionnelle Adobe Acrobat avec laquelle est fait ce genre de fichier. Je suis à convertir l'ensemble des Fiches à ce format simple pratique et sécuritaire et qui a une valeur légale ce dernier point étant important pour certains documents (note de frais, réclamation, procuration, etc.). Les champs des montants sont compilés automatiquement ce qui élimine les erreurs de calcul. Ils peuvent être signés à l'écran et transmis électroniquement.

Claude Fortin

Directeur de la zone 03 – Québec – Centre

TECHNOLOGIE DU TÉLÉPHONE INTELLIGENT POUR AMÉLIORER LES NOTIFICATIONS AUX MEMBRES QUI PARTICIPENT À UNE DISPONIBILITÉ 24/7 SAR

Texte Jacques Joubert et Robert Fleury de l'Unité 43



Après de nombreuses années de frustration, en essayant de trouver un système de notification qui répond à nos besoins, l'Unité 43 a découvert une application mobile qui a été développée à l'origine pour les pompiers volontaires et qui maintenant, a été modifiée pour la GCAC. L'Unité 43 utilise cette application pour la deuxième saison et nous trouvons qu'elle répond parfaitement à nos besoins.

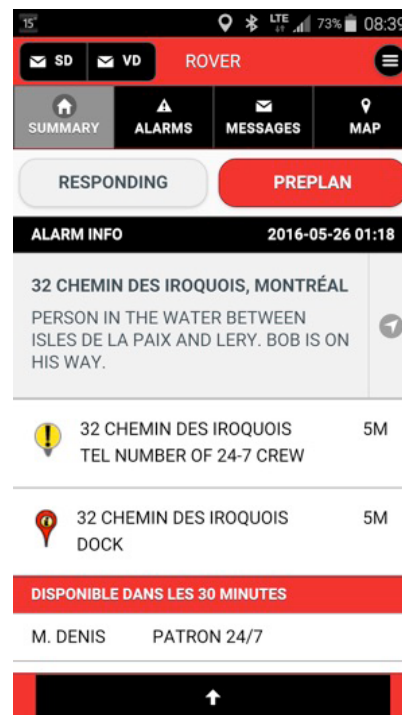


Photo 1: Affichage sur écran d'ordinateur

L'application ROVER, développée par la compagnie Spotted Dog Technologies, est disponible sur les téléphones intelligents de type iPhone ou Android.

L'application permet d'envoyer un message d'alarme à tous les bénévoles disponibles pour accomplir une mission de recherche et sauvetage. Les bénévoles doivent inscrire sur leur téléphone, leurs disponibilités et la mettre à jour régulièrement suivant les changements de leur disponibilité.

Cela permet à l'application d'envoyer le message d'alarme uniquement aux bénévoles disponibles.

Photo 2: Liste des bénévoles disponibles telle qu'elle apparaît sur téléphone intelligent.

Lorsqu'un bénévole reçoit le message d'alarme et qu'il décide d'accepter la mission de sauvetage, il doit répondre au message en cliquant sur un bouton de l'interface personne-machine de l'application.

À ce moment, tous les autres bénévoles voient sur l'application que tel ou tel bénévole a accepté la mission et se dirige vers le BSA.

L'application indique l'ETA de chaque bénévole au BSA.

Photo 3: Réponse à un message d'alarme sur téléphone intelligent

L'application garde aussi en mémoire toutes les informations sur les personnes qui ont participé et à la fin de l'année, cette information peut être utilisée pour le « Crédit d'impôt des bénévoles ».

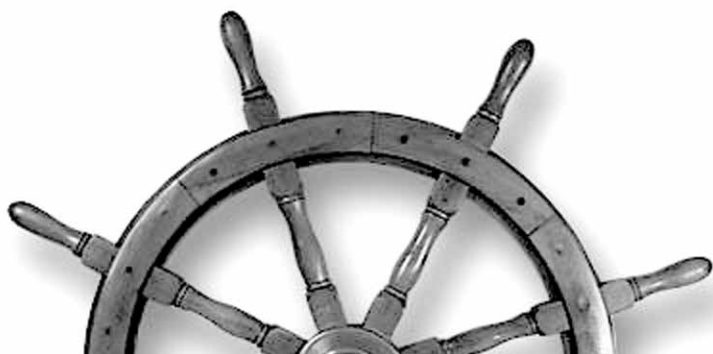
Spotted Dog Technologies offre à la GCAC, un essai gratuit de deux mois. Le coût annuel pour le service est de 300 US\$, et cette dépense a été approuvée pour le paiement à partir du compte bancaire de l'unité.

Pour participer à cet essai gratuit, contactez:

William Mason
wmason@spotteddogtech.com
Cell: (609) 381-0860

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Robert Fleury, commandant Unité 43, Zone 5 (numéro de cel en GISAR)



CORPS DE POLICE RÉGIONAL KATIVIK

Michel Martin, membre de l'unité 43 et directeur du KRPF (police de Kativik)



Présentation

- ▣ Présence policière
- ▣ Effectifs
- ▣ Mission
- ▣ Lignes directrices
- ▣ Québec et Nunavik
- ▣ Communautés
- ▣ Transport
- ▣ Rôle CPRK sauvetage
- ▣ Recherche maritime et sauvetage
- ▣ Défis
- ▣ Population

Présence policière au Nunavik

1936 La GRC s'installe

1961 La SQ remplace la GRC

1975 Entente entre les Inuits et la SQ pour la mise en place d'une police autochtone du Nord

1995 Création du Corps de police régional Kativik

Effectifs

- 60 patrouilleurs
- 6 sergents superviseurs
- 3 capitaines
- 3 agents de prévention
- 2 agents de liaison
- 1 sergent renseignements
- 1 sergent escouade mixte SQ
- 2 directeurs adjoints
- 1 chef de police

Notre mission

Le CPRK et ses membres ont pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la **sécurité publique**.

Lignes directrices

- Respect de la Charte canadienne et de la Charte Québécoise des droits et libertés
- Services professionnels courtois et impartial
- Collaboration avec les collectivités, les organismes locaux et régionaux, afin de prévenir les problèmes qui touchent la sécurité et la qualité de vie

Le Québec et le Nunavik

Province de Québec
Population: 8 millions
Superficie: 1,356,500 Km ²
5,83 habitants\km ²
Nunavik
Population: 12,000
Superficie: 507,000 km ²
0,02 habitants\km ²

Les 14 communautés du Nunavik



Nos communautés



- Jusqu'au 20^{ème} siècle, les Inuits étaient nomades
- (1975) La convention de la Baie James et du Nord du Québec a forgé le développement régional, l'éducation et la santé
- Les Inuits paient les taxes comme tous les autres Canadiens
- Les frais de transport augmente le coût de la vie pour la nourriture et les biens



Transport au Nunavik



- Aucun lien routier ou ferroviaire entre les 14 villages et le sud du Québec
- Transport aérien essentiel tout au long de l'année
- L'été, le transport maritime assure la livraison de nourriture et provisions
- Les Inuits dépendent des motoneiges, véhicules tout terrain et bateau à moteur pour leurs activités de chasse et pêche



Rôle CPRK recherche et sauvetage

- Reçois appels pour incident maritime
- Avise autorités municipale
- Recherche infos - détails (enquête)
- Identifie zone de recherche
- Établie un P.C. coordonne recherche avec SAR - NV, volontaires, Rangers
- Chef police avise JRCC
- Transfert le contrôle SAR au JRCC
- Agit comme coordonnateur et liaison entre JRCC et ressources local
- Responsable du LOG opérationnel
- Informe le KRG (gouvernement régional Kativik)



Recherche maritime et sauvetage au Nunavik

- Recherches maritime - responsabilité du gouvernement Canadien
- **Situation actuelle fédérale**
 - Aucune présence de GCC ou GCCA
 - Présence irrégulière de brise glace de la GCC pendant les transports maritimes d'été
 - Distance importante depuis JRCC Trenton et Halifax vers Nunavik
 - Aucun plan de réponse en cas de déversement
- **Situation actuelle Nunavik**
 - Présence d'équipage SAR dans les 14 villages
 - Besoin de formation
 - Absences de procédures formelles



Sauvetage - juillet 2015 Baie Déception (Salluit)



Nombre de SAR en 2015

- **125 opérations**
- Problèmes mécanique
- Manque d'essence
- Évacuation médicale
- Assistance humanitaire

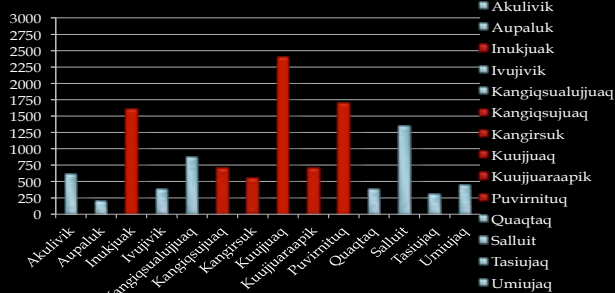


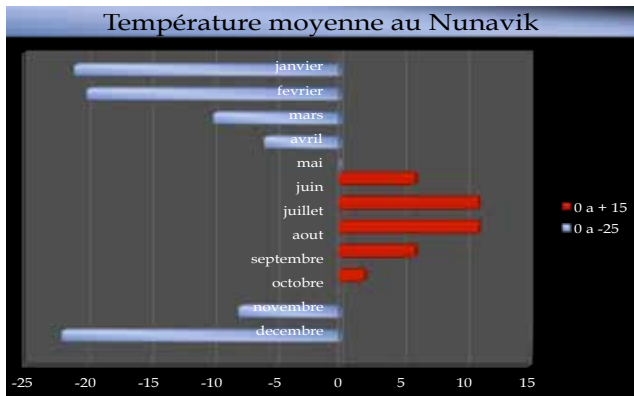
Défis



- Écosystème fragile, changements climatiques
- Température extrême
- Vaste territoire 2 500 km de côte
- Données hydrographiques limitées, vastes régions non cartographiées
- Long délais avant l'arrivée des ressources
- Distances et isolement

Population du Nunavik





Tendances

- Changements climatiques affectent négativement les habitudes des Inuits (route, glace)
- Présence touristique en augmentation
- Développement des parcs génère le tourisme
- Développement économique minier, infrastructure municipale

Nakurmiik

MERCI

Michel Martin, chef de police
Corps de police régional Kativik
Kuujjuaq (Québec) J0M 1C0

819-964-2488

PRÉSENTATION DE FORMATION D'OFFICIERS

Laurent de Ladurantaye, Conseiller SAR.



OBJECTIFS :

- Offrir un bagage de connaissances utiles aux directeurs des zones et aux commandants des unités.
- Les formations sont divisées en fonction des sujets propres aux rôles des deux postes.
- Les candidats devraient en sortir avec une connaissance complète de leurs fonctions, de leurs responsabilités et avec de nouveaux outils de leadership.

TEMPS :

- Une (1) journée de huit (8) heures par formation.
(Le samedi les commandants et le dimanche les directeurs de zone).

LIEU :

- Montréal et Québec.

Laurent de Ladurantaye
Conseiller SAR



COMITÉ DES RECONNAISSANCES ET MÉRITES DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE

Louis Arsenault, président du comité



LES FINALISTES DU CONCOURS DE L'UNITÉ DE L'ANNÉE 2015 SONT :

Unité 43 (Lac Saint-Louis Est)

Sous le commandement de Robert Fleury, les 28 membres de l'unité 43 ont formé un ensemble cohérent, efficace et actif dans les domaines des opérations, formation, prévention et relations avec le milieu. L'unité a réalisé 48 missions et 40 patrouilles de sécurité en 2015, en plus de plusieurs blitz de courtoisie. Sauf pour quatre (4) nouveaux candidats, tous les membres sont qualifiés en sauvetage 1 et secourisme élémentaire en mer et l'unité est opérationnelle 24/7 avec un très bon temps de réponse. Les patrouilles de week-end sont complétées par des exercices d'entraînement sur l'eau. L'unité cultive de bonnes relations avec les villes de Lachine et Dorval ce qui aide au financement de ses opérations.

Unité 03 (Repentigny)

Sous le commandement de Michel Deschênes, cette unité compte 15 membres, tous qualifiés, disponibles et actifs, dont six (6) nouveaux recrutés en 2014 et formés à temps pour la saison 2015. L'unité offre un service 24/7 dans le secteur Saint-Sulpice/Repentigny avec l'Auxiliaire 1235 bien équipé et entretenu qui a réalisé 99 missions en 2015. L'unité bénéficie de belles collaborations de son milieu avec l'accès gratuit à une salle pour la formation, un quai gratuit pour l'amarrage de l'Auxiliaire 1235 et un très bon service pour son entretien.

Unité 14 (Rimouski)

Cette unité d'une vingtaine de membres, sous la direction du commandant Ted E. Savage, a été très active depuis plusieurs années en matière de recrutement, formation, développement de nouveaux partenariats, un protocole très avantageux avec la Ville de Rimouski et la sensibilisation du public à la sécurité en mer par sa présence annuelle au Salon Expo-nature. L'unité profite de trois (3) BSA de types différents, bien équipés et adaptés aux besoins du secteur. Cette unité s'est dotée d'un centre d'opérations et assure une formation continue à ses membres par des exercices hebdomadaires en mer. Les membres participent nombreux à des exercices conjoints avec d'autres organisations à vocation maritime, policière, scientifique et SAR.

Unité 01 (Saguenay)

Cette unité est née de la fusion des unités de Chicoutimi et La Baie. Sous le commandement de Jean-Claude St-Laurent, la nouvelle unité a recruté six (6) nouveaux membres qui ont suivi des formations théoriques et sur l'eau. Ils ont complété 188 heures/unité de formation soit près de 30 % de l'ensemble de la zone. De plus, l'unité a organisé une formation estivale en collaboration avec l'unité 34 (Sacré-Cœur), ils se sont engagés résolument en prévention en réalisant 47% (18 sur 38) des inspections de courtoisie et BSA de l'ensemble de la zone 01, en participant à la fête du nautisme et à Expo-Nature, cette dernière activité a attiré quelques 35,000 visiteurs. L'unité utilise trois (3) BSA dont deux (2) en mode 24/7.

L'UNITÉ 43 – LAC ST-LOUIS EST A ÉTÉ NOMMÉE L'UNITÉ DE L'ANNÉE 2015

Félicitations à tous les membres de cette unité.

CONCOURS DE PHOTOS



Le premier prix il s'agit d'une photo de nos bénévoles lors d'une activité de Premiers soins à bord du bateau « Cap Tourmente ». La photo a été prise par Claude Carrier, (03-28-2334) membre de l'unité Montmorency (Isle d'Orléans) lors de la formation interzone du mois d'août dernier. Monsieur Carrier a remporté une tablette numérique Acer 16G de 7 pouces.



Le deuxième prix, il s'agit d'une photo d'un BSA privé « Boule Rockette » propriété du Directeur du Service des communications Ted Savage, dont l'embarcation file à vive allure tout en sautant les vagues de mer lors d'un exercice conjoint militaire qui se tenait à Rimouski en avril 2015. La photo a été prise par monsieur René Bernier (02-14-2049) membre de l'unité de Rimouski. Monsieur René Bernier s'est mérité une caméra Nikon Coolpick.

Félicitations à ces deux bénévoles

ÉLECTIONS

Deux membres ont manifesté le désir de faire partie du conseil d'administration à titre de trésorier de la GCAC. Il s'agit de :

Luc Guibeault, membre de l'unité 43 – Lac St-Louis Est s'adresse à l'Assemblée générale annuelle et informe les membres sur ses expériences et qualifications en tenue de livres.

Daniel Michaud, membre de l'unité 33-Haut Richelieu, n'était pas présent lors de l'AGA. Le président a fait lecture du C.V. de monsieur Michaud.



Monsieur Daniel Michaud a été élu trésorier.

NOMINATION DE MADAME HÉLÈNE DIOTTE À TITRE DE SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA GCAC ET NOMINATION DE MONSIEUR GUY BRIÈRE AU POSTE DE DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION



Le président Michel Denis, fixe les nouvelles épaulettes à madame Hélène Diotte et il la félicite pour sa nomination.



Guy Brière reçoit ses nouvelles épaulettes du président Michel Denis tout en le félicitant pour sa nomination.

CADRE DES PRÉSIDENTS

Au début de son mandat, le président Michel Denis a manifesté le désir d'avoir chaque photo des présidents dans un cadre en mémoire de ces personnes qui ont su bâtir et diriger notre organisation depuis 1978.

Le président a donné ce mandat à Claudette Petitpas, rédactrice du journal le Dauphin qui a réussi à trouver les photos des plus anciens présidents. Ceci n'a pas été chose facile car trois d'entre eux sont décédés. Après maintes recherches et de la patience, elle a réussi.

Ce cadre sera installé à l'Édifice Robert Petitpas, 17, rue du Prince, Sorel –Tracy, où sont installés les bureaux des employés de la Garde côtière auxiliaire canadienne.



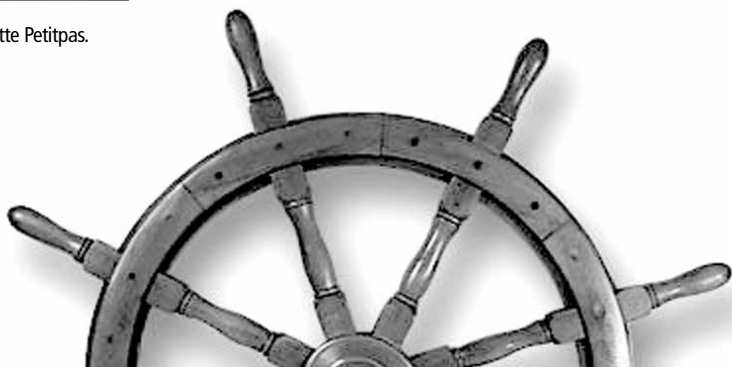
Dévoilement du cadre des présidents par Michel Denis et Claudette Petitpas.

SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LES MEMBRES MENTIONNÉS CI-DESSOUS ONT REÇU UNE LETTRE SIGNÉE PAR LE PRÉSIDENT

La lettre disait ceci : « Au cours de l'année 2015, votre implication bénévole remarquable nous a été signifiée par vos pairs. Votre participation au succès de votre unité et, par conséquent, à celui de la GCAC(Q), a été exemplaire et grandement appréciée. Vos actions s'inscrivent dans l'esprit de la mission et l'idéal de services de la GCAC et méritent donc toute notre reconnaissance.

Au nom des administrateurs et des membres de la GCAC(Q), je vous félicite et vous remercie sincèrement pour votre contribution. La GCAC(Q) est fière de pouvoir compter sur des bénévoles dévoués comme vous pour réaliser sa mission. »

Johnatan Brunet	zone 02
Jean-François Tremblay	zone 02
Michel Coutu	zone 04
Sylvie Laflamme	zone 04
Pierre Lecours	zone 04
Paul Malats	zone 04
Pierre Richard	zone 04
Claude Scherrer	zone 04
Paul Berth	zone 05
Marc Drouin	zone 05
Johnny Garand	zone 05
William Gallant	zone 05
Stephen Gruber	zone 05
Bernard Peissel	zone 05



MEMBRES QUI ONT REÇU UNE LETTRE SIGNÉE PAR LE PRÉSIDENT

Guy Jean	zone 02
Carl Sinnett	zone 02
Roger Plante	zone 03
Richard Bastien	zone 04
Yannick Bourgault	zone 04
Pierre Bourque	zone 04
Yves Castonguay	zone 04
Sébastien Gagné	zone 04
Denis Labonté	zone 04
Patrick Langlois	zone 04
Monique Parent	zone 04
Nathalie Richard	zone 04
Serge Jacques	zone 05
Suzanne Robitaille	zone 05

André Girard	zone 01	Recherche et sauvetage
Jean-Claude St-Laurent	zone 01	Développement
Ted Smith	zone 01	Opération et gestion
Louis Arsenaault	zone 02	Travail exceptionnel
Françoise Auger	zone 03	Recherche et sauvetage
François Dion	zone 03	Recherche et sauvetage
Patrick Gagné	zone 03	Gisar
Yvon Gauthier	zone 03	Recherche et sauvetage
Hélène Diotte	zone 03	Opération et gestion
Michel Deschênes	zone 04	Recherche et sauvetage
Daniel Michaud	zone 04	Service de la formation
Chantal D'allaire	zone 05	Travail exceptionnel
Jean-Pierre Desautels	zone 05	Gisar
Pierre Lefebvre	zone 05	Implication exemplaire

JEUX INTERZONES : COMITÉ ORGANISATEUR (UNE TUQUE A ÉTÉ REMISE À CES MEMBRES)



Patrick Gagné	zone 03
Hubert Desgagnés	zone 03
Claude Fortin	zone 03
Hélène Diotte	zone 03
Christian Drolet	zone 03
Marc Lestage	zone 03
Robert Leblanc	zone 02

Absents sur la photo : Marc Lestage et Christian Drolet

MEMBRES QUI ONT REÇU UN CERTIFICAT + CADEAU (REMIS À L'AGA)

Au cours de l'année 2015, vos pairs ont remarqué votre généreuse contribution bénévole en tant que membre de la GCAC(Q) et en ont fait part au comité Nominations et Reconnaissances. Ceci est tout à votre honneur et nous tenons à vous en féliciter.

La Garde côtière auxiliaire canadienne ne pourrait réaliser sa mission ni atteindre ses objectifs sans l'implication bénévole de membres compétents, dévoués et disponibles comme vous.

MEMBRES QUI ONT REÇU UNE PLAQUE



Reconnaissance décernée à Ted E. Savage, pour son implication bénévole exemplaire en 2015 comme commandant de l'unité 14 (Rimouski) et son leadership dans le développement de partenariats avec d'autres organismes actifs en recherche maritime.



Reconnaissance décernée à Claudette Petitpas pour son implication bénévole continue depuis 35 ans dans la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) dont 25 ans à titre d'éditrice du journal Le Dauphin.



Reconnaissance décernée à Jean-Pierre Desautels pour son implication bénévole exemplaire depuis plusieurs années à titre d'adjoint en prévention, et sa précieuse contribution au programme GISAR.



Reconnaissance décernée à Robert Fleury pour son implication bénévole exemplaire durant son mandat de commandant de l'unité 43 en développement, leadership, prévention, formation, relations avec le milieu et sauvetage en mer. Monsieur Fleury, étant absent, le commandant de l'unité 43 William Gallant lui remettra le trophée.

35 ANS DE SERVICE

JEANNE DROLET
 CLAUDETTE PETITPAS.
 JACQUES MERCIER
 GUY POIRIER
 GHISLAIN ARSENAULT
 RAPHAËL MC INNES

CADEAU

35 ANS DE SERVICE
 35 ANS DE SERVICE
 37 ANS DE SERVICE
 37 ANS DE SERVICE
 35 ANS DE SERVICE
 35 ANS DE SERVICE.

TOMBOLA

Encore cette année, la tombola a pu rendre dix (10) personnes heureuses.

Les membres de l'unité 22 Sorel-Tracy ont fait un excellent travail. Il s'agit de Yann Laguna (nouveau membre de l'unité 22 qui était le responsable, Marc Lacouture et Louise Laramée, commandante de l'unité ont aussi participé à cette loterie.

Il est à noter que c'était Louise Laramée qui s'occupait des tirages et qui a écrit la liste des gagnants.

Cette année la tombola a rapporté : \$589.00 Voici donc les gagnants des prix offerts par nos commanditaires.

1. Foyer Zen: Anita Pedneault
2. Tableau de bateaux: Richard Lévesque
3. Trousse de premiers soins Cardio Sciences: Bernard Peissel
4. Assortiment friandises Gâteaux et Tralala: Richard Lévesque
5. Assortiment friandises Gâteaux et Tralala: Pierrette Roger
6. Manteau Viking: Monique Parent
7. Polo: Guy Brière
8. Couteau Suisse: Richard Lévesque
9. Boisson Havana Club: Robert Dorais
10. VFI gonflable automatique de Thomas Marine: Robert Dorais

VENTE DE VÊTEMENTS POUR LES MEMBRES DE LA GCAC



L'officier des opérations, Jocelyn Coulterman est partout, on le voit ici qui s'occupe de la vente des vêtements et accessoires ayant le logo de la GCAC.

MOT DU MAIRE DE SOREL-TRACY MONSIEUR SERGE PÉLOQUIN LORS DU BANQUET

J'ai été honoré d'assister à votre soirée de gala. La mission de la Garde côtière auxiliaire canadienne est importante pour notre communauté. Notre situation géographique, au confluent de la Richelieu et du Saint-Laurent, fait en sorte que la région de Sorel-Tracy a un fort potentiel

de développement au niveau du tourisme nautique.

La présence de la Garde côtière auxiliaire canadienne sur nos plans d'eau est un gage de sécurité pour tous les plaisanciers.

Je vous félicite pour votre dévouement et je vous remercie de votre implication dans les différents événements populaires liés au nautisme dans notre belle région.

Serge Péloquin
Maire de Sorel—Tracy



Le président de la GCAC Michel Denis et le Maire de Sorel- Tracy, Serge Péloquin à l'heure du cocktail.



Des membres de l'unité 43 sont fiers d'avoir été nommés l'Unité de l'Année 2015. William Gallant, commandant de l'unité, Mariana Lucico, membre Michel Denis, président et Michel Martin, membre et directeur du KRPF (police de Katiwik.)



Lyne Soulard, Guy Brière, Pierrette Roger, Marc Lestage, Sylvie Breault, Louis Melançon, Denis Labonté, Louis Arsenault.



Jeanne Drolet reçoit du président un joli cadran à l'occasion de ses 35 ans d'année de service continu à la Garde côtière auxiliaire canadienne.



Le président remet un cadeau à Claudette Petitpas. 35 ans de service ça se fête...



Monique Parent, Claudette Petitpas, Micheline Gravel, Suzanne Lavoie, Jeannine Mercier et son époux Jacques Mercier, Jeanne Drolet et son fils Richard Drolet.

Pour les 35 années de service à la Garde côtière auxiliaire canadienne de madame Jeanne Drolet et madame Claudette Petitpas, le président Michel Denis a eu l'idée de faire produire un montage de photos qui se déroulerait lors du banquet. Que de souvenirs ont refait surface lors du déroulement de ces photos ! Jeanne et Claudette remercient le président pour cette délicate attention. Un grand merci à Jean-Pierre Desautels de l'unité 43, pour le montage des photos. Ce fut très apprécié par ces deux membres de 35 ans de service...



Quatre(4) unités ont été choisies pour le concours Unité de l'Année. Sur cette photo 4 membres représentent ces unités. Ted Savage, commandant de l'unité 14, Michel Deschênes, commandant de l'unité 03 Repentigny, William Gallant, commandant de l'unité 43, et Alain Tremblay, adjoint en Ressources Humaines – unité 1 – Saguenay - zone 01.



Les membres de l'unité 43 qui ont été choisis l'Unité de l'Année par le Comité des Nominations et des Reconnaissances ils ont reçu des gilets...



Les membres de l'unité 03 Repentigny, qui ont été nommés Unité de l'Année 2015 par la GCC ont aussi reçu des gilets.



Voici les membres de l'unité 14 – Rimouski – Le Président Michel Denis, Louis Arseneault, adjoint en communications, Ted Savage, Directeur des communications, Gaston Ledeuil et Simon Olivier Bertrand, adjoint en prévention.



Monsieur Jacques Mercier de l'unité 2 – Rivière-du-Loup, zone 02 à reçu une montre du président Michel Denis pour ses 37 ans de service continu à la Garde côtière auxiliaire canadienne.



Patrick Langlais reçoit le Trophée du président pour avoir réalisé 51 vérifications de courtoisie. Il est accompagné de sa commandante d'unité Monique Parent.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 01 – SAGUENAY

Textes et photos – André Couturier, commandant adjoint – unité 01.



Lors de la réunion des membres de l'unité 01, Saguenay, nous avons souligné la réussite de nos membres ayant complété avec succès la Formation Sauveteur 1 en date du 6 mai. Maintenant tous les membres de l'unité ont au minimum la qualification de Sauveteur 01. Nous nous orientons maintenant vers une mise à jour du Sauveteur 2. Félicitations à chacun pour votre succès...



De gauche à droite : André Girard, André Couturier, commandant adjoint, Olivier Guillemain, Émile Bélanger, Normand Corbeil, instructeur, Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01- Saguenay.



RITUEL AVEC LES PAQUEBOTS DE CROISIÈRE – SAGUENAY

La Ville de La Baie, au Saguenay, est une destination de choix pour les paquebots de croisière. La saison 2016 a débuté le vendredi 6 mai dernier, et nous attendons 38 paquebots de croisière cet été.

Lorsque les paquebots quittent le quai, leurs klaxons (3 coups), résonnent dans la baie remerciant ainsi les gens du Saguenay de leur accueil chaleureux.

Aussi, depuis quelques années, André Girard, membre bénévole de l'unité 01 –Saguenay, exerce un rituel. Avec son embarcation BSA privé, le Grizzly, monsieur Girard se place de façon très sécuritaire à une bonne distance devant ces mastodontes des mers, et répond à son tour de ses 3 coups de klaxon afin de remercier voyageurs et équipage de leur visite au Saguenay. Le geste est simple mais apprécié de tous.



Le BSA privé, le Grizzly de 30 pieds de longueur, propriété d'André Girard, naviguant près du Norwegian Dawn (plus de 4,000 personnes (passagers/équipage) amarré au quai d'escale. Voyez-vous une petite différence de grosseur ? ...

SALON EXPO NATURE DE CHICOUTIMI 2016

Le Salon Expo Nature de Chicoutimi, 35^e édition, s'est tenu du 7 au 10 avril 2016 à l'Université du Québec à Chicoutimi. Cette édition a été un franc succès avec plus de 170 exposants et plus de 16,000 visiteurs qui se sont présentés durant les trois jours et demi (3½) de l'événement

La Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) était présente lors de ce salon et des membres pouvaient répondre aux questions des visiteurs et donner des conseils pertinents sur la sécurité des plaisanciers. Nous avons avec nous tous les accessoires de sécurité tels que vestes de flottaison, fusées, un vidéo sur le recrutement et évidemment Bobbie qui fait le plaisir des enfants et des grands.

L'achalandage au kiosque de la GCAC a été excellent d'autant plus que près d'une dizaine de personnes se sont montrées intéressées à joindre l'organisation. D'ailleurs, ces gens auront eu une rencontre d'information plus spécifique afin de leur présenter en détails la GCAC, sa mission, ses valeurs, le rôle des bénévoles, etc... Nous en sommes fort satisfaits compte tenu du grand besoin de bénévoles afin d'assurer une bonne relève et de bien desservir nos divers secteurs.

Plus de 10 membres de l'unité 01 ont participé à l'événement, soit un taux de participation de plus de 70%. Merci à Gilles Duchesne, Émile Bélanger, Olivier Guillemain, Claude Duchesne, Jean-Claude St-Laurent, Jean-Paul Duchesne, Charlotte Tremblay, André Couturier, Yvon Duchesne. Un MERCI spécial à Alain Tremblay, qui a convoyé Bobbie et a aussi participé au montage et démontage du kiosque.

Encore une fois, la contribution de chacun a rehaussé la visibilité de l'organisation dans la région de Saguenay.

André Couturier
Commandant adjoint



Claude Duchesne et Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01 révisent une fiche "Devenez bénévole" reçue de la part d'un visiteur intéressé à notre organisation. Émile Bélanger les accompagne au kiosque.



Un visiteur s'approche du commandant Jean-Claude St-Laurent afin de lui demander certaines informations...



Durant que Gilles Duchesne répond à un visiteur, Alain Tremblay, adjoint en Ressources Humaines pour la zone 01 et André Couturier, commandant adjoint, sont prêts à répondre à la clientèle...



Le kiosque a été bien achalandé tout au long du Salon. Nous pouvons voir sur cette photo, monsieur Gilles Duchesne et André Couturier opérant Bobbie...



Les jeunes sont toujours fascinés par notre Bobbie...

VISITE DU BRISE-GLACE AMUNDSEN

Texte et photos André Couturier – commandant adjoint – unité 01- zone 01

Il est toujours très intéressant, à la mi-mars, d'observer le travail du brise-glace de la Garde côtière canadienne dans la baie. Pendant quelques jours, il procède au déglacage de la baie et de la rivière Saguenay. Cette année encore, nous avons pu observer le brise-glace Amundsen, en entendant le bruit des glaces se fracturant.

André Couturier, commandant adjoint GCAC - unité 01-Saguenay, a eu la chance d'être à bord du Amundsen et d'avoir reçu un accueil chaleureux par le commandant Alain Gariépy.

La visite du brise-glace fût des plus intéressantes en plus d'en apprendre beaucoup plus sur le rôle et les activités de ce navire



Le brise-glace Amundsen procédant au déglacage dans la baie.



Le brise-glace Amundsen est amarré au quai de Grande-Anse

au cours d'une année, et aussi au sujet des Missions scientifiques dans l'Arctique.

REMERCIEMENTS DE LA PART DE LA RÉDACTRICE DU JOURNAL LE DAUPHIN :

Lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tenait à Sorel-Tracy le 19 mars dernier, monsieur André Couturier, commandant adjoint de l'unité 01 a gagné un bon d'achat de \$25.00 chez Boisvert Marine demeurant à Sorel-Tracy. Monsieur Couturier m'a offert ce bon d'achat en cadeau.

Je désire remercier chaleureusement monsieur Couturier pour les bons mots qu'il a eu à mon égard lorsqu'il m'a offert ce cadeau. Ce fut très apprécié et ça m'a fait chaud au cœur...

Il faut noter, que j'ai constaté lors de la rédaction du Dauphin, que monsieur André Couturier a fait parvenir des articles et des photos. C'est très intéressant à lire. Je le félicite pour son excellent travail. L'unité 01 a le vent dans les voiles...

Claudette Petitpas, rédactrice – Journal Le Dauphin



André Couturier, commandant adjoint GCAC - unité 01 – Saguenay, est reçu par le commandant Alain Gariépy .

SAUVETAGE À LA BAIE – UNE SORTIE EN VOILIER PREND UNE TOURNURE INATTENDUE

Extrait d'un texte de Julien Renaud –leQuotidien – samedi 12 décembre 2015.

Ce qui avait l'air d'une opération de sauvetage pour plusieurs n'était qu'une partie de plaisir pour les aventuriers André-François Bourbeau et Michel Martineau, vendredi après-midi le 11 décembre. Leur nouvelle aventure a créé tout un branle-bas de combat, lorsque le voilier de Michel Martineau a chaviré à proximité de la marina de l'Anse-à-Benjamin.

Pompiers et ambulanciers ont été dépêchés sur les lieux à la suite d'un appel du public. «C'est un citoyen qui nous a avertis. Les plaisanciers auraient peut-être dû entrer en contact avec nous pour dire qu'ils étaient en bonne état et qu'ils

étaient habitués de faire ça. On aurait pu éviter tout ça. C'est malheureux, et il ne faudrait pas que ça se reproduise, car ce sont des ressources qui se déplacent» a commenté le lieutenant Dominic Larouche de la Sécurité publique de Saguenay (SPS)

À bord de deux petits voiliers d'une dizaine de pieds de longueur, les aventuriers ont décidé d'affronter des conditions difficiles. À leurs yeux, le vent, les vagues et le temps froid ne semblent pas de bonnes raisons pour se tenir tranquilles.

Après une longue intervention et plusieurs tentatives manquées pour redresser le voilier, Michel Martineau s'est conformé

aux demandes des pompiers, venus le rejoindre en canot pneumatique.

GESTE VOLONTAIRE ?

Il pourrait également s'agir d'un geste volontaire du navigateur, que le principal concerné n'a pas confirmé. Le rapport des policiers pourrait faire l'objet d'une vérification auprès du service du contentieux de la Ville. Lorsque les services d'urgence sont mobilisés sans raison, il est possible que la facture découlant des opérations soit remise aux personnes concernées. Toutefois, il est trop tôt pour savoir si une telle mesure pourra s'appliquer dans le présent cas.

« C'est un nouveau bateau que je n'avais essayé qu'une fois cet été. C'était une belle expérience de navigation » a offert comme seul commentaire l'aventurier aux nombreux médias s'étant déplacés. « Je n'étais pas mal pris, a-t-il repris, en rigolant. Le vent m'amenait du bon sens » Michel Martineau a ensuite entrepris de récupérer son voilier.



Par ailleurs, les deux hommes ne semblaient pas avoir de remords quant au nombre de secouristes mobilisés.

Son partenaire, André-François Bourbeau, connu pour son Survieathon, parlait également d'un risque calculé. « On venait tout juste de commencer quand il a chaviré. J'ai vu les pompiers venir l'aider, alors je ne l'ai pas fait. Mais j'aurais pu l'aider au besoin. Il fait beau, on fait de la

voile ! C'est le fun ! Oui, l'eau est froide, mais on est équipés pour ça. Ce n'est pas nous qui avons appelé les pompiers », a-t-il partagé, sur un ton digne de la taquinerie.

RÉCUPÉRÉ PAR LE GRIZZLY À 19H30 – PAR ANDRÉ GIRARD BÉNÉVOLE POUR LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE

Le voilier chaviré a finalement été ramené au quai Angésilas-Lepage à 19h30 par le remorqueur Grizzly.

« La Garde côtière canadienne m'a avisé à 18 h qu'un voilier était en perdition. Le bateau était à l'anse à Philippe, un passé la marina. On l'a ramené au quai Lepage à 19 h 30. Michel Martineau était sur le bord dans l'eau et il attendait notre arrivée », a raconté le propriétaire du remorqueur Grizzly, qui est bénévole pour la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Le voilier appartient à André-François Bourbeau, mais il était piloté par Michel Martineau.

Le remorqueur est exceptionnellement encore à l'eau à cette date tardive en raison de travaux sur le navire Nordpol, accosté au quai Powell. « Des gens de Rio Tinto m'ont demandé il y a un mois si mon remorqueur était encore disponible. Ils devaient réparer l'hélice. Ça fait une semaine que le navire est au quai Powell. Mon embarcation servait à transporter les hommes et les équipements » a indiqué le marin d'expérience.



Le doux temps a coïncidé avec les travaux. « Normalement, mon bateau est remis à partir de la première semaine de novembre » a poursuivi M. Girard.

Selon lui, il s'agissait de la 11^e fois cette année où les services de son BSA étaient demandés par la Garde côtière canadienne.

Aucun frais ne sera facturé par monsieur André Girard au propriétaire du voilier.

Les réparations sur le Nordpol sont maintenant complétées et devrait quitter le quai Powell aujourd'hui 20 décembre 2015.



Monsieur André Girard, a reçu une reconnaissance lors de l'AGA pour son implication en Recherche et sauvetage. Félicitations à monsieur Girard.



L'UNITÉ 03 DE REPENTIGNY : L'AUXILIAIRE 1253 DÉBUTE SA SAISON 2016 LE 9 AVRIL, AVEC UNE MISSION DE «RECHERCHE» OUF ! PAS CHAUD POUR METTRE LE 1253 À L'EAU !

Photos archives unité 3, / texte par Nathalie Richard équipier et Michel Deschênes commandant unité 3

En janvier, nous avons amorcé la nouvelle année avec notre souper des fêtes, pour ainsi débiter l'année en beauté et en harmonie entre collègues. À cette occasion, nous avons remis une récompense à chacun de nos membres actifs.



Pour faire suite à notre dernier article sur le Reportage de MaTV, il a finalement été diffusé en mars dernier. Pour ceux et celles qui ne l'ont pas vu, voici le lien : <https://vimeo.com/156737983>

Nous avons tenu notre réunion printanière le 14 avril dernier, 20 membres étaient présents à cette rencontre. Nous avons fait un résumé de l'AGA à Sorel et à cette même occasion, nous avons remis les certificats ainsi que la reconnaissance à notre recrue de la saison 2015, M. Yves Castonguay.



Cette année nous avons 9 nouveaux membres : Vincent Ménard, Martine Beauchamp, Jocelyn Élie, Jean-Claude Langlois, Yoland Beaulieu, Alain Bourque, Robert Durocher, Robert Poulin et Terry Bélanger.



En avril dernier, les nouveaux membres ont participé à leur formation de SAUVETEUR I, et premiers soins pour ceux qui ne l'avaient pas.



Notre saison 2016 a débuté hâtivement par une innovation, le 8 avril, nous avons mis l'Auxiliaire 1253 disponible sur la remorque. Le lendemain, le 9 avril, nous avons planifié une sortie, pour une vérification de routine. Quelle fût notre surprise, à 7h le matin, le cellulaire du commandant sonne pour une mission très spéciale, soit la «Recherche d'une balise de détresse en fonction» dans le secteur de Pointe-Aux-Trembles. Alors très tôt, nous avons demandé à l'équipe qui devait sortir pour la vérification, de partir en mission avec nous.



Nous avons eu durant cette recherche, de la compagnie à bord de l'Aux.1253. Trois membres de SERABEC (Sauvetage et recherche aériens du Québec) ce sont joints à nous avec des instruments spécialisés en recherche de balise pour localiser et récupérer cette balise, toujours en fonction.

Ce fût une belle expérience en raison du niveau élevé de l'eau du fleuve à cette période de l'année. Nous avons pu aller faire des recherches sur des pointes d'îles, des hauts fonds et même dans les quenouilles pour localiser cette balise, si bien cachée. Les membres de l'équipage de l'Aux.1253, Michel Deschênes, Alain Beaulieu, Mélanie Leathead et Nathalie Richard ont bien apprécié cette mission malgré une température de -16° Celsius avec le facteur éolien. Brrrrrr... C'est finalement, le 5 mai qui a officialisé la mise à l'eau de l'Auxiliaire 1253 pour la saison 2016.

Nous sommes donc disponibles 24h/24h, 7/7jour.

Bonne saison à tous.



Le commandant de l'unité 03 s'est mérité une reconnaissance lors de l'AGA pour son implication en Recherche et sauvetage. Félicitations.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 04 – QUÉBEC-CENTRE

Article préparé par Jean Paquin, adjoint aux communications – zone 03 pour Guylaine Lecours, commandante par intérim de l'unité 04



C'est avec grand plaisir que j'accepte la nomination de commandante par intérim de l'unité de Québec. Je voudrais remercier le commandant sortant Claude Fortin pour son excellent travail et pour le transfert des connaissances qui me permettra d'assurer la continuité de son œuvre au sein de l'unité.

Après un hiver très actif (formation, présence au Salon expert de chasse, pêche, camping et bateau de Québec, AGA), l'unité de Québec se prépare à un été rempli d'activités. Voici une liste de ces activités à venir:

DATES DES ACTIVITÉS :

- 4 juin. Patrouille de sécurité nautique pour le « Défi International des Jeunes Marins ». Quinze pays se donneront rendez-vous au Danemark à l'été 2016 pour participer à la prochaine compétition internationale de yoles de Bantry dans le cadre de l'Atlantic Challenge 2016. La rencontre du 4 juin permettra, entre autres, d'accompagner le Défi International des Jeunes Marins du Yacht Club de Québec à sélectionner un équipage de 18 jeunes pour former l'équipe qui représentera le Québec lors de cette compétition.

Une ou deux embarcations BSA de l'unité de Québec veilleront au bon déroulement du défi des jeunes marins

- 4 juin. Blitz de vérification de courtoisie au Yacht Club de Québec. Un kiosque sur les équipements de sécurité requis à bord d'une embarcation sera installé à la marina de 9h00 à 16h00 et une équipe de conseillers accrédités se fera un plaisir de valider la conformité des équipements des embarcations de la marina.

Nous aurons donc besoin de la participation des membres de l'unité pour faire un succès de cette activité. Je tiens à préciser qu'il n'est pas nécessaire d'être conseiller en prévention pour y participer. Bien que les vérifications soient réservées aux conseillers accrédités, les tâches connexes telles que le montage et la tenue du kiosque de renseignements, la prise de rendez-vous, etc. peuvent être accomplies par tous les membres de l'unité.

Une vérification de courtoisie, c'est une visite effectuée par un bénévole formé en sécurité nautique pour assurer

que les propriétaires d'embarcation sont prêts à naviguer en toute sécurité et à faire face à un accident. Aucune sanction n'est rattachée à ce programme. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un geste de courtoisie qui vise la formation et la prévention.

- 11 juin. Blitz de vérification de courtoisie au Parc Nautique Lévy. Un kiosque sur les équipements de sécurité requis à bord d'une embarcation sera installé à la marina de 9h00 à 16h00 et une équipe de conseillers nouvellement accrédités se fera un plaisir de valider la conformité des équipements des embarcations de la marina.

Nous aurons donc besoin de la participation des membres de l'unité pour faire un succès de cette activité.

- 15 juin. À l'heure du souper ce mercredi, un spectacle aérien (non acrobatique) se déroulera au-dessus du fleuve Saint-Laurent, entre Québec et Lévis. Le point central du spectacle sera en face de la terrasse Dufferin. La démonstration se tiendra de 18h30 à 19h30. On pourra y voir un hélicoptère CH-146 Griffon de recherche et sauvetage, le CF-18 de démonstration 2016 et les Snowbirds des Forces Canadiennes.

Les membres disponibles, ayant un BSA, autorisé pourront ouvrir un PDD avec MRSC Québec. Il est possible que celui-ci soit débordé par les demandes d'aide!

- 18 juin. Blitz de vérifications de courtoisie à la Marina du Port de Québec. Un kiosque sur les équipements de sécurité requis à bord d'une embarcation sera installé à la marina de 9h00 à 16h00 et une équipe de conseillers accrédités se fera un plaisir de valider la conformité des équipements des embarcations de la marina.

Nous aurons donc besoin de la participation des membres de l'unité pour faire un succès de cette activité.

- 18 et 19 juin. Bobbie à l'Aquarium de Québec

Nous sommes à la deuxième année de participation à cette activité, organisée par l'Aquarium, pour fêter l'arrivée de l'été. L'année dernière, notre présence avait été très appréciée du grand public et par des administrateurs de l'Aquarium. C'est une belle visibilité

pour notre organisation.

En plus des heures de plaisir que nous avons avec les enfants et notre mascotte Bobbie, nous répondons à plusieurs questions sur les équipements requis pour les petites embarcations, sur les règles nautiques ainsi que sur l'accès au fleuve Saint-Laurent.

Nous aurons donc besoin de la participation des membres de l'unité pour en faire un succès. Nous vous invitons à contacter Paul Boissinot ou votre commandante par intérim Guylaine Lecours.

- 9 juillet. La veille du départ de la Transat Québec-St-Malo, les filles mettront les voiles sur le fleuve Saint-Laurent pour la 3e édition de la Coupe Femina. Les participantes devront réaliser le parcours Lévis - Neuville - Lévis, soit un trajet de 32 miles nautiques.

Deux embarcations BSA de l'unité de Québec veilleront au bon déroulement de l'activité.

- 10 Juillet. Départ de la Transat Québec Saint-Malo. Grande classique parmi les courses de voile hauturière, la Transat Québec Saint-Malo est la plus ancienne course transatlantique sans escale en équipage à être disputée d'ouest en est.

Ce fut en 1984, à l'occasion du 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier, navigateur de Saint-Malo, dans le golfe du Saint-Laurent, qu'a eu lieu la première Transat Québec Saint-Malo. Depuis, elle réunit tous les quatre ans les meilleurs coureurs océaniques professionnels de voiliers multicoques et monocoques pour une traversée épique de Québec à Saint-Malo.

La nouvelle commandante par intérim de l'unité Guylaine Lecours avec le directeur de la zone de Québec sont en négociation avec l'organisation pour évaluer les besoins en sécurité lors du départ de la course. Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure de l'évolution du dossier. Veuillez retenir cette date à votre calendrier, nous aurons besoin de BSA.

Guylaine Lecours

Commandante de l'unité 04 - zone 03

NOUVELLES DE L'UNITÉ 08 – LAC ST LOUIS EST



Le commandant de l'unité 08 monsieur Bernard Peissel était présent lors de l'AGA le 19 mars 2016. La chance lui a souri et il a gagné lors de la tombola un magnifique cadeau. Il s'agit d'une trousse de premiers soins Cardio Sciences offert par monsieur Claude Scherrer.

TED SMITH, DIRECTEUR DE LA ZONE 01 – BAIÉ COMEAU



Le directeur de la zone 01 a reçu une reconnaissance lors de l'AGA pour son implication en opération / gestion lors de l'AGA.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 09 – ST-FRANÇOIS EST

Plusieurs nouveaux membres se sont joints à l'unité de Valleyfield, qui est en reconstruction depuis l'année dernière.

Lors de la dernière réunion, les membres se sont répartis les tâches afin que l'Auxiliaire 1245 puisse être opérationnel le plus rapidement possible.

En effet, plusieurs travaux la plupart de nature esthétique ont été effectués avant la mise à l'eau.

Le port d'attache demeure la Marina de Valleyfield. Les membres de l'unité ont poursuivi leur formation tout au long de la saison hivernale et l'unité compte maintenant également plusieurs nouveaux conseillers en prévention. On peut vraiment dire que l'unité est opérationnelle et active.

**Richard
Labranche**
Commandant
de l'unité 09



Sur la photo : Johnny Garand, Serge Ouellette, Jean Pierre Gagnon, Suzanne D'Allaire, Benoit Bourdages, Richard Labranche, Patrick Aumais et Pierre Poirier.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 13 – RIVIÈRE DES PRAIRIES

**LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION : UNE VIGILANCE CONSTANTE EST
ESSENTIELLE**

Prenez le temps de lire le texte de monsieur André Benoît, à la page 15. Monsieur Benoît est membre de l'unité 13 depuis le 15 décembre 2015.

**MADAME JEANNE DROLET FÊTAIT SES 35 ANS DE SERVICE À LA GCAC LORS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 19 MARS.**

Madame Drolet est toujours active comme membre de la GCAC, surtout en prévention.

Son fils, Richard Drolet, et Suzanne Lavoie, membre honoraire, épouse de Luc Drolet, accompagnaient madame Jeanne Drolet pour célébrer les 35 années de service à la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Pour les 35 années de service à la Garde côtière auxiliaire canadienne de madame Jeanne Drolet et madame Claudette Petitpas, le président Michel Denis a eu l'idée de faire un montage de photos qui se déroulait lors du banquet. Que de souvenirs ont refait surface lors du visionnement de ces photos. !

NOUVELLES DE L'UNITÉ 14 – RIMOUSKI : EXERCISE SAR CONJOINT SANS PRÉCÉDENT À RIMOUSKI

Quelque 150 membres de plusieurs organisations et 16 embarcations de différents types ont participé à la quatrième édition de l'exercice conjointe qui a eu lieu les 6, 7 et 8 mai au large de Rimouski.

Les organismes suivants y ont participé; cinq (5) unités de la Réserve Navale canadienne, la Garde côtière canadienne, la GRC, Les Services frontaliers du Canada, les corps de pompiers de Mitis et de Rimouski, les ambulanciers Cambie (Rimouski) et Porliers (Mitis), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Institut des sciences de la Mer (l'ISMER), et la GCAC(Q).

Pour sa part, la GCAC(Q) était bien présente avec 21 membres et recrues de l'unité locale. Le directeur de la zone 02, Robert Leblanc, et le président de la GCAC(Q), Michel Denis, étaient également présents de même que les médias de la région. Radio-Canada BSL à diffuser une nouvelle sur l'évènement lors de son bulletin d'informations télévisé le même jour et l'Avantage, un des hebdomadaires de la région, a couvert l'évènement.

Parmi les exercices au programme, recherches et procédures de récupération de personnes à la mer, transport de victimes en milieu maritime, techniques de remorquage, contrôle de

déversements, navigation, mécanique et procédures de sécurité. Sur l'Île Saint-Barnabé, à un mile nautique du port de Rimouski, neuf (9) blessés à peine reconnaissables sous leur maquillage, attendaient que les sauveteurs bénévoles leur apportent secours et premiers soins. Plus loin, des bateaux en panne et des hommes à la mer (aussi des femmes) mettaient à l'épreuve les habiletés apprises en communications et recherches et sauvetages par des équipes conjointes de participants.

Les participants ont été invités à visiter le navire patrouilleur Semi-hauturier de 42.8 mètres Caporal Keable de la GCC, présent au port de Rimouski lors des activités, pouvant accueillir jusqu'à 14 membres d'équipage, dont cinq officiers de la GRC.

Réaliste et utile? Sans aucun doute, selon Ted Savage, commandant de l'unité 14 (Rimouski). Son avis est partagé par d'autres responsables de l'organisation de l'activité puisque ce sont des incidents qui peuvent se produire en mer à n'importe quel moment.

Louis Arsenault

adjoint aux communications – unité 14 – zone 02



L'un des bateaux dédié aux medias.



L'une des équipes mixtes quittant pour une recherche en mer.



Le navire patrouilleur semi-hauturier de la GCC, Caporal Keable.



EXPO NATURE À RIMOUSKI

A nouveau cette année les membres de l'unité 14 (Rimouski) étaient présents avec un kiosque de la GCAC (Q) et Bobbie, le petit bateau de la sécurité, à Expo Nature qui a eu lieu du 15 au 17 avril 2016 au Colisée de Rimouski. Cet événement d'envergure attire des milliers de visiteurs du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et du Nouveau Brunswick et procure aux amateurs de la nature de l'information sur les nombreux produits et services disponibles partout au Québec. Soixante (60) exposants offraient leurs services. C'était la 28^{ième} édition de l'Expo-Nature à Rimouski.

Comme toujours, Bobbie a attiré l'attention des petits comme des grands par son humour et ses conseils sur la sécurité nautique.



Le kiosque de la GCAC(Q) était animé par des membres de l'unité 14; de gauche à droite; Jean-François Tremblay, René Bernier, Yves Chabot, Ted Savage commandant de l'unité 14 et Directeur du Service des Communications et Guy Jean.



Bobbie explique aux enfants que l'eau est encore trop froide à l'extérieur; il préfère naviguer à l'intérieur sur le tapis...

HOMMAGE À MONSIEUR HERMEL LAVOIE

HERMEL LAVOIE ÉTAIT LE MENTOR DE LA RAMEUSE OCÉANIQUE MYLÈNE PAQUETTE



Dans son livre relatant sa traversée de l'Atlantique en solitaire, Mylène Paquette raconte à quel point Hermel Lavoie a représenté la pierre angulaire de la réussite de son projet.

(Rimouski) La rameuse océanique Mylène Paquette est en deuil. Celui qu'elle décrit comme son meilleur ami, Hermel Lavoie, a baissé pavillon face au cancer du pancréas qui le rongait depuis plus d'un an. Le Rimouskois a rendu l'âme lundi après-midi, à la veille de ses 79 ans.

L'embarcation de Mylène Paquette portait son nom: le Hermel. L'expert du domaine maritime avait participé à la conception du bateau et, par téléphone satellite, il avait assisté quotidiennement l'athlète dans sa navigation pendant tout son périple.

«L'homme aux yeux pleins d'étoiles s'est éteint, a réagi l'aventurière sur sa page Facebook. Cependant, sa lumière brillera à jamais pour moi. Merci, mon meilleur ami, pour avoir parsemé ma route de bonheur et de joie. Je vous dois tant. Je vous aime. Votre rameuse, Mylène.»

5000 KILOMÈTRES

Première personne du continent américain à réaliser une traversée de l'Atlantique Nord à la rame en solitaire, Mylène Paquette a réussi son exploit de 5 000 kilomètres en 129 jours en 2013, d'Halifax à Lorient, en France.



Il faut noter que Louis Arsenault, adjoint aux communications pour la zone 02 a reçu une reconnaissance lors de l'AGA pour son travail exceptionnel.

UNITÉ 15 – ISLE D'ORLÉANS : ANITA PEDNAULT GAGNANTE D'UN PRIX LORS DE L'AGA



Anita Pedneault, adjointe au Service des Ressources Humaines pour la zone 03 a remporté un magnifique foyer Zen. Son époux, Pierre Harvey nous fait voir ce prix...



Monique Parent, commandante de l'unité reçoit une reconnaissance du président Michel Denis pour son excellent travail à titre de commandante de son unité.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 16 – VALLÉE DU RICHELIEU

- Les 23 et 24 janvier 2016, 14 membres ont suivi le cours élémentaire en mer donné par Claude Scherrer.
- Le 5 mars 2016, 14 membres ont suivi la formation intitulée « Recherche sur cartes en contexte SAR » du Sauveteur 2 donnée par André Bastille qui était supervisé par Serge Jacques.
- Le 9 mars 2016, 18 membres ont suivi la formation intitulée « Technique de recherche » du Sauveteur 2 donnée par Martin Bergeron qui était supervisé par Laurent DeLadurantaye.
- Le 10 mars 2016, 11 conseillers en prévention ont suivi leur mise à jour comme conseillers donnée par Jean Tellier de Transports Canada.
- Le 15 avril 2016, 22 membres ont participé à une réunion de l'Unité 16 au cours de laquelle une projection du territoire sur carte préparée par Claude Scherrer fut expliquée par ce dernier – la seconde partie de cette réunion consistait à informer les membres présents sur la façon de remplir un rapport de mission sur GISAR et comment naviguer sur GISAR.
- Les 16 et 17 avril 2016, il y avait portes ouvertes à la Marina St-Mathias – 5 conseillers en prévention étaient présents durant ces 2 jours afin d'informer les plaisanciers sur la sécurité nautique.
- L'Unité a tenu sa réunion printanière le 29 avril dernier afin de préparer la prochaine saison de navigation. Étaient présents 18 membres de l'Unité, soit Pierre Bourque, Denis Chagnon, Réjean Cordeau, Michel Coutu, Michel Dumas, Charles-Étienne Gauthier, Réjean Hébert, Denis Labonté, Sylvie Laflamme, René Laine, Patrick Langlois, Marc Lavoie, Pierre Lecours, Paul Malats, Monique Parent, Pierre Richard, Bernard Rochette et Yvan Roy.

Des lettres signées du président furent remises lors de l'AGA à Pierre Bourque, Patrick Langlois, Denis Labonté et la soussignée. Des lettres de reconnaissance furent adressées aux membres suivants, soit Claude Scherrer, Michel Coutu, Sylvie Laflamme, Pierre Lecours, Paul Malats et Pierre Richard. Une plaque de l'Unité 16 en implication exemplaire fut remise à Claude Scherrer pour ses 180 heures de bénévolat en 2015 et une plaque en

prévention fut remise à Patrick Langlois pour ses 51 vérifications de courtoisie en 2015. Les certificats de mérite suivants furent remis :

- Un certificat de mérite fut remis à René Laine pour sa grande disponibilité aux « missions sur appel » et son grand professionnalisme – saison 2015.
- Un certificat de mérite fut remis à Patrick Langlois pour l'obtention de dons totalisant la somme de 310 \$ de 17 plaisanciers – saison 2015.
- Un certificat de mérite fut remis à Michel Coutu pour l'obtention d'un don de 230 \$ en vertu du Programme de bénévolat Banque Nationale – saison 2015
- Un certificat de mérite sera remis à Nathalie Gauthier pour avoir atteint un record de cinq (5) missions au sein de l'Unité 16 durant la même journée – saison 2015.

Trois (3) nouveaux membres se sont joints à notre Unité; il s'agit de Michel Dumas, Réjean Cordeau et Claude Turenne. Les 3 nouveaux membres ont réussi leur Sauveteur 1 les 1er, 2 et 3 avril 2016 et 3 membres de l'Unité, soit Charles-Étienne Gauthier, Réjean Cordeau et Claude Turenne, ont suivi le cours élémentaire en mer les 23 et 24 avril dernier.

Deux (2) membres de l'Unité 16, soit Sylvie Laflamme et Michel Dumas suivront la formation de conseillers en prévention les 27, 28 et 29 mai prochain.

Deux (2) épinglettes de dix (10) ans de bénévolat au sein de la GCAC (Q) ont été adressées à Robert Boivin et John Cloutier et trois (3) épinglettes de cinq (5) ans de bénévolat au sein de la GCAC (Q) ont été adressées à Simon Drouin, Thérèse Bouchard et André Laramée.

L'Auxiliaire 1235 a débuté ses opérations le 21 mai dernier. Ci-jointe la photo d'une équipe très performante qui a réussi les 2 premières missions de la saison lundi, le 23 mai, soit Michel Coutu comme patron d'embarcation et ses équipiers, Michel Dumas et Réjean Cordeau.

Bonne saison de navigation à tous.

Monique Parent

Commandante, de l'unité 16.

MONIQUE PARENT HEUREUSE GAGNANTE LORS DE LA TOMBOLA



Cette commandante de l'unité 16 – Vallée du Richelieu a remporté un manteau Viking offert par Le Griffeur.



Patrick Langlois reçoit une lettre signée par le commandant en reconnaissance de son implication en prévention.



Denis Labonté reçoit une lettre de reconnaissance signée par le président Michel Denis pour son excellent travail à titre de trésorier.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 20 – LAC DES-DEUX-MONTAGNES

Martin Renaud, conseiller en prévention – zone 05

Les membres de l'unité 20, sont toujours présents au Salon du bateau de Montréal.



Sur la photo de gauche à droite : Jean-Pierre Desautels, unité 43, Marc Caissy, unité 20, Martin Renaud de l'unité 20 et Jocelyn Coulterman, officier d'opération, employé au bureau de Sorel.



Il faut également noter que Serge Jacques, adjoint en prévention pour la zone 05 a reçu une lettre de reconnaissance pour son implication en prévention.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 22 – SOREL-TRACY

Bonjour à vous

La saison estivale a débutée par une formation "Techniques de recherche" qui s'est tenue le 6 avril dernier conjointement avec quelques membres de l'unité 50 et le samedi 14 mai se tenait l'activité Familles en fête et notre cher Bobbie a comme d'habitude volé la vedette.



Nous poursuivons la saison avec la semaine du nautisme à la marina Bellerive, 6 courses de voiliers et quelques formations dont "techniques de remorquage" et autres.

Nous avons également recruté cinq (5) nouveaux membres et avons un (1) nouveau BSA privé dans l'unité le "Blue Lagon" propriété de Monsieur Yann Laguna.

Je tiens à souligner les 35 ans de service de Claudette Petitpas, les 20 ans de Pierre Archambault et les 5 ans de Timothé Beaudet, Pierre Lebel et Nicolas Leblanc. BRAVO et MERCI

Je nous souhaite une très bonne et belle saison.

Louise Laramée
Commandante de l'unité 22.



UN SOUVENIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016



De gauche à droite : Louise Laramée, commandante de l'unité 22 et son conjoint Jocelyn Gendron, Yann Laguna, membre, Jocelyn Coulterman, officier des opérations GCAC, Pierre Archambault, membre et sa conjointe Hélène Duguay, membre honoraire. Il faut souligner que Pierre Archambault agissait comme photographe officiel. Merci Pierre.

RICHARD LÉVESQUE DE L'UNITÉ 25 SEPT-ÎLES A ÉTÉ TRÈS CHANCEUX



En effet, Richard a gagné à trois reprises à la tombola lors de l'AGA. Il a donc remporté un assortiment de friandises offert par la Maison Gâteau et Tralala et un cadre représentant deux bateaux de l'artiste Jean Laramée, et d'un couteau Swiss. La chance était avec lui... Bravo Richard.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 26 – CAP À L'AIGLE

Je tiens à remercier les membres de l'unité 26 de Cap à L'Aigle pour leur confiance en me nommant commandant par intérim de l'unité.

Je tiens personnellement et aux noms de tous les membres de l'unité 26, à remercier Éric Gagné pour son implication comme commandant pendant une décennie et plus et surtout pour avoir cru et avoir investi énormément de temps pour sauver et ressusciter cette unité de sa disparition par faute de relève.

Mon défi à partir de maintenant sera de maintenir notre niveau de formation à son meilleur et de recruter quelques nouveaux membres qui avec moi réduiront l'âge moyen de notre unité.

Je suis content et fier de faire partie de cette belle famille qu'est la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Jean-François Larocque
Commandant



De gauche à droite Dany Truchon, Réjean Germain, Ghislain Duchesne, Jean-François Larocque, commandant de l'unité, Robert Gagnon et Claude Bergeron.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 28 – MONTMORENCY



Madame Hélène Diotte, nommée Secrétaire du Conseil d'administration de la GCAC a reçu une reconnaissance lors de l'AGA pour son implication en Opération / gestion.



Monsieur Claude Carrier membre de l'unité Montmorency (Isle d'Orléans) a remporté le 1er prix lors du concours de photo. Monsieur Carrier était présent lors de la Formation interzone qui se tenait à Québec en août dernier. Un grand nombre de photos ont été prises par monsieur Carrier lors de cette activité. C'est à cette occasion qu'il a fait la photo gagnante. Monsieur Carrier s'est mérité une tablette numérique Acer 16G de 7 pouces.



NOUVELLES DE L'UNITÉ 33 – HAUT RICHELIEU

Textes et photos Michéline Gravel, commandante de l'unité 33

La réunion de l'unité 33 s'est tenue le 17 avril à Saint-Blaise-sur-Richelieu à la Marina St-Tropez, lors d'un déjeuner.

Les membres présents étaient : Lorraine Wilson, Réginald Lizotte, Luc Boulais, Christian Harvey, Peter Neville, nouvellement transféré à notre unité, il était auparavant de l'unité 08, Lac St-Louis, ouest, Normand Baril, Daniel Michaud qui était de l'unité 25, Sept-Îles, fait maintenant partie de notre unité, et il fait partie du conseil d'administration à titre de trésorier, Jacques Labelle, ce dévoué membre s'occupe de la communication entre les maires et les députés riverains, Louis-Philippe Frenet et Marie-Carole Rondeau.



Il faut noter que monsieur Daniel Michaud a été reconnu pour sa contribution bénévole exemplaire en Formation en 2015 par l'adjointe en formation de l'unité de Sept-Îles madame Lucie Lessard. Daniel Michaud s'est mérité un Certificat de reconnaissance et d'un cadeau.

Félicitations à monsieur Michaud qui a été élu trésorier au sein du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tenait à Sorel-Tracy, le 20 mars 2016. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

ACTIVITÉS

Les activités prévues pour la saison sont :

- Un kiosque sous le chapiteau à la Marina Île-aux-noix le 22-23-24 avril 2016
- Un projet Pourki (mesure d'urgence sur l'eau) le 28 mai 2016
- Les feux d'artifice de la Saint-Jean-Baptiste le 24 juin 2016
- Les feux d'artifice de la Fête du Canada le 1^{er} juillet 2016
- Le Festival nautique de Saint-Paul-de-l'Île-aux-noix les 8-9-10 juillet 2016. Cette activité comprend un feu d'artifice le 8 juillet 2016, descente des canotiers et parade des bateaux, etc...

Les membres de l'unité 33 auront un été très "CHAUD"



EXPOSITION DE LA CAPITALE NAUTIQUE DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE AUX NOIX LES 22-23-24 AVRIL 2016

Lors de cette exposition d'envergure, un kiosque a été installé sous un chapiteau à la Marina Île-aux-noix afin de répondre aux questions des visiteurs concernant surtout la prévention. Cette exposition s'est tenue les 22-23-et 24 avril 2016.



Micheline Gravel, commandante de l'unité 33, Lorraine Wilson et Réginald Lizotte étaient sur place pour répondre aux différents renseignements. Deux personnes ont manifesté le désir à devenir membre de l'unité 33 pour la GCAC (Q)

Micheline Gravel
Commandante de l'unité 33

SIMULATIONS DE SAUVETAGE SUR LA RIVIÈRE RICHELIEU ET À LA HAUTEUR DE SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS – UNITÉS 56, 48 ET 33

Texte de Malika Latreche, adjointe aux communications – zone 05



Une magnifique journée ensoleillée a couronné le beau travail des 180 bénévoles et des organismes spécialisés afin de réaliser des exercices de sauvetage à bord du navire de croisière, Pierre Le Moyné d'Iberville, alors en flammes.

Un feu à bord a été immédiatement signalé par le capitaine au centre de sauvetage et l'inconfort des 44 passagers commençait à se faire sentir.

La GCAC a pris en charge les 14 blessés qu'il fallait transborder ou évacuer pour des soins.



La GCAC fut appelée à localiser 2 pneumatiques dont un s'est retrouvé à la dérive et l'autre s'est échoué sur la rive sur laquelle les occupants se sont perdus et furent retrouvés par l'équipe de recherche terrestre accompagnée de leur escouade canine.

Les passagers qui étaient sur le bateau de croisière ont quitté en toute sécurité grâce aux membres de la GCAC qui ont fait un excellent travail auprès des blessés et de l'équipage.

Des organisations bénévoles et spécialisées y participaient pleinement afin de démontrer conjointement avec la GCAC leurs capacités opérationnelles en collaboration avec les bénévoles en sécurité civile et surtout à parfaire leurs habilités à travailler en coordination.



L'objectif stratégique de cet exercice est de déployer une opération de sauvetage nautique en milieu rural. Parmi les organismes qui ont participé on y trouve :

- Association de sécurité civile du Qc (ASCQ)
- Sauvetage et recherche aériens du Qc (SERABEC)
- Garde côtière auxiliaire du Canada (GCAC)
- Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage
- Ambulance Saint-Jean
- Armée du salut
- Radio Amateur du Qc
- UQAM- Étudiants DESS GRM

Dans le but de compléter ce sauvetage, les membres de la GCAC, par leurs habilités et leur travail d'équipe ont démontré tout leur savoir-faire aux médias qui étaient présents à bord du navire et tout est en l'honneur de la Garde côtière auxiliaire canadienne.



Notre président, Monsieur Michel Denis accompagné de l'auteur de ces lignes, instructeur en premiers soins, se sont assurés à ce que les volets opérationnels et médicaux soient reflétés correctement aux médias présents sur le bateau de croisière.

Nous profitons de cette occasion pour remercier Monsieur Denis Labonté et son équipe ainsi que tous les participants pour cette simulation réussie.

Merci à tous !
Vous nous avez fièrement représentés.

Malika Latreche
Adjointe aux communications de la zone 05
Instructeur en premiers soins

L'UNITÉ 43 – LAC SAINT-LOUIS-EST EST CHOISIE COMME L'UNITÉ DE L'ANNÉE 2015

Texte et photo par Malika Latreche, adjointe aux communications
– zone 05



Comme dans les lauréats, on désigne toujours les meilleurs acteurs de l'année, mais cette fois-ci, c'est une équipe unie et solidaire qui en fait l'honneur ainsi que le bonheur de chacun.

UN PEU D'HISTOIRE

Au début d'octobre 1535, Jacques Cartier a vu du haut du mont Royal, les rapides de Lachine et le Lac Saint-Louis sans les nommer.

En 1611, Samuel de Champlain a rapporté qu'un jeune homme appelé «Louys» s'est noyé dans les rapides de Lachine. Deux ans plus tard, le fondateur de Québec employait déjà «Saut S. Louys», et c'est entre 1613 et 1656, que le nom Saint-Louis, attribué aux rapides de Lachine à l'origine, s'étendra au lac. C'est sans doute en mémoire de ce jeune homme. En 2004, le souhait d'un simple plaisancier (Michel Denis) était de voir naître une unité de sauvetage de la GCAC et après 2 ans d'effort, l'embarcation (ROCK SEA) de la même personne fut approuvée BSA privé dès les premières années.

QUI EST L'UNITÉ 43 ?

L'unité 43 est une équipe formidable qui compte 28 membres dont 8 patrons d'embarcation, 7 conseillers en prévention et on y rajoute cette année, 4 autres membres accueillis à bras ouverts dont deux personnes qui ont accepté d'occuper les postes d'adjoints.

Aujourd'hui, nous retrouvons au sein de ces membres les adjoints de la zone 5 pour la prévention, Lyne Soulard, les ressources humaines, Stéphane Alain, les communications, Malika Latreche, directeur de la formation, Pierre Lefebvre, le président, Michel Denis et ces deux derniers font partie du conseil d'administration.

Elle couvre par son intervention l'étendue d'eau 148m² entre les Rapides de Lachine et la rivière des Outaouais.

Elle offre un service gratuit à la population qui à un moment ou à un autre se retrouverait en danger. Les plaisanciers se servent de leur radio pour appeler du secours par la voie 16 ou encore en faisant * 16 à partir de leur téléphone mobile (cellulaire).

Sous le commandement de Robert Fleury, l'unité 43 a réalisé 48 missions et 40 patrouilles de sécurité durant l'année précédente ainsi que plusieurs vérifications de courtoisie.

Par ailleurs, Robert Fleury a reçu la médaille nationale délivrée par le National pour service exemplaire.

Si vous ne le savez pas, l'unité 43 est riche par sa diversité. Sa disponibilité est sa richesse et son argent est le temps pris pour sauver des vies.

L'unité 43 se représente bien dans les normes les plus élevées de la GCAC (QC). C'est une unité très disciplinée, organisée et qualifiée en sauvetage 1 ainsi qu'en secourisme élémentaire en mer. Elle est aussi opérationnelle 24h/7 et sa rapidité en intervention est exemplaire grâce à la mise en œuvre d'un système d'appel «Rover» «Spotted dog technologies». Il a été créé pour satisfaire les demandes de pompiers volontaires et a été adapté aux besoins de la GCAC qui permet à tous les membres disponibles de répondre vite aux appels de nuit comme de jour. En 2015, l'unité 43 a testé cette application avec succès qui a permis d'améliorer son temps de réponse. Le système a été traduit en français à demande de l'unité 43 et l'équipe d'urgence est toujours prête en tout temps, ainsi et de cette façon-là ne manque jamais d'appels.

Ce qui est génial dans cette équipe et je ne l'ai pas vu ailleurs au Canada, c'est qu'elle utilise une manière très intéressante pour encourager les enfants à porter leur gilet de sauvetage. Cette belle initiative est déjà utilisée aux États-Unis par US Coast Guard, offerte par la compagnie «Dairy Queen». La relève au programme « ticket to the kid » a été lancée en 2013 par Robert Fleury, actuellement, commandant adjoint de la 43. C'est devenu maintenant une habitude chez les enfants qui ont appris en même temps pourquoi ils devaient mettre leur gilet de sauvetage tout en ayant de la crème glacée à chaque fois qu'ils le porteraient. Ce geste cautionné par une petite gâterie contribuerait aussi à garder le lien avec les plaisanciers au lieu de les punir en utilisant le service de police à chaque fois.

Plusieurs "blitz" de prévention ont été menés par l'unité au port de plaisance de Lachine qui est en fait leur base. Les conseillers en prévention étaient actifs sous la direction de Jean- Pierre Desautels, un membre très dévoué à l'organisation. Un de ces "blitz" a été effectué sur les bateaux naviguant sur le canal Lachine.

POURQUOI L'UNITÉ 43?

Sa priorité est le sauvetage, son but est l'intégrité et sa tâche est de travailler en équipe pour améliorer la capacité ainsi l'efficacité d'intervention. La 43 est un pilier reconnu auprès de la communauté et auprès des plaisanciers sur le lac Saint-Louis. Sa relation avec à la fois la ville de Lachine et de Dorval est remarquable et en ce moment, des dons financiers ont été reçus de leur part pour permettre le bon fonctionnement de l'unité.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE BONNE UNITÉ?

Pour être efficace, la bonne unité doit :

- Recruter le nombre requis de membres
- S'assurer que ses membres sont qualifiés, disponibles et actifs
- Faire en sorte que ses membres soient adéquatement formés
- Obtenir l'équipement et le matériel nécessaires pour sa mission
- Gérer de façon adéquate et rigoureuse ses ressources humaines et matérielles
- Établir et maintenir de bonnes relations avec sa communauté

Plusieurs personnes différentes et avec un système de rotation contribuent à la réalisation des missions.

LE BUT DE L'EXISTENCE DE L'UNITÉ 43?

« Offrir un service bénévole de sauvetage maritime »

Afin d'accomplir cette mission, la Garde côtière auxiliaire canadienne souscrit aux objectifs suivants :

- Sauver toutes les vies qui sont en danger;
- Réduire le nombre et la gravité des incidents SAR;
- Promouvoir la sécurité maritime;
- Appuyer la Garde côtière canadienne;
- Apporter une aide humanitaire;
- Maintenir les normes professionnelles les plus élevées;
- Promouvoir la conscience professionnelle et le sentiment d'appartenance à la GCAC.

COMMENT PROMOUVOIR LA GCAC?

Pour sa part, le Conseil d'Administration considère que la remise annuellement d'une reconnaissance à la meilleure unité représenterait un outil d'encouragement pour les membres et un moyen intéressant afin de promouvoir la GCAC.

L'évaluation de cette année a été réalisée par le comité de nomination et de reconnaissance par biais d'une grille avec des points bien spécifiés pour choisir la meilleure unité. Le Président s'est assuré que ce comité évalue tous les aspects des unités finalistes et seuls les adjoints des RH étaient invités à délibérer. Lors de l'AGA, on a dévoilé l'unité de l'année et grâce à son travail de groupe, l'unité 43 a reçu le mérite pour 2015. Tout est en leur honneur, les membres sont fiers de leur accomplissement et de leur esprit d'équipe exemplaire. L'unité a été évaluée par le comité de reconnaissance selon plusieurs critères établis sur une grille et la 43 a obtenu le meilleur pointage.

SUR QUELS CRITÈRES POURRAIT PORTER LA RECONNAISSANCE?

Ce qui est important de reconnaître dans l'unité, indépendamment de sa taille et du nombre de ses interventions, est, entre autres :

- L'efficacité de l'unité en général
- La participation de ses membres aux sessions de formation et aux activités de prévention
- La disponibilité de ses membres pour les besoins SAR et autres
- Les temps de réponse pour les urgences
- L'entretien de son matériel et de ses équipements
- Les relations que l'unité entretient avec son milieu
- Le financement et la gestion de ses ressources
- La qualité et la précision des rapports fournis par l'unité

RECONNAISSANCE AU MÉRITE ET CERTIFICATS :

Le principal objectif des récompenses de la reconnaissance au mérite de la Garde côtière canadienne offertes à des membres ou groupes de la GCAC est la reconnaissance pour un rendement exceptionnel, apport méritoire et service continu, y compris pour la participation à d'importantes opérations SAR et activités de prévention.

Les membres de la GCAC sont admissibles à de nombreuses récompenses nationales et régionales de reconnaissance au mérite, chacune ayant des critères particuliers de sélection et de nomination.

Tout particulièrement, les nominations pour le « Certificat de citation du Commissaire » doivent être endossées par le Directeur

régional des services maritimes ou un fonctionnaire délégué comme le surintendant régional de recherche et sauvetage maritimes ou le coordonnateur régional auxiliaire et le Président de la GCAC avant d'être transmises au gestionnaire des services de recherche et sauvetage.

Félicitons ensemble l'unité 43 pour son dévouement et son efficacité d'intervention.

N'oubliez pas chers membres de les saluer sur votre passage et de les encourager à persévérer sur la même voie.

Un jour, ça va être votre tour!

Malika Latreche

Adjointe aux communications - zone 05

PRÉSENTATION DE LA MÉDAILLE DE SERVICE EXEMPLAIRE À ROBERT FLEURY DE L'UNITÉ 43 – LAC SAINT-LOUIS

"Le plus difficile est de se décider à agir, le reste n'est que de la ténacité."

– Amelia Earhart

Monsieur Robert Fleury s'est mérité la Médaille de service exemplaire de la Garde côtière auxiliaire canadienne reçue du Conseil national de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Évidemment, toute attribution de médaille doit être recommandée au CA de la GCAC et approuvée par ce même conseil.

Durant son mandat à titre de commandant de l'unité 43, Robert Fleury a su regrouper de nouveaux membres et stimuler ces derniers à suivre toutes les formations nécessaires, en plus de leur confier

Il a implanté avec succès une équipe d'urgence 24/7 qui a bien répondu aux demandes du centre de sauvetage.

En 2015, l'unité 43 fut la première unité à mettre à l'essai un nouveau système d'appel appelé «Rover» et suite au succès obtenu, Robert a proposé ce système au conseil d'administration et au centre de sauvetage et tous ont accepté d'étendre ce système à la grandeur de la province et de l'utiliser dès 2016.

L'unité 43 fut la première unité au Canada à établir un partenariat avec une crèmerie (Dairy Queen) afin de remettre sur l'eau aux enfants qui portent des gilets de sauvetages un billet avec lequel ils peuvent acheter une crème glacée. Voilà pour son implication exemplaire avec son milieu.

En plus des points énumérés plus haut qui lui ont valu la médaille nationale, Robert Fleury a fait plus de 124 missions.

Robert Fleury est un bénévole exemplaire et en compagnie de ses coéquipiers, il a évité le pire en sauvant 2 jeunes de 17 et 18 ans d'une noyade certaine.

On conviendrait à dire que Robert Fleury mérite notre reconnaissance.

Bravo à Robert Fleury!

Malika Latreche

Adjointe aux communications - zone 05



Voici le texte écrit sur la plaque :

Reconnaissance décernée à Robert Fleury

Pour son implication bénévole exemplaire durant le mandat de commandant de l'unité 43 en développement, leadership, prévention, relations avec le milieu et sauvetage en mer.

Le programme national de Reconnaissance au mérite prévoit des médailles dans les domaines suivants :

Héroïsme, service exemplaire, "leadership" exemplaire, mérite opérationnel, service humanitaire et service administratif.

différentes tâches essentielles à la vie de l'unité.

De par son leadership, il a su insufflé à tous les membres de l'unité le sentiment d'appartenance. Les membres ont tous contribué à rehausser l'état des équipements de la GCAC dont ils sont responsables.

Ils ont reconstruit à neuf la remorque du BSA de l'unité, ils ont remplacé les moteurs et mis à jour tous les équipements électroniques de l'embarcation incluant l'installation sur le BSA du premier système AIS de la flotte de la GCAC et il a rédigé les instructions d'installation pour que les autres unités puissent installer le leur sans difficultés.

DISCOURS DU MAIRE DE LACHINE – MONSIEUR CLAUDE DAUPHIN

Texte préparé par madame Malika Latreche, adjointe aux communications – zone 05, à la demande du maire de Lachine monsieur Claude Dauphin.



La ville de Lachine est fière d'offrir gratuitement un quai de plaisance pour l'embarcation de sauvetage de la Garde côtière auxiliaire canadienne et un local à la disposition de l'unité 43 du lac St-Louis.

Nous vous remercions quant à votre disponibilité pour sécuriser la zone pendant les feux d'artifice lors de la fête de la Saint-Jean Baptiste et durant la fête du Canada.

À cela s'ajoute une quarantaine de missions telles que le remorquage d'embarcations en détresse et assistance en cas de noyade.

En tant que maire de l'arrondissement de Lachine, je tiens à vous remercier pour avoir sauvé deux jeunes lachinois d'une noyade certaine et surtout notre commandant Monsieur Robert Fleury et son équipage pour leur vigilance en ce samedi matin, du 2 août 2014.



De plus, j'aimerais féliciter l'unité 43 qui a été désignée la meilleure unité de l'année 2015 au Québec, pour sa rapidité d'intervention, sa qualité des services (24h/24h), l'équipe médicale, de bénévoles, remorquage et de premiers répondants.

Je tiens aussi à souligner que vous êtes toujours présents au service de notre communauté et que vous pouvez toujours compter sur notre appui en tant qu'administration locale.

Sachant que votre mission comme bénévoles consiste à sauver 100% des vies et à vous préoccuper de la sécurité des gens en étant disponibles 24/7 nous tenons à vous dire mille fois merci!



Les membres de l'unité 43 sont prêts à sauver des vies...



Sur la Une, au milieu de la page, nous apercevons monsieur Robert Fleury de l'unité 43 – Lac St-Louis Est. L'unité 43 a été nommée l'Unité de l'année 2015. Vous pouvez lire les détails en visitant le site : Le Messager Lachine et Dorval.



Jean-Pierre Desautels, membre de l'unité 43 a reçu une reconnaissance lors de l'Aga pour son implication du système GISAR.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 48 – HAUT DU PORT

Pierre Vaillancourt – responsable des communications - unité 48



UNITÉ 48 – DU NOUVEAU, DES NOUVEAUX ET DES ANCIENS.....

La saison d'opération 2016 débute en grand du côté de l'Unité 48!

Tout d'abord il nous fait plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres qui seront actifs durant cette saison. Des gens qui possèdent beaucoup d'enthousiasme face au rôle qu'ils auront à jouer au sein de l'Unité et qui ont tous cette passion pour le nautisme. Ces nouveaux membres furent intronisés lors de notre rencontre de début de saison le 14 avril dernier.

Après plusieurs années de loyaux services nous avons dû nous résoudre à retirer l'Auxiliaire 1255 des opérations. Au cours des 12 dernières années cette embarcation fut l'outil de travail de la 48, c'est donc avec un peu de regret que nous le laissons partir maintenant.

L'unité 48 sera donc en opération avec un Hydra Sports de 26 pieds équipé de 2 moteurs 150hp. Cette nouvelle embarcation l'Auxiliaire 1248 est présentement à subir les modifications nécessaires à sa mise en service qui est prévue pour l'été 2016.



D'ici là, nous serons en opération avec l'Aux.1288 qui nous fut gracieusement prêté par l'unité de Batiscan. Un gros merci à vous les membres de l'unité 49!

Finalement, nous sommes fiers de vous annoncer que les ententes de collaboration avec les villes de Varennes et Boucherville furent renouvelées pour 3 ans (2016-2019). Nous devrions aussi reprendre du service avec le contrat des feux Loto Québec et possiblement un autre contrat à l'horizon...

Maintenant, il faut se mettre au travail pour faire de la saison 2016 un grand succès!

Cordialement,

Pierre Vaillancourt
Responsable des communications
unité 48



De gauche à droite : Denys Guay, commandant, Pierre Vaillancourt, Carolo Coropoli, Jean- Maxime Chénard et Philippe Bance.

Lors de cette même rencontre notre commandant, Denys Guay en a profité pour souligner les dix ans et les cinq ans de service de nos valeureux anciens.

Pour nous, ce début de saison est une étape importante dans la vie de l'unité 48, car nous serons en opération avec une nouvelle embarcation.



De gauche à droite : Martin Bergeron, Cheryl Jade Therrien, Christian-Luc Malo, Carl Alexandre Larouche, Samuel Smith, Louis Brouillette, Normand Rheault et Denys Guay.



Richard Bastien a reçu une lettre signée par le président en reconnaissance de son implication en formation.



Yanick Bourgeault a également reçu une lettre signée par le président en reconnaissance de son excellent travail.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 49 – BASTICAN SALON CHASSE, PÊCHE ET CAMPING – TROIS-RIVIÈRES DU 31 MARS AU 3 AVRIL 2016

Bonjour à tous

Comme par les années passées, l'unité 49 a pris la responsabilité de l'organisation du Salon Chasse, Pêche et Camping.

Cette année nous avons une nouveauté. En effet, notre kiosque a été agrémenté par la présence de l'Aux. 1228. Cet ajout a fait toute une différence auprès des visiteurs et Bobbie en surplus a attiré les plus jeunes. Toutefois, il faut dire que l'Auxiliaire 1228 a attiré lui aussi plusieurs ados et plusieurs parents.

Nous avons eu beaucoup de demandes d'informations de la part des jeunes familles qui en sont à leur première expérience dans le monde du nautisme, ce qui est très rassurant et qui nous démontrent une approche responsable de la part de ces nouveaux adeptes.



De gauche à droite : Pierre Plante, Roger Plante et René Gauthier, membres de l'unité 49.

Pierre Plante, à titre de commandant de l'unité et accompagné de René Gauthier, a eu le plaisir de remettre un certificat signé du président Michel Denis, en reconnaissance de l'implication exceptionnelle de Roger Plante pour le travail fait pour son unité et principalement pour l'entretien du BSA 1288.



Voici toute l'équipe de montage qui est, avec raison, très satisfaite des résultats. Cette étape est très importante car elle aura un impact sur l'image de notre organisation qui se doit d'être invitante pour les visiteurs. De plus, c'était une première avec l'Auxiliaire 1228 qui a été très remarqué et a contribué ainsi à remonter d'un cran la notoriété de notre organisation aux yeux des visiteurs.

De gauche à droite : Pierre et Roger Plante, unité 49, Normand Bédard unité 05 Nicolet et Jocelyn Coulterman, officier d'opérations, GCAC.

Je ne sais pas si c'est le fait d'avoir l'Auxiliaire 1228 sur place, mais nous avons eu plusieurs demandes d'information concernant notre organisation et la plupart des visiteurs étaient très surpris du fait que nous étions des bénévoles. Nous avons récolté de bons résultats du côté recrutement. Il s'agit de deux dossiers en marche pour l'unité 05 Nicolet et trois pour l'unité 29 Trois-Rivières.

En terminant je tiens à remercier les membres de l'unité 49, 05 et 29 pour leur participation professionnelle au kiosque. Nous pouvons le répéter haut et fort, « sans les Bénévoles il ne peut y avoir d'Organisation ».

Pierre Plante

Commandant unité 49 - Batican



Une partie de l'équipe qui a contribué au succès du Salon de Trois-Rivières. Merci pour votre implication et votre professionnalisme qui contribue à faire mieux connaître notre organisation.

De gauche à droite : Normand Bédard, commandant de l'unité 05 – Nicolet, Jean-Guy Roy, unité 49 Batican, René Gauthier, unité 49 Batican, Roger Plante, unité 49 Batican, Dominique Pepin, unité 29 Trois-Rivières.



Comme toujours Bobbie a eu beaucoup de succès lors de cet événement. On le voit ici en pleine réflexion car il doit par la suite répondre aux questions des enfants et aussi il doit donner des conseils de sécurité pour eux en prévision de l'été qui sera bientôt là ...

COUPE-VENT DE LA GCAC À VENDRE



Monsieur Robert Jinchereau, retraité de la GCC possède un coupe-vent, souvenir du 25^{ème} anniversaire de la GCAC.

Monsieur Jinchereau, qui assistait au 25^e anniversaire à titre de d'Officier en formation a reçu ce vêtement en cadeau. Il est neuf; il n'a jamais été porté.

S'il y a un amateur de souvenirs de la GCAC qui serait intéressé, ce coupe-vent sera vendu à 25\$ ou au plus offrant. Il faut noter que le bénéfice ira dans la caisse de la GCAC.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Claudette Petitpas – petitpasr@videotron.ca

LE MOT DE LA RÉDACTRICE



Je remercie tous les membres qui m'ont fait parvenir des textes. Les adjoints en communications ont fait du très bon travail, je les remercie beaucoup c'est très apprécié. Il faut aussi noter que les directeurs de service ont eux aussi fourni de très bons articles.

Dans cette édition vous trouverez plusieurs sujets importants à lire.

Je remercie spécialement Nancy Dufault, Jocelyn Coulterman et Louis Melançon pour l'aide apporté lors de la rédaction du magazine le Dauphin.

Je vous demande de bien vouloir m'envoyer les articles au fur et à mesure que les activités ont eu lieu et non pas attendre à la dernière minute pour acheminer vos textes.

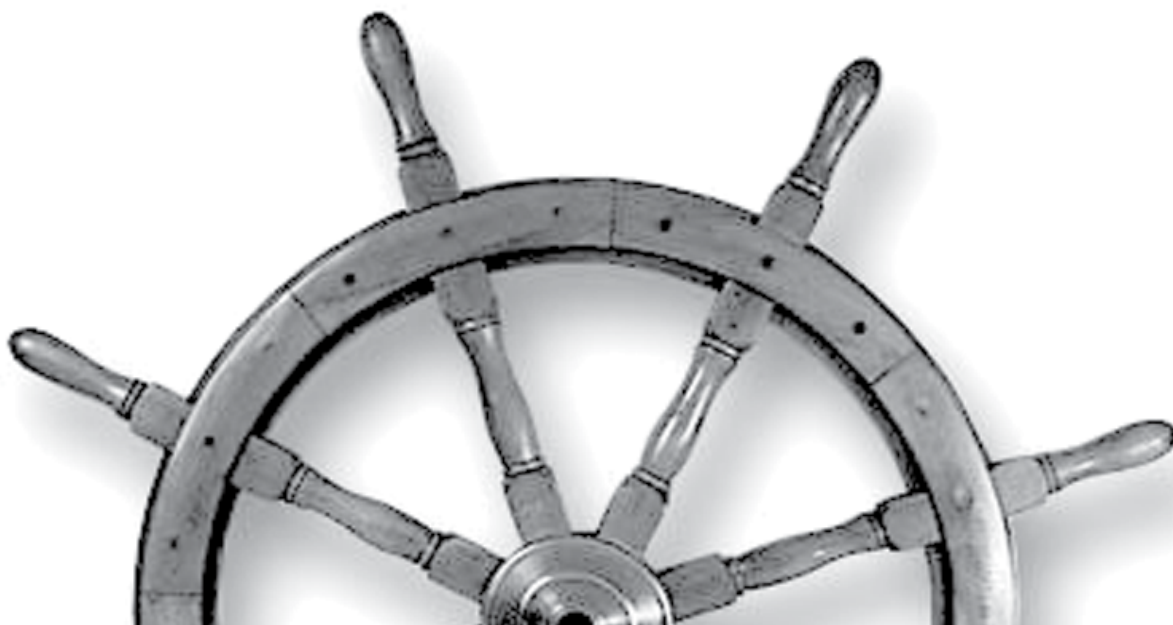
Considérant le nombre de textes que je reçois pour la rédaction du journal le Dauphin, je vous demande de suivre les directives concernant les articles à paraître.

DIRECTIVES CONCERNANT LES ARTICLES À PARAÎTRE DANS LE DAUPHIN

- Respecter la date butoir;
- Les articles doivent être écrits, si possible, avec le traitement de texte Word et en pièces jointes;
- Les photos doivent être en format .jpg et en pièces jointes. Les photos doivent être identifiées avec des noms ou titre mais pas de numéro et surtout bien indiquer les noms des personnes sur les photos;
- En rédigeant votre texte, veuillez m'indiquer où vous voulez que vos photos doivent être insérer dans l'article.

En suivant ces directives, ceci faciliterait beaucoup ma tâche. Je compte sur votre collaboration.

Claudette Petitpas
Rédactrice



CONCOURS DE PHOTOS DE L'ANNÉE 2015



Photo de nos bénévoles qui sont à prodiguer des premiers soins sur le pont d'une embarcation. Cette photo a été prise par Claude Carrier, membre de l'unité 28 Montmorency lors de la formation interzone qui avait lieu à Québec.

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES :

AQUA-TEK
BOISVERT MARINE
CAMPING MARINA BELLERIVE
CLAUDE SCHERRER, CARDIO-SCIENCE
CROISIÈRES AMARC.COM
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
GÂTEAUX ET TRALALA
GILLES SALVAS,
PRÉFET DE LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL

HÔTEL DE LA RIVE
JEAN LARAMÉE, ARTISTE
LE GRIFFEUR
LE GROUPE THOMAS MARINE
LOUIS PLAMONDON, DÉPUTÉ
BÉCANCOUR-NICOLET-SAUREL
LUSSIER DALE PARIZEAU ASSURANCES
MARC LECLERC, CROISIÈRE
MARINA ST-MATHIAS

PRONATURE PIERRE DE SAUREL
SPI SÉCURITÉ
SOCIÉTÉ HYDROGRAPHIQUE DU CANADA
SYLVAIN ROCHON, DÉPUTÉ DE RICHELIEU
VILLE DE SOREL-TRACY